

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité - Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

**MEUBLES
 FURRER**
 La maison pour fiancés
 et acheteurs
 de meubles!
 Sion Av. de Tourbillon
 027/23 33 93
 Centre des meubles
 Viège Route cantonale
 028/46 11 12

**FRUITS
 ET
 LEGUMES**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Fonds d'entraide 1979: C'EST PARTI!

Le 10 août dernier, les membres signataires du secteur commercial tenaient une importante séance à Châteauneuf, consacrée à ce désormais célèbre Fonds d'entraide valaisan pour la production et la commercialisation des fruits et légumes. En fait, il s'agissait de dégager pour l'union valaisanne une intention de changer sa politique vis-à-vis des autres régions de Suisse afin de pouvoir jouer au maximum ses atouts propres à promouvoir la production valaisanne sur le plan suisse. A cette séance et dans cette perspective, 70% des signataires au fonds donnaient le feu vert à cette nouvelle politique qui se résume dans cette décision:

1. A la demande réitérée du président de l'UNEX, en complément du deuxième paragraphe de l'article 9 de l'annexe N° 1 du règlement du Fonds d'entraide qui spécifie: « Dans toutes fixations de prix, on prendra en considération le principe d'une concurrence efficace envers les autres régions », M. Marc Constantin, président, promet que:
 - une politique valaisanne sera appliquée;
 - il n'y aura pas de convention Valais-FUS.
2. Les membres présents sont d'accord de créer le Fonds d'entraide si la participation atteint 85 à 90%.
3. Les démarches seront immédiatement effectuées.

Actuellement, et ainsi que devait me le préciser hier soir M. Jacques Bérard, président de l'UNEX, les représentants du 85 à 90% du tonnage valaisan de fruits et légumes ont donné leur accord au fonds, ce qui assure d'ores et déjà sa réalisation. Les premières bourses pourront donc se tenir cette semaine encore. Il convient de souligner néanmoins que le Fonds d'entraide 1979 ne sera réellement opérationnel que pour autant que le changement d'attitude des dirigeants de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes satisfasse réellement à cette nouvelle politique adoptée. Faute de quoi, précise M. Jacques Bérard, tout risque d'être remis en question aux premières bourses. H. Be

Voir page 22

DEMAIN, L'ASSOMPTION

S'il vous arrive encore de réciter les litanies de la Sainte Vierge, vous prononcez un des innombrables noms dont l'Eglise la vénère: Arche d'Alliance. Qu'est-ce que l'Arche d'Alliance?

C'est, matériellement parlant, une sorte de caisse rectangulaire en bois d'acacia au couvercle à deux pans, revêtu d'or massif et aux extrémités, se faisant face, deux « chérubins » aux ailes déployées vers le haut et inclinés dans une attitude d'adoration.

Si le nom Arche d'Alliance est donné par l'Eglise à la Sainte Vierge, c'est parce que, le temple figuratif étant détruit et Jésus le Fils de Dieu, le Verbe fait chair pour habiter parmi nous, s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie, laquelle devenait, par ce fait, la vraie Arche de l'Alliance, qui porta dans son sein le Fils du Père Eternel et qui continue de porter dans son cœur l'Eglise, le Corps mystique du Christ.

Elle est la Mère du Christ, la Mère de Dieu.

L'Arche d'Alliance

Construite au Sinaï sur l'ordre du Seigneur, elle accompagnera les Hébreux dans leur marche dans le désert. Elle leur ouvrira le Jourdain devant Jéricho, elle leur fera gagner des batailles sur les nations païennes; tombée aux mains des Philistins, elle causera tant de désagréments qu'ils la rapporteront. Elle entrera à Jérusalem avec le roi David; elle sera déposée enfin dans le temple de Salomon, au saint des saints, la partie la plus sacrée du sanctuaire; elle sera détruite avec ce temple.

Que contient l'Arche d'Alliance, et que signifie-t-elle? Elle contient les tables de la Loi données à Moïse; elle signifie le trône de Yahvé, l'habitation de Dieu.

Nous ne trouverons le Christ que par Marie, nous ne trouverons pas le Christ sans Marie.

« Et qui pourrait croire, dit saint Robert Bellarmine, que l'Arche de la Sainteté, la demeure du Verbe, le temple de l'Esprit-Saint, se soit écroulé? Mon âme répugne franchement même à penser que cette chair virgine qui a engendré Dieu, lui a donné le jour, l'a allaité, l'a porté, soit tombée en cendres ou ait été la pâture des vers? »

Alleluia, Alleluia! Aujourd'hui Marie est entrée dans la gloire de Dieu, exultez, tous les anges, exultez avec eux, tous les chrétiens. Alleluia!

Arche d'Alliance, prie pour nous! MM

« Décolletage SA » Saint-Maurice Changement de propriétaire

On apprenait hier que tout le groupe Gary, propriétaire de l'usine « Décolletage SA » à Saint-Maurice, avait passé au groupe américano-hollandais Akrona, ce transfert devant prendre effet le 16 août prochain.

Quelles seront les répercussions d'une telle opération sur l'entreprise agau-

noise et sur sa succursale d'Isérables? C'est ce que nous avons cherché à savoir; selon les renseignements que nous avons pu obtenir, la totalité des postes de travail seront garantis à tous les niveaux et l'usine de Saint-Maurice sera vraisemblablement agrandie.

Voir page 22

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES EN VALAIS DEPUIS LA GUERRE

En attendant les décisions des partis politiques qui vont être prises ces jours prochains, au plus tard le 3 septembre, dernier délai pour le dépôt des listes de candidats au Conseil national, il n'est pas sans intérêt de voir ce qui s'est passé chez nous depuis la guerre, lors des élections fédérales. Notre rétrospective partira même de la guerre puisqu'en 1943, en dépit des événements sanglants qui se dérou-

laient tout autour de nous, la vie politique demeurait très active en Valais. Aux Etats, MM. Mau-

Par Gérald Rudaz

rice Troillet et Victor Petrig furent élus alors que M. Marcel Gard, président de Sierre, présenté par le parti radical, obtenait un beau succès personnel d'estime. Au National, une liste

populaire participait aux élections. Elle n'obtint qu'un maigre succès puisque M. Maurice Kaempfen, sorti en tête, ne récolta que 1836 suffrages.

1947: l'apparement radical-socialiste

Les élections de 1947 se distinguèrent par les dissidences conservatrices au Conseil des Etats et par l'apparement entre radicaux et socialistes pour le National. Aux Etats, le parti conservateur présentait les sortants, MM. Troillet et Petrig.

Dans le Haut-Valais, MM. Kaempfen et Franz Seiler attaquent la candidature Petrig en entrant en lice comme dissidents. Avec la candidature radi-

Suite page 22

Football deuxième ligue
 Les réponses des douze entraîneurs
 Voir page 12

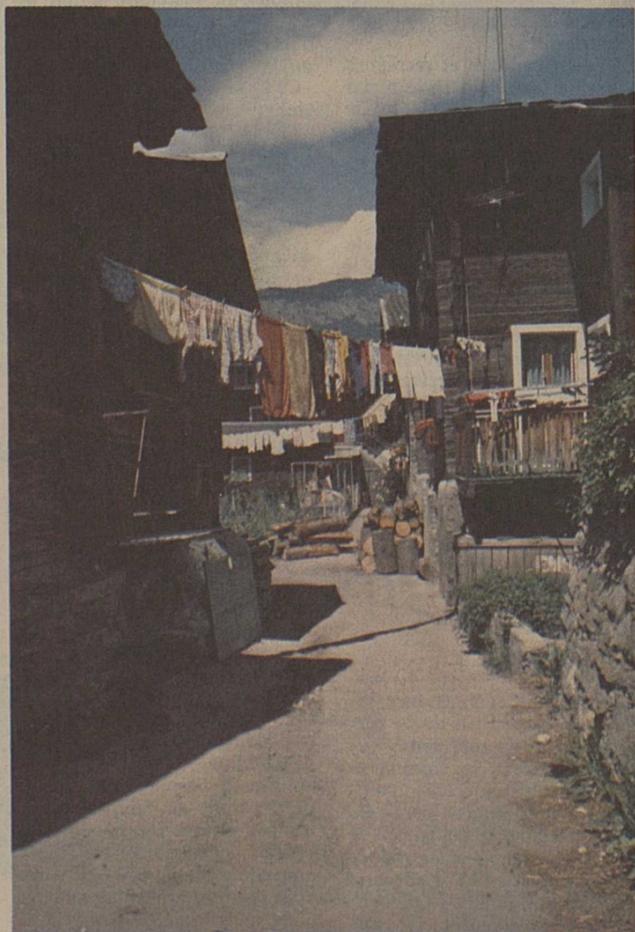
★
Step de Fully
 On tourne en rond
 Voir page 15

★
Décès d'une personnalité
 Voir page 15

★
Montana Important projet
 Voir page 19

★
Tué sur un chantier
 Voir page 22

Voir Naples et mourir... à Ernen



Ernen, qui vient de recevoir - récompense combien méritée - le prix Walker demeure, au plus chaud de l'été, le point d'attraction des touristes du monde entier, autant pour ses ruelles que pour son cimetière ou encore sa merveilleuse église. Véritable musée dans l'espace et dans le temps, le village de Mathieu Schiner mélange la rigueur haut-valaisanne à la libre expression napolitaine qui a la rue pour sécher son linge propre et un cimetière fleuri pour son sommeil éternel.

(Photos NF)

Bien des Bas-Valaisans se reconnaissent en Farinet, dont l'anarchisme invétéré leur donne l'illusion d'être restés indépendants malgré les traitements liberticides des atomiseurs légaux. Berne peut avoir sa monnaie, nous, nous faisons la nôtre, si ça nous plaît! Douce chimère... Du reste Farinet, c'est bien connu, était un faussaire plus honnête que l'Etat puis-

UN TRUC ENFARINÉ

qu'il faisait des pièces d'or dont la valeur dépassait celle des pièces officielles.

Dans un tel climat, il ne pouvait appartenir à nul autre qu'aux « amis de Farinet » d'élaborer sur le thème des vignes maudites la matière d'une future épopée. Leur inspiration à prédominance macabre s'est jusqu'à ce jour déployée dans le vitriol carnavalesque, l'attentat radiophonique et l'étiquette vinicole subversive. Il faut, pour y goûter, de mâles vertus puisque le Goron devient sous leurs plumes un « Sang des morts », vengeur et glutineux...

Tout est mystérieux dans ce groupement qui plonge ses racines dans les vieilles tines de la rive droite; faut-il dès lors s'étonner que le « Tableau maudit » qu'il exposait à la « Maison de la Treille » ait disparu plus subrepticement encore que des lames de rasoir dans l'œsophage de Camélia?

Les enquêteurs diront que le corpus delicti est sorti par la porte ou la fenêtre. Dans l'un ou l'autre cas, c'est une question de ferme-thurre.

Rembarre

Déjà 60 noyés cette saison en Suisse

Incroyable, mais hélas vrai : bien que la saison des bains ne soit pas encore terminée, on compte déjà 60 noyades mortelles en Suisse. Et si les noyades continuent à ce rythme-là, on dépassera le tragique bilan 1978. Il y a une année en effet, 82 personnes (56 hommes, 23 enfants et 3 femmes) avaient trouvé la mort par noyade. Seule consolation : l'activité des membres de la Société suisse de sauvetage (SSS) a déjà été couronnée de succès, puisque 25 personnes ont pu être sauvées.

Un porte-parole de la Société suisse de sauvetage tirait un premier bilan des noyades : jusqu'à maintenant 41 hommes, 2 femmes et 17 enfants se sont noyés. 28 sont morts dans des lacs, 21 dans des fleuves et cours d'eau et 11 dans des piscines, lacs artificiels, etc. 22 noyades mortelles ont eu lieu en Suisse romande, les 38 autres en Suisse alémanique et au Tessin. Les spécialistes de la Société suisse de sauvetage ont constaté - une fois de plus - que la plupart des noyades étaient dues à un manque de prudence. Les enfants ne sont pas assez surveillés, les baigneurs se jettent à l'eau sans se mouiller auparavant et l'on oublie trop souvent qu'il ne faut jamais nager avec un estomac trop plein.

La SSS profite de l'occasion pour rappeler les règles d'or de la prudence :

- ne sautez jamais dans l'eau lorsque vous avez trop chaud ou que vous transpirez. Votre corps a besoin d'un temps d'adaptation. Douchez-vous ou aspergez-vous d'abord.
- ne laissez jamais les enfants sans surveillance au bord de l'eau.
- Les matelas pneumatiques et tout autre matériel auxiliaire de natation ne doivent pas être utilisés en eau profonde.
- Ne nagez jamais l'estomac chargé. Après un repas il faut attendre deux heures.
- Ne plongez et ne sautez pas dans des eaux troubles ou inconnues.
- Ne nagez jamais seul sur de longues distances.

Propos de vacances

On peut lire pour se cultiver. C'est un agrément non négligeable de la vie, et de la vie de société. On peut lire par besoin vital de lecture et de nourriture spirituelle « Mouriez-vous s'il vous était interdit d'écrire? », demande Rilke au jeune Frédéric Kappus. La vocation est plus profonde, la quête plus essentielle. Mais on peut lire aussi pour se délasser, pour oublier la grisaille quotidienne ou en saisir au contraire l'ironie cachée.

Le journal d'un attaché d'ambassade de Paul Morand, correspondant parfaitement à cette dernière disposition. Il est caustique, léger, alerte, sur un fond grave pourtant : la Première Guerre mondiale, qui met un terme à une époque que les historiens appellent « belle » après coup...

Commençons donc tout de suite par une histoire de guerre : le général Mangin, trouve dans son courrier une lettre ainsi rédigée : « Mon général, j'ai besoin de trois jours de permission pour aller chez moi : je suis cocu. » L'officier d'ordonnance avait crayonné : « Quinze jours de prison. » Mangin barre et met : « Six jours de permission. »

Les Français passent pour légers et superficiels. En voici la preuve : Giraudoux disait avoir appartenu au régiment qui avait tué le plus d'Anglais...

Cynisme des grands de ce monde (de l'époque bien entendu). Cocteau raconte qu'on parlait du Kronprinz chez la grande duchesse Anastasie ; chacun renchérit sur le dos du prince impérial allemand : « C'est un fou, c'est un monstre, c'est un boucher, etc. Mon gendre est avant tout ennuyeux, ajoute doucement la Grande-Duchesse... »

Un vieux monde un peu vieux : Stravinsky est reçu à Madrid par l'Infante Isabelle : « Je suis sourde, dit-elle au musicien, approchez-vous, là, tout contre ma cuisse... J'ai vu votre Petrouchka. » L'Infante fredonne quelque chose qui ne ressemble en rien à du Stravinsky et que Diaguilev, présent à l'entrevue, pensait être du Gounod!

Libertin : un collègue de Paul Morand, très huguenot, arrive à

la Maison de la presse et recommande une dame à Philippe Berthelot. « Vous couchez avec elle? demande celui-ci. Le huguenot proteste. « Je ne vous blâme pas, je demande... »

Malicieux : Hélène Morand dit que les femmes, pour se rouler entre elles, sont obligées d'employer des moyens très habiles et de faire preuve de la plus grande intelligence, tandis que pour rouler les hommes les trucs les plus grossiers leur sont assez bons ; et même meilleurs que les fins.

Impie : la même personne dit un jour à son mari : « Quand nous étions petites, nous adorions les enterrements à cause du gâteau des morts qui, dans le rite orthodoxe, porte écrit le nom du défunt. Et longtemps, j'ai confondu les mots enterrement et entremets. »

Ou encore : Lucien Daudet raconte qu'à l'enterrement de Melchior de Vogüé, Napoléon Gourgaud, séparé de lui par le catafalque-cherche une banalité à lui dire : « C'est tout de même une grande figure qui disparaît », murmure-t-il. « Qui ça ? » répond Daudet, distrait...

Polisson : un jour, Naquet, apôtre de l'amour libre, attendait l'omnibus devant une célèbre maison meublée de la place de la Madeleine. Vient à lui un camarade qui faisait les cent pas : « Vous êtes comme moi, libertaire et sans préjugés, Monsieur Naquet? - Oui, pourquoi? Montrant la maison, l'individu ajoute : « Vous attendez Madame Naquet? Entre affranchis, on peut bien se faire des confidences : moi aussi j'attends que ma femme ait fini sa passe! »

Incongru : Hélène Morand

téléphone à son mari : « Allo!... Ecoutez ça, c'est sublime!... Et la mer se retirera et rendra ses cadavres ; et la lune... Allo!... ne coupez pas ! la lune sera pleine de sang. » (extrait de l'Apocalypse).

La dernière histoire intéressera certains bourgeois de Chamason : un jour, à déjeuner, Paul Goldschmidt tire un superbe porte-cigarettes de sa poche, à ses initiales : « P.G. », s'écrie Jean Ghyka, ça veut dire Prince Ghyka. Merci, je le garde. » Goldschmidt se fâche. On lui explique que c'est une plaisanterie. « Avec Ghyka, ça n'est jamais une plaisanterie » répond-il...

Michel de Preux

Jura bernois : rentrées fiscales en baisse

De part et d'autre de la frontière cantonale qui les sépare, les Jura bernois - ou plus exactement les antiséparatistes - se livrent un petit jeu désuet de mise en valeur de leur propre avenir politique. Cela est valable et du moins pratique dans presque tous les domaines. Il y a même le secteur pourtant peu suspect d'interprétation des données statistiques qui fournit une abondante matière dans ce domaine. C'est ainsi que la publication du volume des rentrées fiscales permet de constater une légère régression dans le Jura (canton) de 62,84 millions en 1978, contre 63,3 en 1977. La comparaison n'est pas valable pour les années antérieures, du fait du rattachement au nouveau canton de plusieurs communes appartenant jadis au district de Moutier. Dans les trois districts du Jura bernois, les rentrées fiscales subissent une véritable ponction, passant en 1978 à 54,4 millions, contre 56,4 en 1977. A noter que la baisse de la quotité de 2,4 à 2,3 n'est effective qu'en 1979. Il est évidemment possible d'interpréter le produit fiscal en considérant qu'il reflète un ralentissement de la conjoncture économique. De telles conclusions nous paraissent cependant dangereuses, dans la mesure où il n'est pas établi de quelles natures sont les rentrées en diminution. S'agit-il des redevances des personnes physiques, des personnes morales, des impôts sur la fortune, sur le gain de fortune? Il n'est pas possible, sans le savoir, de tirer des conclusions des résultats globaux.

Le vent n'emporte pas tout

Si votre fils manifeste le désir de devenir cloutier, n'hésitez pas à le décourager et ce ci d'autant plus qu'il ne trouvera plus de patron d'apprentissage.

C'était pourtant jadis une profession courante et florissante. On forgeait des clous non seulement pour les chaussures, mais aussi à de nombreuses autres fins, comme la confection de peignes de cardage du lin, du chanvre ou de la laine et aussi pour le ferrage des chevaux.

Si déçu il cherche à devenir charron ou maréchal ferrant, faites-lui comprendre que ces métiers, autrefois prospères, ne nourrissent plus leur homme de nos jours.

Au début de ce siècle pourtant, et même plus tard, ces professions entretenaient confortablement ceux qui s'y adonnaient. Par contre, les mécaniciens sur automobiles étaient rares et nul ne supposait l'existence future d'électroniciens et de programmeurs.

La vie évolue, qu'on le souhaite ou non. Des voies se ferment et d'autres s'ouvrent, ce qui est dans l'ordre logique d'une évolution toujours plus rapide.

Il n'y a pas si longtemps que cela que l'homme ne disposait que de sa seule énergie, complétée parfois par celle des animaux. Une scierie, au fil de l'eau passait à l'époque pour un chef-d'œuvre d'ingéniosité, une réalisation d'avant-garde.

Dans le chauffage, l'arrivée du charbon provoqua jadis une petite révolution, se substituant au bois, le seul combustible utilisé depuis des siècles.

Tout cela se périma rapidement parce que le génie de l'homme trouvait des solutions nouvelles aux problèmes de toujours et à ceux inédits qui se présentaient à lui.

Et ce n'est pas parce qu'aujourd'hui certains étranglements se présentent qu'il faut désespérer.

Il faut bien avouer cependant que le gaspillage a pris dans ces dernières décennies, des proportions considé-

bles. On ne répare plus ou presque, on remplace par du neuf. Et ce qui est mis au rebut est voué à la destruction, dans la plupart des cas à la réduction en cendres, souvent sans utilisation de l'énergie émanant des matières combustibles. On ne récupère guère que ce que les fours ne peuvent détruire. Et on ne parvient à éliminer que partiellement et à grands frais la pollution qui en résulte.

N'agit-on pas ainsi avec une légèreté coupable face à la nature et aux générations futures.

La première ne se reconstruit que dans les matières organiques, les secondes éprouveront les mêmes besoins que les nôtres, mais bien plus de difficultés d'approvisionnement parce que le XX^e siècle aura inconsidérablement galvaudé.

Dans le calcul des prix de revient, on ne compte jamais les frais de récupération des matières usées, ni ceux de leur réintégration dans le circuit de la consommation. On estime que c'est à la société qu'incombent ces charges.

Est-ce logique? Certainement pas, car la propriété ou la jouissance d'un bien quelconque implique certaines servitudes, ce dont on ne commence que maintenant à prendre conscience.

La société future se montrera probablement moins aveugle, en ce sens qu'elle exigera de ceux qui se séparent d'objets usagés, qu'il s'agisse de voitures ou d'autres biens qui ne sont plus en état de servir, à supporter les frais de leur destruction, de la récupération et de la régénérescence des matières qui les composent.

Et cela viendra probablement plus rapidement qu'on ne se l'imagine, n'en déplaise à ceux qui partent du principe « après nous le déluge ».

Ce ne sera que justice car en fait personne ne peut se prétendre le possesseur absolu d'un bien quelconque. Il n'en est que le détenteur temporaire.

Et il n'emporte rien avec lui à sa mort. CEP

Perspective Par A. Fontannaz

Peut-on former la liberté?

Il semble contradictoire de parler d'une éducation de la liberté. Toute éducation, en effet, suppose une certaine contrainte, alors que la liberté se définit précisément par l'absence de contrainte.

Cette contradiction existe si l'on ramène la liberté à la fausse conception de la licence, du caprice, de la possibilité de satisfaire ses désirs au moment même où ils se présentent. « La liberté pour moi, c'est la possibilité de faire tout ce que je veux », proclament à l'envi tous les écervelés dominés par toutes leurs pulsions intérieures et par toutes les contraintes de la société.

En réalité, la liberté authentique n'a rien à voir avec une telle conception. Elle est capacité de reconnaître et de réaliser ce qui est bon pour soi, en dépit de tous les obstacles surgissant aussi bien de soi-même que de l'extérieur.

La liberté n'a rien à voir avec la licence, ni avec la facilité. Elle est exigence ; elle ne se réalise qu'au terme d'un long effort qui est avant tout recherche de sens, recherche de signification, et en définitive recherche de la signification globale que l'on veut donner à sa vie. Elle se situe moins au niveau de chaque acte qu'à celui du sens global que l'on donne à sa vie : celui-ci détermine, conditionne les choix particuliers, en sorte que la plupart des décisions quotidiennes ne font que ratifier ou confirmer la décision antérieure globale.

Une telle liberté ne nous est pas donnée.

Elle s'acquiert progressivement au long d'un apprentissage qui rend l'individu capable de se situer par un choix personnel face à soi-même, face aux autres, face aux choses, face à sa propre existence. C'est le rôle des parents et des éducateurs de diriger l'enfant au cours de cet apprentissage qui doit commencer dès le plus jeune âge. C'est leur rôle de savoir s'effacer dis-

crètement au moment des choix décisifs pour que l'enfant puisse décider par lui-même et pour lui-même, dans une totale indépendance.

Seuls des parents qui se sont rendus parfaitement libres sont capables d'éduquer leurs enfants à cette liberté authentique. C'est là certainement une des difficultés les plus graves au niveau de l'éducation et les trop graves déficiences en ce domaine sont certainement une des causes les plus profondes de la violence actuelle des conflits entre générations.

Beaucoup de parents, profondément préoccupés de l'avenir de leurs enfants, prétendent imposer leur propre choix ou détourner du choix de telle profession ou de tel mariage qui ne leur plaît pas.

Cette contrainte parentale se justifie parfois, mais elle marque alors l'échec de l'éducation qui devait amener l'enfant à poser lui-même des actes authentiquement libres, c'est-à-dire personnels. Elle risque toujours d'être dangereusement et définitivement aliénante, dans la mesure où les parents agissent en vertu de critères subjectifs dont ils ne se sont pas libérés eux-mêmes, tels les préjugés de classe sociale, les expériences personnelles de réussite ou d'échec, leur propre vision de la vie ou de la société.

Beaucoup de parents ne voient leurs enfants que comme une projection d'eux-mêmes. Ils veulent qu'ils deviennent ce qu'ils ont été eux-mêmes ou ce qu'ils auraient voulu devenir, au lieu de vouloir simplement qu'ils deviennent authentiquement eux-mêmes dans la pleine réalisation de leur personnalité et de leurs aspirations profondes, même si celles-ci ne correspondent aucunement aux affectueuses ambitions des parents.

Ce consentement à la liberté des enfants est terriblement difficile. Il n'est que lâcheté s'il n'a pas été précédé par tout l'effort

d'authentique éducation ; la plupart des parents qui se demandent s'ils peuvent encore imposer tel comportement à leurs enfants-adolescents ont en fait renoncé bien auparavant à les éduquer réellement.

Il exige des parents le renoncement à eux-mêmes, à leurs passions, à leurs ambitions, à leurs préjugés. Il exige qu'ils se soient rendus libres, lucides quant à eux-mêmes et spécialement quant à leurs déficiences, capables de rendre compte de leurs choix, de leurs options religieuses, politiques, sociales, de leur comportement, capables aussi d'engager une véritable relation interpersonnelle avec leurs enfants.

Seule une personne authentiquement libre peut éduquer une autre à la véritable liberté. Elle seule peut vouloir susciter ou admettre la liberté d'autrui.

L'esclave, asservi à soi-même, aux autres ou aux choses, ne peut que vouloir asservir les autres ou s'en désintéresser.

A. Fontannaz

Grands magasins Manor : plus de 43000 francs pour les réfugiés du Vietnam

BÂLE (MPD). - Une somme de 43509 francs a été versée à l'œuvre « Enfants du monde » par la direction générale des grands magasins Manor S.A. (Placette, Innovation, Nordmann, Vilan).

Cette somme représente le bénéfice intégral de la vente des pommes qui a eu lieu du 19 au 21 juillet, dans les grands magasins Manor, au profit des réfugiés du Vietnam. Ce résultat réjouissant est dû à la spontanéité et la générosité de cœur de la clientèle de ces grands magasins.

Jean Paul II intervient

Jusqu'à présent, Mgr Agostino Casaroli, collaborateur de Paul VI dans son « ostpolitik », ou mieux dans son « ostpastorale », paraissait rarement en public. Son activité se développait dans l'effacement.

Devenu cardinal et secrétaire d'Etat de Jean Paul II, le prélat sort de l'ombre. Ainsi vient-il de participer, à Bedonia (Ligurie), à une rencontre de chefs éclairés catholiques, où il s'est fait l'interprète de la confiance et des encouragements du pape.

Le cardinal rappela que la vie dans la nature est le milieu idéal de la pédagogie scout. « En contact avec la création, l'homme trouve une excellente ambiance pour désintoxiquer son esprit et pour tremper les énergies de sa volonté. »

Se faisant l'écho de l'encyclique inaugurale du pape Jean Paul II, le cardinal souligna le rôle du Christ Rédempteur, centre du cosmos et centre de l'histoire.

Ces tristes complexes d'infériorité...

C'est à une connaissance insuffisante du Christ, de sa personne et de son rôle dans l'humanité - releva le cardinal - qu'il faut attribuer les complexes d'infériorité de chrétiens devant certaines idéologies à la mode et des engouements pour certains systèmes sociaux, agnostiques ou athées. Qui connaît les merveilleuses richesses spirituelles du Christ ne va plus mendier ailleurs. Le cardinal releva enfin la nécessité d'une formation religieuse solide des scouts : « Voulez-vous éduquer

des jeunes, fortifier leur conviction! »

Commentant, ce matin, dans la salle de presse du Vatican, les propos du secrétaire d'Etat de Jean Paul II sur les « complexes d'infériorité » face au marxisme, un journaliste italien s'écria : « Ce Casaroli est un nouvel Ottaviani ! »

Un évêque schismatique !

Ses confrères étaient encore en train de vitupérer contre les propos tenus par le cardinal Casaroli devant les chefs scouts

De notre correspondant à Rome Georges Huber

réunis à Bedonia, lorsque parut le directeur du bureau de presse du Vatican pour donner connaissance d'une mise au point de la secrétairerie d'Etat.

Ce communiqué répond à de nombreuses demandes d'éclaircissements touchant une nouvelle agence selon laquelle un ecclésiastique aurait été nommé évêque de Pékin par une prétendue « association nationale des catholiques patriotes » (d'obédience communiste. Note de la réd.)

Jusqu'à présent, déclara le porte-parole du Saint-Siège, il n'a pas encore été possible de vérifier l'exactitude de cette nouvelle. Quoi qu'il en soit, pour prévenir toute ambiguïté et toute incertitude, le Saint-Siège tient à faire savoir d'ores et déjà que, selon la doctrine de l'Eglise et selon sa discipline canonique, une nomination d'évêque, pour être légitime, a besoin du con-

sentement et de l'approbation du Saint-Siège, il en va de même du sacre d'un nouvel évêque, ajouta le vice-directeur de la salle de presse du Vatican.

« Pour être légitime, un sacre d'évêque a besoin de l'approbation du pape, pasteur de l'Eglise universelle. »

Le drame de la Chine rouge

C'est, conclut le porte-parole du Vatican, son souci de la pureté de la foi et sa sollicitude pour le salut des fidèles, et spécialement des catholiques chinois, qui portent le Saint-Siège à rappeler ces vérités essentielles.

Rappelons qu'il y a dix ans, la Chine communiste comptait une vingtaine d'évêques sacrés ou élus avant 1955 avec l'accord de Rome et 42 évêques sacrés ou élus sans bulle du pape - à la remorque de l'Etat, selon l'étude d'un prêtre historien chinois parue dans *Convergence*, organe de Pax Romana, Fribourg.

On est très mal renseigné sur la dramatique situation des chrétiens en Chine. Ce drame de l'Eglise en Chine fut un des soucis majeurs des papes contemporains, de Pie XII à Jean Paul II.

C'est dans cette sollicitude pour les catholiques chinois que s'insère la déclaration faite aujourd'hui, touchant la prétendue nomination, sans l'accord du pape, d'un évêque catholique « de Pékin ».

PIONEER



4,5 kg, 5 ch Fr. 490.-
10 modèles de 5 à 8 CV

Fleisch SA, Saxon
Machines agricoles - 026/6 24 70
J. Niklaus-Stalder
Sion
Quincaillerie, Grand-Pont
Tél. 027/22 17 69
Pierre Antille, Sierre
Apiculture moderne
Tél. 027/55 39 82

36-2416

Offre spéciale

Pompes d'arrosage

prise de force 90 m/h
avec chariot Fr. 950.-
moteur à essence 45 ch Fr. 590.-
moteur diesel 18 ch dès Fr. 3500.-

Bonvin Frères

Machines agricoles
Route cantonale, Conthey
Tél. 027/36 34 64

36-2860



R. Revaz
SION

Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

Rekord 2000 S	1978
Ascona 1200 S, 17 000 km	1977
Rekord Karavan 1700	1974
Kadett 1200	1974
Kadett 1000 S	1975
Mazda 818 Estate	1977
Kadett 1200 S	1977

Simca Rally II 75

par mois Fr. 235.-

Un an de garantie ou Fr. 4900.-

Garage des Abattoirs, Usine-à-Gaz 17,
Malley, tél. 021/25 36 26.

A vendre

1 serre/tunnel

dim. 36 x 5,4

1 serre vitrée

dim. 19 x 3

1 générateur d'air chaud

80 000 cal.

Tél. 025/71 41 84 le soir

36-100516

A vendre en Valais

baraquements préfabriqués

doublés, isolés, complètement démontables par panneaux avec fenêtres double vitrage. Convient pour colonie, dépôts de meubles, chalets, etc.

Dimensions:

2: 6.25 x 38 m avec 1 étage

1: 6.25 x 32 m avec 1 étage

1: 7 x 12 m

Possibilité de diviser dans le sens de la longueur ou supprimer l'étage. Cédé à très bas prix, à démonter rapidement.

A Genève

2 charpentes métalliques

sans piliers

1: 16 x 30 m, Fr. 5000.-

1: 16 x 40 m, Fr. 7000.-

Convient pour manège ou dépôt.

Tél. 027/55 46 86 jusqu'au 22 août 1979.

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

★ VALAIS



Poulets "OPTIGAL"

frais

1/2 kg

5.-

surgelés

1/2 kg

4⁸⁰

au grill, poids avant cuisson 1200 g

5⁹⁰

Action

14 - 18.8

Foie de volaille

surgelé



Action

dès le 15.8

Lard à manger cru

vac. 100 g 1¹⁰

Action

dès le 14.8

Raccard carré

du pays, pour raclette



Action

15 - 18.8

Filet de Cabillaud



1/2 kg
3.-
au lieu de 4²⁰

Offre spéciale

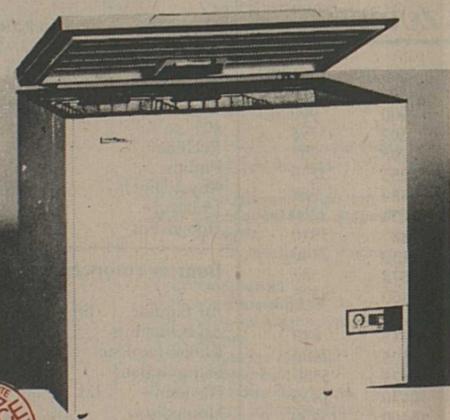
15 - 18.8

Pommes Gravenstein du Valais, 1^{er} choix

en sachet de 2 1/2 kg

kg

1.60



— Une qualité qui dure. Fourniture des pièces de rechange garantie pendant 15 ans. Service après-vente de premier ordre.

Congélateur-bahut H 345

Capacité utile 324 litres, compartiment séparé pour la précongélation et commutateur pour la congélation rapide. Bâti entièrement exécuté en tôle d'acier laquée au four. Avec 2 corbeilles suspendues et thermomètre.

600.-

Armoire de congélation FS 240

Capacité utile 209 litres. Avec corbeilles suspendues coulissantes. Bâti entièrement exécuté en tôle d'acier laquée au four, porte hermétique à fermeture magnétique.

600.-

129

Mon bel oranger



Droits de presse:
Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

— P... ! Fille de p... !
Totoca me souleva et me mit de face.
— Tais-toi, Zézé, tu ne dois pas injurier ta sœur comme ça.

— C'est une p... Une criminelle. Une fille de p... !

Alors il se mit à me battre, sur la figure, les yeux, le nez, la bouche, surtout la bouche...

Je dus mon salut à Glória qui avait entendu. Elle était dans les parages, en train de bavarder avec dona Rosena. Elle se précipita, attirée par les cris. Elle pénétra en trombe dans la salle. Glória ne plaisantait pas et quand elle vit le sang qui coulait sur mon visage, elle repoussa Totoca sur le côté et, sans se préoccuper si Jandira était son aînée, elle l'éloigna d'un coup de pied. Je gisais par terre, presque incapable d'ouvrir les yeux et je respirais avec diffi-

culté. Elle me porta dans ma chambre. Je ne pleurais pas, mais par contre le roi Luís, qui s'était caché dans la chambre de maman, poussait des hurlements terribles parce qu'il était épouvanté et parce qu'on me maltraitait.

Glória tempêtait.

— Un jour, vous tuerez cet enfant, ce n'est pas possible ! Vous êtes des monstres sans cœur.

Elle m'avait allongé sur mon lit et allait chercher la sacro-sainte cuvette d'eau salée. Totoca entra dans la chambre, la tête basse. Glória le repoussa.

— Sors d'ici, espèce de lâche !

— Tu n'as pas entendu comme il l'insultait ?

— Il n'avait rien fait. C'est vous qui l'avez provoqué. Quand je suis partie, il faisait sagement son ballon. Vous n'avez pas de cœur. Comment peut-on battre son frère de cette façon ?

(A suivre)

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 1029. Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures. Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures. Centre médico-social régional, hôtel de ville, alle ouest, tél. 55 5151. Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi. Cours: «Soins à la mère et à l'enfant». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht. Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social. Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro). - Service social pour handicapés (AVHPM) - Service psycho-social - Ligue valaisanne contre les toxicomanies - Office cantonal des mineurs - Ligue valaisanne contre le rhumatisme - Caritas Valais - Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71). Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63. Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50. Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents. Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44. Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73. Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81. A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143. Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30. Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10. Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51. Centre d'information permanente socio-culturelle. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00. Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69. Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures. Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison; tél. 55 18 26. CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera. Pharmacie de service. Mardi 14, Fasmeyer, 22 16 59. Mercredi 15 et jeudi 16, Bonvin rue des Mayennets 5. Vendredi 17, samedi 18, de Quay, 22 10 16. Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures. Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surlaxe de 5 francs. Service dentaire d'urgence. - Téléphone au numéro 111. Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71. Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91. Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91. Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16. Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés, dont traités en hausse, en baisse, inchangés, cours payés. Values range from 183 to 260.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie), and two columns of exchange rates.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade, tél. jour: 22 50 57 / 22 38 29; nuit: 22 38 29 / 31 17 40. Service de dépannage du 0,8%⁰⁰⁰. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50. Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02. Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœlfray, tél. 22 28 30. Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante. Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88. Dispensaire médical: ouvert l'après-midi. Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30. Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures. AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking. Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures. Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures. Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30. Bibliothèque municipale. - Juillet: ouverte le mardi de 15 à 19 heures; août: fermée pour travaux d'agrandissement. Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin. Château-neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, ouverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m. Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33. Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé. Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42. Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30. Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures. Consommateur Information. - Fermé pendant les vacances scolaires. En cas d'urgence: juillet, tél. 027/22 11 36 et août, téléphone 026/6 26 44. OJ du CAS. - Du 25 août au 1^{er} septembre: camp d'été à Orny. Renseignements et inscriptions auprès du chef OJ M. Paul Kohl, téléphone 41 40 70 et 43 22 30. Festival Tibor Varga et Académie de musique de Sion. - Concerne toutes les manifestations, tél. 027/22 63 26.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111. Médecin de service. - Appeler le numéro 111. Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11 Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52. Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22 29 5. Gilbert Pagliotti, 22 50 2. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 41 3 et 2 15 52. Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80. Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23 23 2. Dépannage et accidents. - Carrosserie Germano, tél. 22 54 0. C.A.S. - Réunion vendredi 17 août à 20 heures au motel des Sports pour courses du 18 et 19 et 25-26 août.

Table titled 'DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE' with columns for fund names and values.

BOURSE DE ZURICH

Les bonnes dispositions affichées par les marchés helvétiques la semaine dernière continuent à influencer favorablement la formation des cours. Dans un volume d'échanges acceptable, tous les secteurs économiques ont profité de cette tendance positive. Dans le détail de la cote, on note le bon comportement des Nationalversicherung et de Réassurances nom. chez les assurances, ainsi que d'Interfood B qui gagne 100 francs chez les financières. Les Charmilles, Sandoz porteur et les deux Sulzer ont été les favorites du groupe des industrielles. En revanche, les Bührlé porteur, Schindler porteur, Fischer porteur et Alusuisse porteur perdent quelques francs. Parmi les étrangères, on note une certaine animation. Les certificats américains se sont montrés irréguliers et sont échangés à une parité de 1 fr. 64. Les valeurs allemandes et hollandaises ont bien débuté cette semaine et terminent en hausse. Le secteur des titres à revenus fixes est entré dans une période un peu plus calme en raison du peu de nouvelles émissions en cours. PRIX DE L'OR Lingot 15 725.— 15 850.— Plaquette (100 g) 1 570.— 1 600.— Vreneli 124.— 134.— Napoléon 132.— 142.— Souverain (Elisabeth) 121.— 131.— 20 dollars or 660.— 700.—

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70. Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24 98 3 et 54 68 4. Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h. Fondation Pierre-Glanadda, musée gallo-romain: du 1.6 au 30.9. de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h. Exposition «5 siècles de peinture», jusqu'au 7.10.79.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17. Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14. Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 65 23 39. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures. Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33. Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 71 21 06. Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 71 11 92. Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30. Ambulance. - Tél. 71 62 62. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111. Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50. Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi. Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84. Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17. CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11. Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37. Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures. Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures. Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone, 46 21 25. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country (Suisse, Allemagne, USA et Canada), and two columns of stock market values.



Un menu Œufs en gelée Steak haché aux champignons Salade Tarte aux abricots

Ne prenez pas le plaisir de plaire pour le bonheur d'aimer. Coco Chanel

Le plat du jour

Steak haché aux champignons 600 g de bœuf haché, 200 g de champignons de Paris frais, 75 g de beurre, 1 citron, sel, poivre, 1 gousse d'ail, 1 cuillerée à soupe de persil. Votre boucher vous a haché finement la viande sans préparer les steaks. Lavez les champignons à grande eau, essuyez-les sans les peler, arrosez-les d'un jus de citron et passez-les à la moulinette à grosse grille. Mélangez la viande à ce hachis, vous pouvez faire éteuver à part les champignons dans un peu de beurre et les ajouter alors à la viande. Mais vous pouvez aussi les mettre crus; dans ce cas, votre viande ne doit pas être trop maigre, salez et poivrez. Confectionnez les steaks de l'épaisseur d'un doigt, badigeonnez-les d'huile et faites griller. Préparez un beurre ramolli mélangé à du persil et une pointe d'ail si vous aimez. Assaisonnez-le; au moment de servir, mettez sur chaque steak une grosse noisette de beurre persillé.

Questions culinaires

Comment apprêter les champignons avant de les accommoder? S'ils sont frais: coupez les pieds, ils sont terreux, sablonneux; lavez à l'eau froide, épluchez, arrosez d'un jus de citron pour les empêcher de noircir. S'ils sont en boîte: les égouttez; pour les salades, il est recommandé de les plonger dans de l'eau bouillante vinaigrée et salée - on les laisse alors égoutter. J'aimerais faire sécher des champignons. Comment dois-je procéder? Essayez les champignons avec un linge sec. Coupez les grands en deux.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière. Dans un volume de transactions calme, seul le secteur énergétique a fait preuve de fermeté. FRANCFORT: irrégulière. Durant une séance peu encliv à l'optimisme, les moins-values l'ont emporté au fil des compartiments. AMSTERDAM: ferme. Sous la conduite de Royal Dutch et Philips, la hausse a été de règle sur un large front.

BRUXELLES: en baisse. A l'exception de quelques valeurs isolées, tous les secteurs se sont quelque peu repliés. MILAN: irrégulière. Seuls Fiat, Pirelli et les titres Olivetti ont clôturé sur une note ferme. LONDRES: ferme. Dès l'ouverture, le Stock Exchange s'est orienté à la hausse, dans un volume d'affaires modéré.

Table titled 'BOURSE DE NEW YORK' with columns for stock names and values, including Alcan, AKZO, Bull, Courtaulds, etc.

RADIO

Mardi

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55

- 6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales
- 6.00 **7.00, 8.00 Éditions principales**
- 6.58 **Minute œcuménique**
- 8.05 **Revue de la presse romande**
- 8.14 **Chronique routière**
- 8.15 **Spécial vacances**
par André Nussli et Philippe Dubath
- 8.25 **Mémento des spectacles et des concerts**
- 8.55 **Bulletin de navigation**
- 8.58 **Minute œcuménique**
- 9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évocation, contact, service, avec l'équipe du matin
- 12.00 **Informations**
et appels urgents
- 12.05 **La cavale**
- 12.30 **Le journal de midi**
Édition principale
- 14.05 **La radio buissonnière**
Chacun son tour: ces Belges qui vous ressemblent, par Ed. Blattchen
- 16.05 **Feuilleton**
Thyl Ulenšpiegel (2)
Roman de Ch. Coster
- 16.15 **La cavale**
- 18.05 **Inter-régions-contact**
(Formule estivale)
- 18.20 **Soir-sports**
- 18.30 **Le journal du soir**
- 19.02 **Revue de la presse suisse alémanique**
- 19.05 **Couleur d'un jour**
par André Pache
- 20.05 **Aux avant-scènes radiophoniques**
Soudain l'été dernier
de Tennessee Williams
- 22.05 **Blues in the night**
par P. Lapp et J.-Ch. Simon

Radio romande II

- 7.00 **Les titres de l'actualité**
- 7.05 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande
- 9.00 **Journal à une voix**
- 9.05 **Connaissances**
Un poème, une chanson
- 9.30 **Connaissance d'aujourd'hui**
- 10.00 **La célébration de la voix**
- 10.30 **Le corps souffrant**
par J.-P. Aron
- 11.00 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique
- 12.00 **(s) Stéréo-balade**
par J.-P. Allenbach
- 12.50 **Les concerts du jour**
- 13.00 **Formule 2**
Le journal de la mi-journée
- 13.15 **(s) Vient de paraître**
par D. Ioakimidis
F. M. Torroba
M. de Falla
A. Copland
- 16.00 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande
- 17.00 **(s) Hot line**
Rock line
par P. Grandjean
- 18.00 **Jazz line**
par P. Grandjean
- 18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.20 **Novitads**
Informations en romanche
- 19.30 **Journal à une voix**
- 19.35 **La librairie des ondes**
- 20.00 **(s) Musique au pluriel**
Les chemins de l'opéra
Les contes d'Hoffmann
Livret de J. Barbier et M. Carré
- 20.30 **Stéréo-hebdo**
Le magazine du son par J.-Cl. Gigon
- 21.00 **A l'écoute**
du temps présent
par Istvan Zelenka
- 22.00 **Le temps de créer**
Ce soir: Idées
- 23.00 **Informations**

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00

- 6.05 **Bonjour**
- 8.05 **Notabene**
- 10.00 **Agenda**
- 12.00 **Sport**
- 12.15 **Félicitations**
- 12.40 **Rendez-vous de midi**
- 14.00 **Pause**
- 15.00 **Tubes hier succès aujourd'hui**
- 16.05 **En personne**
- 17.00 **Tandem**
- 18.30 **Sport**
- 18.45 **Actualités**
- 19.30 **Théâtre**
- 20.30 **Musique populaire**
- 21.30 **Vitrine 79**
- 22.05 **Musique légère non-stop**
- 23.05-24.00 **Strictly Jazz**

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55

- 6.00 **Musique et Informations**
- 9.00 **Radio-matin**
- 11.50 **Programme du jour**
- 12.10 **Revue de presse**
- 12.30 **Actualités**
- 13.10 **La ronde des chansons**
- 13.30 **Chansons à mi-voix**
- 14.05 **Radio 2-4**
- 16.05 **Après-midi musical**
- 18.05 **Cinéma et théâtre**
- 18.30 **Chronique régionale**
- 19.00 **Actualités**
- 20.00 **Troisième page: Hitchcock ou la philosophie de l'horreur**
- 20.30 **Disco-mix**
- 23.05-24.00 **Nocturne musical**

+tv

TÉLÉVISION MARDI

+tv

RADIO

Mercredi

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55

- 6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales
- 6.00 **7.00, 8.00 Éditions principales**
- 6.58 **Minute œcuménique**
- 8.05 **Revue de la presse romande**
- 8.14 **Chronique routière**
- 8.15 **Spécial vacances**
par A. Nussli et Ph. Dubath
- 8.25 **Mémento des spectacles et des concerts**
- 8.55 **Bulletin de navigation**
- 8.58 **Minute œcuménique**
- 9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évocation, contact, service, avec l'équipe du matin
- 12.00 **Informations**
et appels urgents
- 12.05 **La cavale**
- 12.30 **Le journal de midi**
Édition principale
- 14.05 **La radio buissonnière**
En direct avec G. Simenon
- 16.05 **Feuilleton: Thyl Ulenšpiegel**
Roman de Ch. Coster
- 16.15 **La cavale**
- 18.05 **Inter-régions-contact**
(Formule estivale)
- 18.20 **Soir-sports**
- 18.30 **Le journal du soir**
- 19.02 **Revue de la presse suisse alémanique**
- 19.05 **Couleur d'un jour**
par André Pache
- 20.05 **Mercredi sport**
Présentation: Alain Kobel
- 23.05 **Blues in the night**
par P. Lapp et J.-Ch. Simon

Radio romande II

- 7.00 **Les titres de l'actualité**
- 7.05 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique
- 9.00 **Journal à une voix**
- 9.05 **Connaissances**
Un poème, une chanson
Boris Vian
- 9.30 **Connaissance d'aujourd'hui**
- 10.00 **Messe de l'Assomption**
Transmise en simultané avec la TV (Eurovision) de la place de la Cité, à Gruyères
- 11.00 **(s) Polyvalence de la musique**
J. Brahms, R. Schumann
- 12.00 **(s) Stéréo-balade**
par J.-P. Allenbach
- 12.50 **Les concerts du jour**
- 13.00 **Formule 2**
Le journal de la mi-journée
- 13.15 **(s) Vient de paraître**
par D. Ioakimidis
G. Verdi, B. Bartok
- 14.00 **Réalités estivales**
- 15.00 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique
Musique ancienne
- 17.00 **(s) Hot line**
Rock line
par G. Suter
- 18.00 **Jazz line**
par P. Grandjean
- 18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.20 **Novitads**
Informations en romanche
- 19.30 **Journal à une voix**
- 19.35 **La librairie des ondes**
par G. Valbert et A. Layaz
Tête-à-tête avec A. Joffo
- 20.00 **(s) Soirée musicale interrégionale**
Transmission directe du concert d'ouverture des Semaines internationales de musique de Lucerne
Orchestre suisse du festival
- 22.00 **Le temps de créer**
Version estivale suivant l'itinéraire de G. de Reynold, à travers « Cités et pays suisses ». Ce soir: en direct de Martigny
Présentation: J. Zanetta
- 23.00 **Informations**

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00

- 6.05 **Bonjour**
- 8.00 **Notabene**
- 10.00 **Agenda**
- 12.15 **Félicitations**
- 12.40 **Rendez-vous de midi**
- 14.05 **Musique légère**
- 15.00 **Notes et notices**
- 16.05 **Pour les aînés**
- 17.00 **Tandem**
- 18.30 **Sport**
- 18.45 **Actualités**
- 19.30 **Top class classics**
- 20.30 **Prismes: thèmes de ce temps**
- 21.00 **Sport: meeting d'athlétisme à Zurich**
- 22.30-24.00 **Musico-box**

Monte Ceneri

Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55

- 7.00 **Musique et Informations**
- 9.00 **Radio-matin**
- 11.50 **Les programmes du jour**
- 12.05 **Causerie religieuse**
- 12.30 **Actualités**
- 13.10 **La ronde des chansons**
- 13.30 **Itinéraires folkloriques**
- 14.05 **Radio 2-4**
- 16.05 **Après-midi musical**
- 18.05 **Jeu culturel**
- 18.30 **Chronique régionale**
- 19.00 **Actualités**
- 20.00 **Cycles**
- 20.30 **Blues**
- 21.00 **Haute fréquence**
- 21.30 **Discomix**
- 23.05-24.00 **Nocturne musical**

tv Suisse romande

- 16.25 **Point de mire**
- 16.35 **TV-Contacts**
16.35 Bataille pour la terre (Extrait de « Tell Quel » du 16.4.79)
- 17.00 **Superdupont** Rock ou le rock en France (Reprise de « citizens' Band » du 8.1.79)
- 18.00 **Téléjournal**
- 18.05 **Vacances-jeunesse**
- Rogone et Cluquettis: le braconnier.
- Calimero fait des cadeaux
- Le chat Mikesch au cirque
- Basile, Virgule et Pécora
- 18.35 **Les animaux du soleil**
Ce soir: Pluie sur le territoire des lions.
- 19.00 **Un jour d'été**
- 19.30 **Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui**



11^e épisode.



20.00 **Téléjournal**

20.20 **Raffaella Carrà**

Cette artiste italienne, originaire de Bologne, que l'on compare à Shirley MacLaine, présente ses multiples talents au cours de ce show.

21.20 **En direct avec... un écrivain suisse**
Ce soir, Marc Schindler reçoit Theo Candinas.

22.20 **Interprètes prestigieux**
Vladimir Horowitz interprète le Concerto pour piano N° 3 en ré mineur, op. 30 de Serge Rachmaninov.

L'Orchestre philharmonique de New York est placé sous la direction de Zubin Mehta.

tv Suisse alémanique

- 14.30-16.50 **Da capo**
L'émission des aînés
Ritter Blaubart, opérette de Jacques Offenbach, avec Hanns Nocker, Anny Schlemm, Werner Enders
- 17.00-17.30 **Pour les enfants**
La maison où l'on joue
- 18.25 **Téléjournal**
- 18.30 **Fin de journée**
- 18.40 **Nicholas Nickleby (1)**
Série anglaise en six épisodes d'après le roman de Charles Dickens
- 19.35 **Le petit portrait**
Gunther Gabriel
Les programmes
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.20 **CH Magazine**
Reportages, analyses, commentaires
- 21.05 **Harry O**
Un meurtre qui n'en était pas un. Série policière avec David Janssen et Anthony Zerbe
- 21.55 **Téléjournal**
- 22.10-23.10 **Festival du film de Locarno 1979**
Reportage

tv Suisse italienne

- 18.10 **Les hirondelles**
2. Comment Segli réveilla le soleil. Série
- 18.15 **Grisù**
9. Service secret. Série
- 18.40 **Fili Brindacler**
Les cadeaux de Noël. Série
- 19.05 **Téléjournal**
- 19.15 **La boîte à musique**
Musique pour les jeunes avec Donna Summer
- 19.40 **Le monde où nous vivons**
Les secrets du 7^e continent: 9. La vie secrète des éponges
- 20.10 **Magazine régional**
- 20.30 **Téléjournal**
- 20.45 **Rétrospective du cinéma italien:**
■ **Piccolo mondo antico**
Un film de Mario Soldati, avec Alida Valli et Massimo Serato
- 22.35 **Fire Island**
Documentaire
- 23.30-23.40 **Téléjournal**

tv France 1

- 11.30 **Doris Comédie**
18. La vente de charité.

Série avec Doris Day, Mc-Lear Stevenson, Rose-Marie, John Dehner, etc.

- 12.00 **TF1 actualités**
- 12.30 **Daniel Boone**
12. Le lièvre et la tortue. Série avec Fess Parker, Patricia Blair, Darby Hinton, Dallas Mac Kennon
- 13.40 **Vicky le Viking**
- 14.05 **Pour les jeunes**
14.07 Bricolage. 14.11 Barbapapa. 14.16 Acillon, l'ami des enfants. 14.22 Variétés. 14.25 Adam. 14.28 Infos-magazine. 14.36 Caliméro. 14.48 Bricolage. 14.52 Le monde sans soleil
- 17.00 **Evadez-vous avec TF1**
Les Provinciales: la vigne et le vin. 2. La lumière de septembre
- 18.00 **Anne, jour après jour (37)**
Feuilleton avec Sophie Barjac, Aude Landry, Patrick Viane, Fred Smith
- 18.12 **Jeune pratique**
Le mime
- 18.20 **Actualités régionales**
- 18.44 **Caméra au poing**
20. La vie intime des tarentules (2)
- 19.00 **TF1 actualités**
- 19.30 **Soirée d'allieurs: la Hongrie**
19.35 Les sports d'hiver, téléfilm. 20.50 Divertimento à la hongroise. Divertissement de Laszlo Banki
- 21.40 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

- 11.30 **Quoi de neuf?**
- 11.45 **A2 1^{er} édition du journal**
- 12.25 **Tom et Jerry**
- 12.35 **Les arpens verts**
11. La famille s'agrandit. Série avec Eddie Albert, Eva Gabor, etc.
- 13.00 **Aujourd'hui madame**
Histoire d'amour et de la sexualité au Moyen Age (7). En France: les mœurs amoureuses au Moyen Age
- 14.05 **Sur la piste des Cheyennes**
4. La guerre des clans. Série avec Kurt Russell, Tim Matheson
- 14.50 **Sports**
Sports basques à Saint-Jean-de-Luz. Natation
- 17.00 **Récré A2**
- 17.30 **C'est la vie**
Lettres ouvertes à l'an 2000: une semaine avec Bertrand de Jouvenel
- 17.55 **Des chiffres et des lettres**
- 18.20 **Actualités régionales**
- 18.45 **Les trois caméras de l'été**

- 19.00 **Journal de l'A2 3^e édition**
Les dossiers de l'écran:
- 19.35 **Plège mortel**
Film de Hugh Saikus, Bill Travers, James Hill.
Débat: la nature est-elle cruelle?
- 21.45 **Journal de l'A2 4^e édition**

tv France Régions 3

- 18.10 **Soir 3**
- 18.20 **Actualités régionales**
- 18.40 **FR3 jeunesse**
- 19.00 **Les chevaliers du ciel (31)**
Feuilleton avec: Jacques Santi, Christian Marin
- 19.30 **L'homme de la Sierra**
Un film de Sidney J. Furie. Avec: Marlon Brando, Annette Comer, John Saxon Saxon
- 21.10 **Soir 3**

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Une semaine en rond. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Friedrich Luft s'entretient avec Werner Hinz. 21.00 Panorama. 21.45 Detektiv Rockford: Anruf genügt, série. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Peter Gorden-show. 23.45-23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 15.00 Spécial vacances jeunes. 16.30 Mosaïque. 17.00 Téléjournal. 17.10 Der Sklave Calvisius. 17.35 Plaque tournante. 18.20 Le chat au chapeau. 19.00 Téléjournal. 19.30 Au tribunal. 21.00 Téléjournal. 21.20 On cherche un maire. 22.00 Film forum. 23.00 Alfred Hitchcock: Mord, film. 0.35 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 19.00 Conseils pratiques. 19.15 Rendez-vous. 20.05 Né à... Boppard. 20.50 Gastspiel Klettgau, film. 21.00-0.15 Eine total, total verrückte Welt, film.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-11.45 Der weisse Hengst in der Prarie, film. 18.00 Les oiseaux de l'ombre. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Variétés internationales. 21.40 Frenzy, film. 23.35-23.40 Informations et sports.

+tv

TÉLÉVISION MERCREDI

+tv

Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

- 10.00 **Messe de l'Assomption**
transmise de la place de la Cité à Gruyères (FR).
- 17.45 **Point de mire**
- 17.55 **Téléjournal**
- 18.00 **Vacances-jeunesse**
- Histoire des enfants: Martin, jeune barbier chirurgien au XVI^e siècle.
- Dorothee et le cerf-volant.
- Basile, Virgule et Pécora
- 18.35 **Les animaux du soleil**
Ce soir: l'oasis aux oiseaux.
- 19.00 **Un jour d'été**
- 19.30 **Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui**
12^e épisode.
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.20 **La grande finale**
La grande finale du football américain appellé le championnat du monde, bien qu'il n'y ait eu, de tout temps, que des équipes américaines en lice. Ce n'est pas seulement un événement sportif, mais une grande fête pour des millions d'Américains, avec majorettes, fanfares, rodéos, chœurs des fans, etc.
Ce petit reportage de la ZDF montre les coulisses de la fête, tout en donnant quelques reflets de ce sport inconnu en Europe qui s'appelle le football américain.
- 20.30 **Rencontres folkloriques internationales de Fribourg - 1978**
Quatre jours avec le groupe yougoslave Tine Rozanc.
- 21.00 **Athlétisme**
Meeting international. En direct de Zurich.
- 22.45 **env. Téléjournal**

tv Suisse alémanique

- 10.00-11.00 **Messe de l'Assomption**
Retransmise de Gruyères. (Voir TV romande)
- 17.10-17.50 **Pour les enfants**
Jurko et le poney. Film tchèque
- 18.25 **Téléjournal**
- 18.30 **Fin de journée**
- 18.40 **Carrousel d'été**
- 19.05 **Experiment «Eisenzeit»**
Aujourd'hui: le clan a réussi, le passé revit
- 19.35 **Hucky et ses amis**
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.20 **Show de magie**
à l'Olympia de Paris

- 21.00 **Athlétisme**
Meeting international à Zurich
- 22.30-22.45 **Téléjournal**

tv Suisse italienne

- 10.00 **Messe de l'Assomption**
En Eurovision de Gruyères (Voir TV romande)
- 11.00-11.45 **Il Balcun tort**
- 15.45 **Cortège commémoratif à Glornico**
Pour le 500^e anniversaire de la bataille des Sassi Grossi
- 16.40 **Mio**
Un film de Susumu Hani, avec Brigitte Fossey
- 18.10 **Susi**
- 18.25 **Le rugissement du lion**
- 18.50 **Les aventures de Sinbad le marin**
4. La montagne magnétique
- 19.05 **Téléjournal**
- 19.15 **Vie sous-marine**
Vers les profondeurs
- 19.40 **Signes**
- 20.10 **Magazine régional**
- 20.30 **Téléjournal**
- 20.45 **L'histoire des trains**
5. Les trains de France
- 21.30 **Ardéchois, cœur fidèle (2)**
Feuilleton avec Sylvain Joubert et Claude Brosset
- 22.25 **Téléjournal**
- 22.35-24.00 **Athlétisme**
Meeting international à Zurich

tv France 1

- 9.00 **Foi et tradition des chrétiens orientaux**
- 9.30 **Le jour du Seigneur**
- 10.00 **Messe de l'Assomption**
En Eurovision de Gruyères (Voir TV romande)
- 11.00 **Les grandes expositions**
La Grèce des îles
- 11.30 **La bonne conduite**
10. La signalisation
- 12.00 **TF1 actualités**
- 12.35 **Daniel Boone**
13. L'action de grâces, Série avec Fess Parker, Patricia Blair
- 13.20 **Vicky le Viking**
- 13.45 **Pour les jeunes**
13.47 Bricolage: système D. 14.00 Barbapapa. 14.05 Acillon, l'ami des enfants. 14.09 Variétés. 14.11 Caliméro. 14.20 Bricolage: système D. 14.23 Le petit prince orphelin
- 14.50 **La case de l'oncle Tom**
Un film de Geza Radzanyi Avec: John Kitzmiller, Juliette Gréco, Mylène Demongeot

- 17.25 **Evadez-vous avec TF1**
Les Provinciales: la vigne et le vin. 3. Le fermier de Monbousquet
- 18.30 **Anne, jour après jour (38)**
Feuilleton avec Sophie Barjac
- 18.46 **Caméra au poing**
21. Le vieil homme et les aigles
- 19.00 **TF1 actualités**
- 19.30 **L'histoire en jugement**
Ce soir: Michel Toukhatchevski. Dramatique avec: Daniel Fillion, André Brisaud, Alexandra Kwiatkowski, etc.
- 21.40 **Les musiciens du soir**
L'harmonie de Rives-de-Gier
- 22.00 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Mardi à 20 h. 30 - 16 ans - Dernière séance
LE POT-DE-VIN
Mercredi à 14 h. 30 - 14 ans
DIABOLO MENTHE
Mercredi à 17 h. et 20 h. 30 - 7 ans
L'INSPECTEUR BULLDOZER
Avec Bud Spencer

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Mardi et mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
David Carradine, l'homme qui voulait vaincre la force!
LE CERCLE DE FER

MONTANA Le Casino
027/7 27 64

Mardi et mercredi, matinée à 17 h. - 7 ans
LE BARON DE MUNCHHAUSEN
Soirée à 21 h. - 18 ans
HARDCORE
de Paul Schrader avec George Scott
Il recherche sa fille dans les milieux de la prostitution

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Mardi et mercredi à 17 h. et 21 h. - 18 ans
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT
Lefebvre, Galabru, Darry Cowl, Ceccaldi
Nocturne à 23 h. - 18 ans
HARDCORE
Les milieux de la prostitution

HAUTE-NENDA Cinálpin

Mardi et mercredi, matinée pour enfants à 17 h. - 12 ans
LE FANTÔME DE BARBE-NOIRE
Mardi à 21 h. - 18 ans
SÉRIE NOIRE
Patrick Dewaere, Bernard Blier
Mercredi soirée à 21 h. - 16 ans
LES SŒURS BRONTË
Adjani, Pisier, Huppert

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Mardi et mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
LE CAVALEUR
Un film de Philippe de Broca

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Mardi et mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
L'INVASION DES PROFANATEURS
Avec Donald Sutherland

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Mardi et mercredi à 20 h. 30, mercredi à 15 h. 16 ans
L'AUBERGE DES CHATTES EN COLÈRE
Un film de Don Taylor avec Lee Marvin

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Mardi et mercredi: RELÂCHE
Vendredi, samedi
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE

FULLY Michel

Mini-festival d'été
Mardi et mercredi à 20 h. 30 - 14 ans
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ...
Avec Jean Carmet et Michel Galabru
Jeudi à 20 h. 30 - 18 ans
ZIZI PAN PAN

Locations en nocturne:
Voiture dès Fr. 23.-
(18.00 h - 08.00 h, y compris 50 km)

Martigny 026/ 2 23 33
Sierre 027/55 08 24
Sion 027/22 20 77

AVIS Location de voitures
Utilitaires
Leasing

INSPECTEUR Paul TEMPLE
de Scotland Yard



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

ALPHA PRODUCTION et Editions ATLAS cherchent, pour les cantons de Vaud et Valais

- représentants
- représentantes

Pour la vente de ses différentes éditions en exposition (Comptoir suisse, Comptoir de Martigny et Salon des arts ménagers) et également auprès de la clientèle particulière.

Nous demandons:

- une présentation soignée
- de l'ambition et surtout de la volonté dans le travail

Nous offrons:

- une formation continue et un soutien permanent par un chef d'équipe
- une activité lucrative qui offre des possibilités de gain très importantes
- une grande liberté d'action

Pour un premier contact, téléphoner pour prendre rendez-vous au 021/23 11 19, de 9 à 12 heures et de 14 h. à 18 h. 30. 18-5462

Les chemins de fer Aigle-Orlon-Monthey-Champéry et Bex-Villars-Bretaye

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

conducteurs-contrôleurs
un chauffeur de car

un apprenti commis de gare
libéré des écoles, avec certificat de l'école primaire supérieure ou d'un collège secondaire

2 auxiliaires contrôleurs

pour la saison d'hiver 1979-1980. Durée de l'engagement: du 1er décembre 1979 au 15 avril 1980.

Offres écrites à adresser à la direction des Transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38, 1860 Aigle. 22-120

Nous cherchons, pour une société établie à Genève,

un(e) laborant(in)e A
qui sera chargé(e) des tests de polymériser (polyuréthane et mousses élastomères).

Bonnes connaissances de chimie organique et expérience de l'industrie. CFC laborant. Nous offrons: fonds de prévoyance avec toutes prestations d'une grande société; cadre agréable. Date d'entrée: oct. - nov. 1979.

Les personnes intéressées, suisses ou permis C, sont priées de s'adresser à: M. J.-P. Blumenstein SEPT Sélection d'emplois Rue Verdaine 6, 1204 Genève. Tél. 022/21 20 50 144.210.701

On cherche pour deux mois à **Champex**

une personne

de toute confiance, pour tenir le ménage de trois personnes.

Tél. 026/4 13 78. 36-90389

On cherche

apprenti mécanicien

sur machines agricoles

Tél. 027/36 34 64 36-2860

Entreprise de la place de Sion cherche

apprentie employée de commerce

option G.

Ecrire à case postale 254, 1951 Sion ou tél. 027/22 23 70. 36-7422

Montana Cherchons

une femme de ménage

Trois heures le matin sauf le dimanche, à l'année.

Tél. 027/41 24 67. 36-28802

Je cherche tout de suite ou date à convenir **serveur(euse)**

Hôtel-restaurant-pizzeria de l'Union 1196 Gland

Tél. 022/64 10 25 022/64 33 81 22-6251

On cherche

une servante de cure

(éventuellement couple retraité) pour paroisse du Valais central.

Ménage et entretien de maison. Logement disponible

Tél. 027/38 23 76 dès 18 heures 36-28747

Commerce de fruits et légumes du Valais central cherche, pour entrée immédiate

un chef d'entrepôt

pour triage, conditionnement et entreposage.

Nous offrons, à personne compétente, connaissant la branche, salaire correspondant, avantages sociaux.

Ecrire sous chiffre P 36-900356 à Publicitas, 1951 Sion.

Stuag Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

un magasinier
pour le dépôt d'Ardon

Préférence sera donnée à une personne possédant un métier de base tel que mécanicien, maçon, menuisier.

Faire offre écrite à **Stuag, rue du Midi, à Sion.** Tél. 027/22 54 21.

36-28806

EPA*UNIP

Nous cherchons, pour entrée tout de suite ou à convenir

apprenti(e) décorateur(trice)

Nous offrons:

- semaine de cinq jours
- rabais sur les achats
- avantages sociaux d'une grande entreprise commerciale

Faire offre à la direction des Nouveaux grands magasins S.A., rue de Lausanne 25, 1950 Sion.

Tél. 027/22 53 44.

EPA*UNIP

dans toute la Suisse

Aimeriez-vous un travail indépendant? Alors...

Si vous habitez: Vevey, Martigny, Monthey, Moudon, Lausanne ou leurs régions **n'hésitez pas**, envoyez-nous le coupon ci-dessous car nous cherchons de

nouveaux collaborateurs

pour notre équipe de vente.

Notre adresse: **VITA**, compagnie d'assurance sur la vie Représentation générale Conzett & Huber C.p. 565, 1000 Lausanne 17.

Nom:

Prénom:

Age et profession:

No postal: Localité:

Rue:

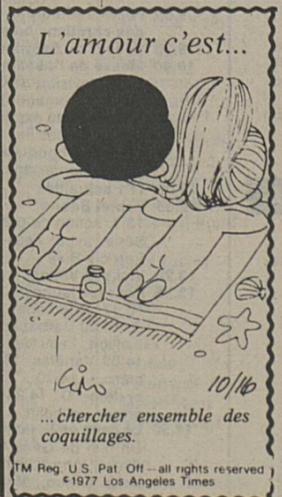
Téléphone:

météo

Soleil présent!

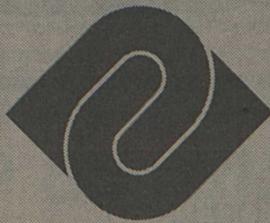
Pour toute la Suisse: bau et chaud. La température sera voisine de 27 degrés cet après-midi. Limite de zéro degré proche de 4000 mètres.

Evolution pour mercredi et jeudi: assez ensoleillé et chaud avec une augmentation de la tendance aux orages. A Sion hier à 13 heures: serein, 24 degrés. 21 à Zurich, 22 à Berne, 23 à Genève et Locarno, 25 à Bâle, 6 au Säntis, 13 à Varsovie, 18 à Stockholm, 19 à Amsterdam et Munich, 20 à Londres, Francfort et Vienne, 22 à Berlin, 25 à Paris, 26 à Milan et Nice, 27 à Lisbonne, 28 à Rome et Barcelone, 29 à Athènes et Tunis, 33 à Madrid.



Journée d'achat à Vevey

PLACETTE



coop city

en face de la gare



Pharmacie Saba



Popularis Tours



Lunetterie Belle Vue



Banque Centrale Coopérative

**Demain
mercredi
15 août
Assomption**

Une fourrure signée
BENJAMIN

L'attrait d'une griffe reconnue
L'assurance d'une haute qualité

En exclusivité:

Christian Dior, boutique fourrure
Fendi, alta moda pronta
Pierre Cardin, fourrure

benjamin
fourrures
Lausanne

13, rue Haldimand
17, rue de Bourg
Galeries du Lido

FOURRURES

Artisan transforme fourrures à la dernière mode.
Trouve la solution pour rallonger tous manteaux et
fourrures. Entretien, conservation, etc.
Travail soigné

KATIA FOURRURES. Tél. 021/23 91 07

Simple Gondo Iselle

UNE EXPOSITION A VISITER
MOBILI VINZIO
GRIGNASCO Tél. 0039.163.41.489

- A 100 km de Gondo
- Grand choix
- Service après vente et garantie
- 5000 m² d'exposition

Grignasco

Prato Sesia Boca Borgomanero

Gozzano, Omegna, Gravello, Domodossola

**Le diocèse de Sion
à Notre-Dame des Ermites
et au tombeau
de saint Nicolas de Flue**

12 - 15 septembre

Train spécial sonorisé

Prix du voyage et autres frais:

(à verser lors de l'inscription)

Adultes Fr. 75.-

Titulaires d'abonnements CFF à demi-tarif Fr. 66.-

Enfants de 6 à 16 ans Fr. 47.-

Automobilistes et cheminots Fr. 22.-

Pension et logement

(à payer à l'hôtelier)

a) avec menu complet le soir au souper Fr. 121.-

b) avec café complet le soir au souper Fr. 108.-

Inscriptions: dans les cures ou auprès de l'organisateur

Gabriel Rey, 3961 Vercorin, tél. 027/55 07 52, c.c.p. 19-1186

Voir communiqué

Cars: Melly & Fils, Sierre, tél. 027/55 01 50

S'adresser aux intéressés

N.B. - Voir communiqué 36-4689

Installations
frigorifiques
Vente, entretien
Réparation

A votre service en Valais
VAL-FRIGO-TECHNIC
SION - CRANS
Tél. 027/23 16 02

Dépannage
samedi
et dimanche
(sans supplément)

Nous sommes de service le 15 août

BOUTIQUE
BOUTIQUE
BOUTIQUE
BOUTIQUE
BOUTIQUE
BOUTIQUE
BOUTIQUE
BOUTIQUE

Karting

**DES PRIX VRAIMENT BARRÉS
SUR NOS ROBES ET BLOUSES**

**Réduction de
40% à 50%**

Place du Midi 46, bât. Les Rochers, Sion - Tél. 23 36 26

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
aux canons les:

Mardi	21.8.79	1300-1900
Mercredi	22.8.79	1300-1900
Jeudi	23.8.79	1300-1900
Vendredi	24.8.79	0715-1700

Région des buts: Croix-de-Javerne, La Rosseline (exclu), L'Au-de-Morcles (exclu), Rionda (exclu), Sur-le-Cœur, L'Au-d'Arbignon (exclu), Le Dzéman, Bésery, Le Diabley, Col du Demècre, Lui-Crève, Six-Tremble, Dents-de-Morcles, Roc-Champion, col des Martinets, Pointe-des-Martinets, La Tourche (exclu), Croix-de-Javerne. 571000/116500.

Les tirs peuvent être:

interrompus pour une longue durée
terminés plus tôt que prévus
annulés

Se renseigner au numéro de téléphone 025/65 24 21, int. 262.

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71 (65 24 21)

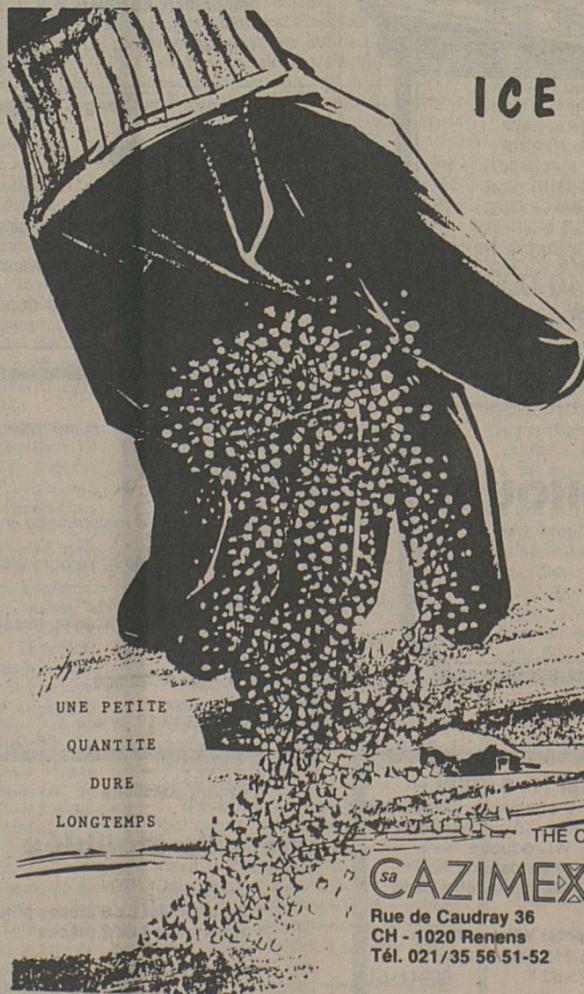
NOUS LUTTONS CONTRE LA POLLUTION

Homologué par le Service fédéral de l'hygiène publique

DÈS MAINTENANT, COMMANDEZ:
communes, gérances, industries et collectivités

ICE-CHASER

Le produit chimique miraculeux qui fait fondre la glace 30 fois plus rapidement que le sel!



ICE CHASER

Produit non corrosif
et non toxique

Empêche la glace et la neige tassée
d'obstruer les voies d'accès et marches
d'escaliers, ainsi que les gouttières.

Agit rapidement.

Ne cause aucun dommage à l'herbe
ni au béton.

Assure aux véhicules la traction des roues.

Inoffensif pour enfants et animaux.

Livraison minimum par tonnelet de 45 kg.

Dès maintenant, commandez!

Prix spécial par grosses quantités

BON de commande

Nom:

Prénom:

Rue:

NP Localité:

Signature:

sa **CAZIMEX**
Rue de Caudray 36
CH - 1020 Renens
Tél. 021/35 56 51-52

DENNER

économie garantie!

Actions à partir du 14.8.79



Kambly
Bricelets
qualité suisse
surfine
100 g ~~1.50~~

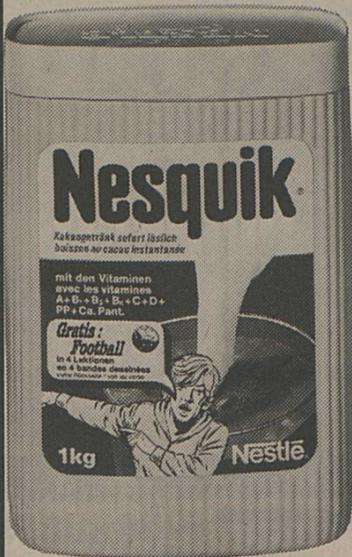
1.25

nouveau chez DENNER



Primavera
7 spécialités de biscuits
assorties
185 g ~~3.25~~

2.75
(100 g 1.49)



boisson
instantanée
au cacao

1000 g ~~7.50~~

6.50

Coca-Cola



boîte

3,3 dl ~~3.80~~

-.50
(1dl -.15)



quanto
revitalisant textile
au frais parfum
de fleurs
4 litres ~~6.10~~

5.10
(1 litre 1.27)



DAWA
dessert
vanille 105 g
chocolat 90 g
sachet ~~95~~

-.75

flan caramel
avec sucre caramélisé
prêt à l'emploi 45 g ~~1.30~~

-.95



Gamay
de Yougoslavie
Rekovac
Vin rouge fruité
et harmonieux
1 litre ~~3.25~~

2.75
(+ dépôt -.40)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



Votre appartement
au bord du
Lac Léman
**Résidence
PORT-BATIAZ**
à St-Gingolph (Suisse)
(disponible dès avril 1980)

Appartements spacieux, au bord du lac

2 pièces dès frs.	140 000.-
3 pièces dès frs.	254 000.-
4 pièces dès frs.	280 000.-

Renseignements et visite:
**PEIKERT-FAVRE-DUCHOUD
ARCHITECTURE S.A.**
Tél. 021/61 59 77

A VENDRE

MOLLENS 1 maison ancienne à rénover, avec 600 m2 de terrain, très grande et structures en bon état, toit état de neuf Fr. 150'000.- idéal pour jeune, artisan, entrepreneur etc

c. p. 3960 Sierre
FORFI Tél. 027/55 38 60

Votre chalet Fr. 47 000.-
en madriers, 2 chambres à coucher, 1 pièce de séjour, coin à manger, cuisine installée, WC-douche. Non compris les fondations. Chalet d'exposition peut être visité à Sierre.

Renseignements: Villaronde S.A.
Case postale 245, 3960 Sierre
Tél. 027/55 75 63 89-44161

Nous cherchons
chambres
durant le Comptoir de Martigny.
Tél. 038/24 52 32.
Case postale 221, 2035 **Corcelles**.
28-532

Villars-sur-Ollon
245 m2 de très beaux

locaux commerciaux
à louer ou à vendre
plein centre.
S'adresser au constructeur de l'immeuble:
Immobilier de Villars S.A.
1884 Villars-sur-Ollon.
Tél. 025/35 31 41 ou 35 22 06.
18-4605

A vendre, **Les Granges (Salvan)**
un joli chalet
au centre du village, rustique, rénové, 4 pièces sur deux niveaux, 2 caves, vue imprenable, place de parc, à 10 minutes des installations mécaniques des Marécottes.
Ecrire sous chiffre P 36-90388 à Publicitas, 1951 Sion.

Val d'Hérens
Près de Pralong, en pleine nature
CHALET
Avec 2000 m2 et maisonnette indépendante. 2 chambres, cuisine, séjour, WC, douche. Endroit calme, au milieu des mayens, avec accès par route d'été. Fr. 89 000.- Pour traiter: Fr. 20 000.-
Tél. 027/43 14 12, le soir 36-260

A vendre à **Mollens**
une villa meublée
comprenant:
1 appartement de 6 pièces plus
1 appartement de 2 pièces
Tél. 027/41 27 32. 36-28801

A louer à l'année, sauf août et 15 jours à Noël, à **Vichères**
un chalet
4 chambres, 9 lits, 2 salles de bains.

S'adresser à M. Verbeke à Vichères.
Tél. 026/4 22 28. *36-400847

A Sion à louer tout de suite
joli studio
meublé.
Proximité poste Nord.
Tél. 022/47 64 78 heures des repas. *18-321802

Urgent
On cherche
locaux 60 à 80 m2 ou appartement 2 à 3 pièces
à but professionnel, dans centre ville de Sion ou abords immédiats.
Faire offre sous chiffre P 36-28596 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à **Montana-Village**
appartement de 4 1/2 pièces
Fr. 400.- + charges. Possibilité de louer un garage.
Tél. 027/23 43 37 le soir. 36-28674

A louer à Sion, Gravelone 8
un studio meublé
Fr. 320.- par mois plus électricité. Libre dès le 1.9.79.
Tél. 027/22 14 68 heures bureau 89-87

A VENDRE

SIERRE Borzuat 1 maison ancienne à rénover, 2 caves, 2 petits appartements, pierre ollaire, cachet etc (pour jeune, carnotzet etc) Fr. 45'000.- // **Glaray** 1 maison ancienne, toit neuf, cave voûtée, terrain attenant, à améliorer Fr 135'000.- // **Ss - G é r o n d e** 1 appart. 4 pces avec garage, dernier étage, état de neuf, balcon plein sud Fr. 136'000.- // **R i o n d a z** 1 appart. 3 pces + garage Fr. 145'000.-

FORFI c. p. 3960 Sierre
Tél. 027/55 38 60

Région Riddes
Urgent! A vendre
belle villa
jardin, garage, bien située, parfait état. Fr. 248 000.- (occasion à saisir).
Ecrire sous chiffre PY 305057 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Je cherche
terrain pour chalet
entre 5000 et 10 000 m2
Région: Arbaz - Grimisuat
Ecrire sous chiffre P 36-28613 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre **région de Granges**
1000 m2 de terrain pour villa
complètement équipé
Ecrire sous chiffre P 36-900354 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny, début 1980, dans maison ancienne entièrement restaurée
3 petits appartements
comprenant chacun
1 living
1 chambrette
1 cuisine
1 salle de bains
plus un carnotzet.
Ecrire sous chiffre P 36-28779 à Publicitas, 1951 Sion.

Vétroz, à vendre
villa jumelée
Comprenant caves, garage, buanderie, living avec cheminée et escaliers apparents, W.C. séparé, coin à manger, cuisine avec lave-vaisselle, trois chambres à coucher, une salle de bains, galetas, jardin.
Fr. 255 000.-. Financement à 80% disponible.
Faire offre sous ch. P 36-900303 à Publicitas, 1951 Sion. 36-232

SIERRE
A vendre
salon de coiffure
Possibilité de financement, éventuellement en gérance.
Ecrire sous chiffre 482'954 à Publicitas, 1800 Vevey

Athlétisme

Un « sprint d'or »
demain
à Zurich

Page 10

Tennis

Connors
conserve
son titre

Page 11

Football

2^e ligue:
les entraîneurs
répondent...

Page 12

F1: échos du GP d'Autriche

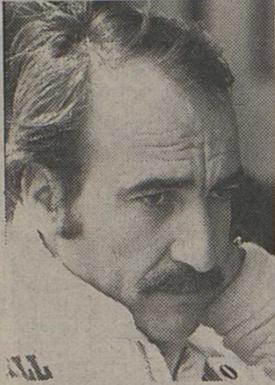
UNE montagne de suppositions, à manipuler avec la plus grande précaution, alimentait toutes les conversations dans le paddock des F1. Les nouvelles les plus farfelues fusaiement. Ainsi, le team Wolf, appartenant à Walter du même nom, nouveau riche « m'as-tu-vu », serait soit racheté par l'acteur américain Paul Newman, soit conserverait son statut actuel à condition que Wolf s'approprie le concours de Lauda, ou tomberait entre les mains du tandem Peter-Warr - Olympus. Mais, de l'avis général, Niki Lauda aurait déjà signé son engagement chez McLaren où son coéquipier se nommerait John Watson.

Par contre, BMW n'entrerait pas dans le jeu, par l'intermédiaire du moteur turbo-compressé, puisque l'annonce d'une collaboration entre la maison bavaroise et McLaren est formellement démentie. Plus sérieuses apparaissent les rumeurs qui font état de la vente d'Osella en F1, soutenu par la firme de pneumatiques Pirelli.

Eddie Sheever, jeune prodige italo-américain, conduirait cette nouvelle voiture, bien qu'il soit fortement question à son sujet, ainsi que pour Patrick Tambay, d'une place dans l'équipe Williams où Jones est naturellement confirmé.

Pour compléter ces ragots, on note en outre que Dépailler trouverait son bonheur en Italie chez Alfa-Alfa, laissant sa place chez Ligier à Clay Regazzoni dont les rapports d'amitié avec Laffite sont évidents.

Terminons en affirmant que Copersucar jette l'éponge. Emerson Fittipaldi annonce une nouvelle orientation pour la saison prochaine avec deux voitures



Clay Regazzoni chez Ligier la saison prochaine? C'est possible! (Photo Bild + News)

sponsorisées par un autre commanditaire.

L'espoir helvétique Marc Surer participait à un show Procar-BMW M1 (8^e rang) dans des conditions difficiles, victime d'une intoxication alimentaire: « J'attends avec impatience le

De notre envoyé spécial Michel Wyder

dénouement du championnat d'Europe de F2, dimanche prochain à Donington. Ma carrière peut en dépendre. Aussi, malgré certains contacts pour conduire éventuellement en F1 l'an prochain, toute mon attention se reporte sur cette ultime épreuve décisive qui me verra en lutte avec Cheever et Hemton pour l'attribution du titre de F2. BMW a exigé des priorités au sein de l'équipe March, estimant que

l'attitude de mes équipiers me privait aujourd'hui d'un capital points plus important. Cette demande tombera peut-être trop tardivement, mais j'estime personnellement qu'une consécration sportive s'acquiert sans aide extérieure. » nous confiait Surer dans un élan d'idéalisme très éloigné de certaines retombées économiques.

★
Conflit entre deux têtes de lard chez Brahmam-Alfa Romeo: Carlo Chiti, le père du moteur italien équipant les voitures de Bernie Ecclestone aurait menacé ce dernier en ces termes: « Si vous ne modifiez pas le réservoir d'huile des Brahmam je ne vous livrerai aucun moteur pour la prochaine séance de Zandvoort. » (Grand Prix de Hollande). A faire à suivre.

★
Suite au triomphe de la Williams d'Alan Jones, son moteur Cosworth a été plombé et subira un examen en Angleterre pour en vérifier la conformité. Cette demande formulée par le commissaire technique de nationalité suisse Kurt Schild trouvera son épilogue dans quelques jours.

Le nouveau système de calcul des points attribués au championnat du monde rencontre une désapprobation générale.

A ce jour, seul Clay Regazzoni comptabilise pour la seconde partie de la saison les quatre fatidiques résultats. Il peut donc dans l'immédiat s'appliquer à effacer son point glané à Dijon au profit d'un meilleur total. Ces calculs d'épiciers obligeront tous les pilotes à chercher le résultat le plus favorable jusqu'au dernier grand prix (Canada).

Une certitude: cette formule boiteuse sera abandonnée à la fin de la présente saison.

Le cadeau de Maulini à Blatter

Au Eggberg, à fin juin, ce sont des ennuis de moteur qui l'avaient empêché de battre en brèche la suprématie de l'équipe Sauber: Kobelt et Blatter poursuivaient ce jour-là leur festival. A Anzère, il y a une semaine, c'est une petite faute de conduite qui le privait de la victoire finale. Mais dimanche à Oberhallau, près de Schaffhouse, Louis Maulini (Ralt) n'a rencontré aucun problème et c'est le plus normalement du monde qu'il s'est imposé, avec une belle marge sur ses deux rivaux Kobelt et Blatter. L'an passé déjà, Maulini avait « marché comme un avion » lors de la série des courses de côte. Le voilà donc remis sur orbite, prêt désormais à prendre en chasse Kobelt, avec

la médaille d'argent du championnat comme enjeu, étant entendu que celle d'or ne pourra plus échapper à Beat Blatter.

En effet, le succès du Genevois arrange bien les affaires de Blatter car, pour lui, il importait surtout d'éloigner d'une façon ou d'une autre son équipier de chez Sauber, Edy Kobelt, du premier rang...

« Comme à Anzère, je n'ai pas pris de risques; j'avais besoin de points et j'ai couru en fonction de cet objectif », déclarait le Haut-Valaisain à qui il manque maintenant huit points (en quatre courses) pour devenir champion suisse de formule 3. Huit points, cela équivaut à une cinquième place qu'il n'aura aucune peine à signer ce week-end

aux Rangiers. Deux choses encore à signaler de ce rendez-vous d'Oberhallau: d'une part la revanche prise par Walter Baltisser (Ralt F2) sur Fredy Amweg (Martini F2) ce qui lui permet de s'installer provisoirement en tête de la coupe suisse des montagnes et le succès (en dépit d'ennuis de boîte) remporté par l'Orserain Jean-Daniel Murisier (Alpine) qui, certes, n'avait pas une concurrence très étoffée à écarter mais qui cependant soigne à chaque fois la manière en obtenant des chronos de qualité. Quant à Roger Rey, il s'était distillé, préférant réviser son moteur Toyota, surmené par une vingtaine d'épreuves, avant de s'aligner aux Rangiers dimanche prochain. J.-M. W.

Seize manches en F1 l'an prochain

Le Grand Prix de Suède à Anderstorp, qui avait été annulé cette année, a été réintroduit au calendrier du championnat du monde des conducteurs de formule 1, pour 1980. Ce sont ainsi à nouveau seize manches qui figurent au programme

13 janvier: GP d'Argentine à Buenos Aires. - 27 janvier: GP du Brésil à Interlagos. - 2 mars: GP d'Afrique du Sud à Kyalami. - 30 mars: GP des Etats-Unis ouest à Long Beach. - 4 mai: GP de Belgique à Zolder. - 18 mai: GP de Monaco à Monte-Carlo. - 1^{er} juin: GP d'Espagne à Jarama. - 14 juin: GP de Suède à Anderstorp. - 29 juin: GP de France au Castellet. - 13 juillet: GP d'Angleterre à Brands Hatch. - 3 août: GP de RFA à Hockenheim. - 17 août: GP d'Autriche à Zeltweg. - 31 août: GP de Hollande à Zandvoort. - 14 septembre: GP d'Italie à Monza ou Imola. - 5 octobre: GP du Canada à Montréal. - 12 octobre: GP des Etats-Unis est à Watkins Glen.

★
Bien qu'il n'ait pas marqué de points lors de la manche courue à Kinnekulla (Fin), le Français Alain Prost s'est assuré le titre de champion d'Europe de formule 3.

Double belge au GP Guillaume-Tell Demol règle le sprint

La première étape du prix Guillaume-Tell, qui conduisait les coureurs de Lucerne à Brunnen sur 150 kilomètres, s'est achevée par un doublé belge. Dirk Demol et Jan Bogart se sont montrés les plus rapides d'une échappée de sept coureurs dans laquelle figurait le Suisse Richard Trinkler. Le gros de la troupe terminait à 17 secondes du vainqueur.

Cette première étape s'est déroulée de manière fort animée. Dès le 4^e kilomètre, les organisateurs notaient une première fugue. Quelques kilomètres plus loin, une dizaine d'hommes ouvraient la marche. Dans la montée vers Beromunster, neuf autres coureurs, parmi lesquels le Suisse Kilian Blum, faisaient la jonction avec le peloton de tête. Les premiers points pour le grand prix de la montagne revenaient au Soviétique Galialet-Dinov devant Fausto Stiz et Traxler. Mais la descente remettait les choses en ordre avec un regroupement général.

Les choses sérieuses commençaient à l'ins avec la fuite de cinq éléments, où figurait le puissant Soviétique Averin. A Zoug, au kilomètre 84, ces cinq fuyards comptaient une avance de deux minutes sur le peloton. Dans la seconde escadade de la côte d'Allewinden, l'écart avait diminué à 1'15". Le Tessinois Rocco Cattaneo faisait alors le forcing pour ramener les favoris sur le groupe de tête. C'était chose faite à Kusnacht. La dernière phase de la course stimulait les coureurs, et les escarmouches se suivaient à un rythme régulier. A deux kilomètres de la ligne d'arrivée, sept coureurs faussaient compagnie au peloton.

Sous la banderole finale, l'avance se chiffrait à 17 secondes sur le gros de la troupe. Les Belges Dirk Demol et Jan Bogart imposaient alors leur

Classement de la 1^{re} étape Lucerne - Brunnen, 150 km: 1. Dirk Demol (Be) 3 h. 32'48" (moyenne 41,024 km/h). 2. Jan Bogart (Be). 3. Herbert Spindler (Aut). 4. Anders Adamson (Su). 5. Allan Jacobsen (Dan). 6. Richard Trinkler (S). 7. Ronny Van Holen (Be) tous même temps. 8. Ronny Claes (Be) à 17". 9. Peter Becker (RFA). 10. Leo Karner (Aut). 11. Francis Castaing (Fr). 13. Werner Blaudzun (Dan). 14. Morten Saether (Nor). 15. Frantisek Kalis (Tch). - Puis: 19. Gilbert Glaus (S). 27. Urs Gröbli. 38. Jean-Marie Grézet. 42. Kilian Blum. 45. Ewald Wolf (Lie). 49. Robert Thalmann. 62. Jürg Luchs. 67. Daniel Müller. 69. Rocco Cattaneo. 71. Kurt Ehrensperger même temps; puis: 92. Viktor Schraner à 12'39".

LE TOUR DE HOLLANDE Raas en... orange!

Jan Raas portera le maillot orange de leader du Tour de Hollande, dans la première étape de cette épreuve, qui conduira les 80 coureurs de Steenwijk à Amsterdam, sur une distance de 216 kilomètres. Raas a battu son compatriote et coéquipier Gerrie Knetemann et le Belge Daniel Willems dans le prologue.

Il a couvert les 2,5 kilomètres de cette mise en jambes qui se disputait à Steenwijk à une moyenne avoisinant les soixante kilomètres à l'heure.

Le classement: 1. Jan Raas (Ho) 2'56"71. 2. Gerrie Knetemann (Ho) 2'58"08. 3. Daniel Willems (Be) 2'58"99. 4. Bert Osterbosch (Ho) 2'59"43. 5. Aad Van den Hoek (Ho) 2'59"65. 6. Ludo Peeters (Be) 2'59"72. 7. Jean-Luc Van den Broucke (Be) 3'01"96. 8. Patrik Venenage (Be) 3'02"77. 9. Henk Lubberding (Ho) 3'03"24. 10. Ferdi Van den Haute (Be) 3'03"47.

Athlétisme: de bonnes performances lors des championnats à l'étranger

Lutz Dombrowski, vainqueur de la coupe d'Europe à Turin avec un bond de 8 m 31 à la longueur, a de nouveau franchi la barre des 8 mètres, lors de la dernière journée des championnats de la RDA, à Karl-Marx-Stadt. Malgré des conditions atmosphériques défavorables - pluie, bourrasques et froid - Dombrowski a réussi un excellent bond à 8 m 11. Par ailleurs, au lancer du disque, tant Evelyn Jahl chez les dames que Wolfgang Schmidt chez les messieurs, qui détiennent tous deux les records du monde, ont aisément conservé leur titre. Au 400 m féminin, en l'absence de Marita Koch qui entendait se ménager pour la coupe du monde, c'est Gabriele Kotte qui s'est imposée en 50"70 tandis que chez les messieurs trois athlètes descendaient sous les 46". A la hauteur féminine enfin, Rosemarie Ackermann a confirmé son succès de Turin en s'imposant à 1 m 92.

A Stuttgart, où avaient lieu les championnats de RFA, le mauvais temps a également joué un mauvais tour aux athlètes. Cela n'a pourtant pas empêché Gerd Nagel de franchir pour la deuxième fois de sa carrière 2 m 30 à la hauteur, au terme d'un concours très relevé et au cours duquel il a battu les favoris Dietmar Mögenburg (3^e) et Carlo Thränhardt (6^e). Cette discipline est vraiment très riche en individualités de talent actuellement en RFA puisque le deuxième, André Schneider, a porté son record personnel à 2 m 27. A relever encore les 87 m 14 réussis par Michael Wessing au lancer du javelot ainsi que les 20'68 de Franz-Peter Hofmeister au 200 mètres et

les 22'96 de l'« ancienne » Annegret Richter sur la même distance.

★
Disputés dans la banlieue d'Orléans (Loiret), les championnats de France ont, dans l'ensemble, été d'un faible niveau. Lors de la dernière journée pourtant, à relever le « doublé » réussi sur 5000 m par Dominique Coux, déjà vainqueur vendredi du 10 000 mètres, ainsi que les 3'37"2 d'Alex Gonzalez sur 1500 mètres. Mais le concours à la perche, dont on attendait beaucoup, n'a pas répondu aux espoirs, Philippe Houvion l'emportant avec 5 m 40 avant

d'échouer à 5 m 50. A Nimègue enfin, le meilleur résultat des championnats de Hollande a été obtenu par Harry Schulting, lequel en 48"73 a battu son record national du 400 m haies qu'il avait fixé à 49"44 lors de la demi-finale de la coupe d'Europe à Genève.

● L'Italien Pietro Mennea, vainqueur du 200 m en 20"31 et sa compatriote Sara Simeoni, lauréate du saut en hauteur avec un bond de 1 m 95, ont réussi les meilleures performances de la réunion internationale de Pescara.

La sélection d'Amérique

Le Canada, avec 18 sélectionnés, et Cuba, avec 15, constitueront l'ossature de l'équipe d'Amérique pour la coupe du monde qui se déroulera au stade olympique de Montréal du 24 au 26 août prochains.

Voici la sélection:

MESSIEURS. - 100 m: Sylvio Leonard (Cuba). - 200 m: Sylvio Leonard (Cuba). - 4 x 100 m: Sylvio Leonard (Cuba), Osvaldo Lara (Cuba), Nelson Roca (Bré), Hasley Crawford (Trinité), James Gilkes (Guyane), Alteviv Arayio (Bré). - 400 m: Colin Bradford (Jam). - 4 x 400 m: Brian Saunders (Can), Bertland Cameron (Jam), Colin Bradford (Jam), Clyde Edwards (Barbades), Ian Stapleton (Jam). - 800 m: Alberto Conceicao (Bré). - 1500 m: Paul Craig (Can). - 5000 m: Rodolfo Gomez (Mex). - 10 000 m: Peter Butler (Can). - 5000 m steeple: Philippe Laheurte (Can). - 110 m haies: Alejandro Casanas (Cuba). - 400 m haies: Antonio E. D. Ferreira (Bré). - Hauteur: Milton Ottey (Can). - Longueur: David Girald (Cuba). - Perche: Bruce Simpson (Can). - Triple saut: Joao Carlos de Oliveira (Bré). - Poids: Bishop Dolegiewicz (Can). - Disque: Luis Deliz (Cuba). - Marteau: Armando Orozco (Cuba). - Javelot: Antonio Gonzales (Cuba). - Réserves: Owen Hamilton (Jam, 800 m), Eduardo Castro (Mex, 1500 m), Francisco Centelles (Cuba, hauteur), Bradelly Cooper (Bahamas, disque).

DAMES. - 100 m: Angela Taylor (Can). - 200 m: Angela Taylor (Can). - 4 x 100 m: Sylvia Chivas (Cuba), Lilieth Hodges (Jam), Rose Allwood (Jam), Angela Taylor (Can), Marlene Ottey (Jam). - 400 m: June Griffith (Guyane). - 4 x 400 m: Aurelia Penton (Cuba), June Griffith (Guyane), Jacqueline Pusey (Jam), Marita Payne (Can). - 800 m: Anne Mackie-Morelli (Can). - 1500 m: Brit McRoberts (Can). - 3000 m: Shauna Miller (Can). - 100 m haies: Sharon Lane (Can). - 400 m haies: Francine Gendron (Can). - Hauteur: Debbie Brill (Can). - Longueur: Anna Alexander (Cuba). - Poids: Maria Sarria (Cuba). - Disque: Christina Betancourt (Cuba). - Javelot: Maria Colon (Cuba). - Réserves: Sheila de Oliveira (Bré, 100 m), Debbie Campbell (Can, 800 m), Eloina Echeverria (Cuba, longueur).

SAVIÈSE - Saint-Germain

Mardi 24 août à 20 heures

Savièse - ES Nendaz

Quart de finale de la coupe valaisanne

Odette Vetter: record valaisan

Dans la complexité des championnats suisses d'athlétisme qui se sont déroulés ce week-end à Zoug, une performance de très bon niveau a échappé à notre correspondant suisse alémanique.

Il s'agit du nouveau record cantonal que la Valaisanne Odette Vetter réalisait sur 3000 mètres. Elle couvrait la distance en 10'24"53 et établissait ainsi un nouveau record valaisan de la distance. Elle améliorait de 3 secondes exactement ce record qui était déjà détenu par elle-même en 10'27"53.

Voilà un exploit qu'il fallait relever. Bravo Odette!

MOTOCROSS

Les dernières manches du championnat du monde

Les dernières manches du championnat du monde des 125 (Mongay-Lerida), 250 (Samokou) et 500 cm³ (Ettelbruck) n'ont eu aucune influence sur le classement général. En effet, toutes les catégories avaient déjà couronné leur champion respectif. Harry Everts était en tête des 125, Hakan Carlqvist dans celle des 250 et Graham Noyce n'était plus à déloger en 500 cm³. Les résultats:

● 125 cm³ à Mongay-Lerida: première manche: 1. Harry Everts (Be), Suzuki. 2. Akira Watanabe (Jap), Suzuki. 3. Gaston Rahier (Be), Yamaha. 4. Pauli Piipola (Fin), Husqvarna. Deuxième manche: 1. Harry Everts (Be), Suzuki. 2. Akira Watanabe (Jap), Suzuki. 3. Gaston Rahier (Be), Yamaha. 4. Peter Groenveld (Ho), Honda. Classement final: 1. Harry Everts (Be), champion du monde. 2. Akira Watanabe (Jap). 3. Gaston Rahier (Be).

● 250 cm³ à Samokou (Bul): Première manche: 1. Gennadi Moissejev (URSS), KTM. 2. Jean-Claude Laquaye (Be), SWM. 3. Jaroslav Falta (Tch), CZ. 4. Rolf Dieffenbach (RFA), Kawasaki. 5. Pavel Ruliev (URSS), KTM. Deuxième manche: 1. Gennadi Moissejev (URSS), KTM. 2. Jaak Van Velthoven (Be), KTM. 3. Torao Suzuki (Jap), Montesa. 4. Erkki Sundstroem (Fin), Husqvarna. 5. Kees Van den Ven (Ho), Maico. Classement final: 1. Hakan Carlqvist (Su) 248 points. 2. Neil Hudson (GB) 178.

● 500 cm³ à Ettelbruck (Lux): Première manche: 1. Brad Lackey (EU), Kawasaki. 2. André Malherbe (Be), Honda. 3. Herbert Schmitz (RFA), Maico. 4. André Vromans (Be), Suzuki. 5. Yvan Van den Broeck (Be), Maico. Deuxième manche: 1. André Malherbe (Be), Honda. 2. Brad Lackey (EU), Kawasaki. 3. Gerrit Wolsink (Ho), Suzuki. 4. Heikki Mikkola (Fin), Yamaha. 5. Hakan Andersson (Su), Husqvarna. Classement final: 1. Graham Noyce (GB), champion du monde 225. 2. Gerrit Wolsink (Ho) 177. 3. André Malherbe (Be) 176.

AHTLÉTISME

DEMAIN
SOIR
À
ZURICH

Le « sprint d'or » mais aussi le 1500 m avec le fabuleux pari de Sebastian Coe

POUR les athlètes qui occupent le faite de la hiérarchie mondiale, le meeting international de Zurich constituera l'un des ultimes rendez-vous avant la coupe du monde des 24-25 et 26 août prochains à Montréal.

Pour le public suisse, habitué ou non à vivre l'événement, ce sera sans doute l'occasion unique d'assister à un spectacle grandiose sur ce stade du Letzigrund dont la prodigalité en matière de performances de choix ne se mesure plus.

Les deux, on en a aujourd'hui la certitude, uniront leurs efforts sans la moindre retenue afin d'élever ce meeting international de Zurich, comme chaque année, au rang des compétitions les plus nobles et les plus riches de la saison athlétique mondiale.

Barré (20''38 sur 200 m). Cinq absences qui ne parviendront évidemment pas à ternir ce majestueux «Sprint d'or» appelé à être un des tout grands moments du meeting de demain soir.

Le fabuleux pari de Coe

L'autre grand moment de la soirée sera sans conteste le 1500 m qu'animera le Britannique Sebastian Coe. Depuis qu'il s'est installé en tête de la hiérarchie mondiale du 800 m (1'42''3 le 5 juillet à Oslo) et du mille (3'49''0 le 17 juillet sur la même piste), le Britannique est littéralement arraché par les organisateurs de meeting. Ceux de Zurich ont eu la chance de pouvoir garantir sa participation et qui plus est sur 1500 m, dernière discipline du demi-fond qui manque encore à son palmarès. Actuellement en stage d'entraînement à Macolin,

Par Gérard Joris

le jeune prodige anglais (22 ans) a avoué s'intéresser très sérieusement au record mondial, demain soir, à Zurich. Il s'agira donc pour les organisateurs de trouver maintenant le lièvre capable d'assurer un train élevé à la course pour placer ensuite le Britannique, dont on connaît la remarquable pointe de vitesse (moins de 46'' sur 400 m), sur l'orbite qui l'amènerait au record mondial du Tanzanien Filbert Bayi (3'32''2 depuis 1974) et qui en ferait le premier athlète à posséder simultanément les records du monde du 800 m, du 1500 m et du mille.

Pour l'aider dans son entreprise, Coe pourra notamment compter sur l'Américain Craig Masback (3'52''02 au mille), sur le Kenyan Mike Bolt et sur le Suisse Pierre Déléze (3'36''7 sur 1500 m cette saison et qui disposera à l'occasion en or de racheter ses récents échecs de Karlovac, Moscou et Zoug).

Les autres points chauds

Les autres points chauds d'une soirée au programme d'une extraordinaire densité se cristalliseront autour du 110 m haies où le recordman du monde, Renaldo Nehemiah (13''0), sera opposé à ses compatriotes Greg Foster (13''28 cette année), Charles Foster, Cooper et Bethel, du 400 m haies (Edwin Moses l'invincible tentera, malgré la présence du Soviétique Archipenko - 48''35 cette saison - de présenter un nouveau festival en attendant de pouvoir affronter l'Allemand de l'Ouest Harald Schmid, du 5000m où le Suisse Ryffel (13'13''3) sera principalement opposé à l'Éthiopien Miruts Yifter (13'20''8), à l'Irlandais John Tracy, à l'Australien Gérard Barrett (13'23''), à l'Allemand Wessinghage (13'19''9) et au Roumain Ilie Florou (13'21''7), et enfin du concours du saut à la perche où l'on retrouvera le Français Philippe Houvion (5 m 65), l'Américain Mike Tully (5 m 53), le Belge Patrick Desruelles (5 m 55), les Polonais Kozakiewicz et Slusarski (tous deux à 5 m 50 cette saison) et le Soviétique Trofimenko (5 m 50 également).

Wolfgang Schmidt au lancer du disque (69m08) et Karl-Hans Riehm au lancer du marteau enfin tenteront à leur tour, dans leur discipline respective, de relever le défi lancé par les coureurs de sprint et de demi-fond. Puisqu'il apparaît de plus en plus que ce sera dans ce domaine que les spectateurs du Letzigrund connaîtront les plus folles émotions!

Le gratin féminin également présent

D'une exceptionnelle richesse sur le plan masculin, le meeting international de Zurich le sera



Pierre Déléze (206) a connu quelques déboires, samedi, lors des championnats suisses. Demain soir, à Zurich, le Valaisan aura une occasion en or d'effacer définitivement ses récents échecs sur 1500 m.

Photo ASL

presque autant sur le plan féminin. Dans les épreuves qui leur seront réservées, on retrouvera en effet Evelyn Ashford, Annegret Richter et Irena Szewinska sur 100 m et sur 200 m, Natalia Marasescu, Grete Waitz, Svetlana Ulmasova, Cornelia Bürki, Brigitte Kraus et Julie Brown sur 1500 m, la recordwoman du monde Grazyna Rabsztyń et la Soviétique Tatjana Anisimowa sur 100 m haies et enfin la championne olympique du saut en longueur, l'Allemande de l'Est Angela Voigt. Autant de présences en fait qui vont donner au meeting de Zurich la dimension qu'il mérite et au public la garantie absolue de vivre, d'un bout à l'autre de la soirée, un spectacle absolument grandiose!

Un spectacle assuré

Pour se convaincre de la garantie offerte par les organisateurs du meeting international de Zurich, il suffirait évidemment de jeter un rapide coup d'oeil à la liste (provisoire) des athlètes annoncés pour le meeting de demain soir. Lorsque l'on sait que celle-ci comprend la majorité des meilleurs sprinters mondiaux du moment parmi lesquels les Américains Sanford, Glance, Edwards, Coleman, Mc Tear et Riddick, tous à moins de 10''20 cette saison sur 100 m, ainsi que le Polonais Woronin (10''16), qu'elle comprend également quelques-unes des étoiles du demi-fond et du demi-fond prolongé (Coe, Wulbeck, Savic, Harald Schmid, Robinson, Déléze, Yifter, Florou, Wessinghage et Ryffel) et qu'elle se clôt par l'énumération des noms les plus prestigieux des disciplines du saut (perche) et des lancers (disque, poids et marteau), il n'y a évidemment aucune raison apparente à manifester une quelconque appréhension. L'affiche, à elle seule promet. La valeur et la volonté des athlètes fera à elle seule le reste. Le spectacle, dans ces conditions, paraît évidemment garanti!

Le «Sprint d'or»

Le meeting de Zurich, on le sait, a obtenu des instances supérieures de l'athlétisme international le droit de mettre sur pied le «Sprint d'or» de l'année. Le public zurichois pourra donc suivre, demain soir au Letzigrund, dans un affrontement direct digne d'une grande finale olympique, la quasi totalité des meilleurs sprinters mondiaux du moment. A la liste annoncée et sur laquelle figurent notamment les Américains Sandford (10''07 sur 100 m, meilleure performance mondiale de l'année, et 20''19 sur 200 m), Glance (10''12 et 20''39), Edwards (10''15 et 20''33), Coleman (10''15), Mc Tear (10''17), Riddick (10''19 et 20''44), Hart (10''20), Gilkes (10''23 et 20''40), Evans (10''23), Williams (10''23), le champion olympique Hasley Crawford, le Jamaïcain Don Quarrie (20''50) ainsi que le Polonais Woronin (10''16 dernièrement à Turin) ne manquent finalement guère que le Cubain Silvio Leonard (10''11 cette saison sur 100 m), l'Américain Mallard (20''07 sur 200 m, meilleure performance mondiale de l'année), l'Italien Pietro Mennea (10''15 et 20''22), le Britannique Alan Wells (20''29) et le Français Pascal



Comme ici en juillet dernier à Oslo, Sebastian Coe aura-t-il à nouveau l'occasion de brandir le drapeau britannique au terme d'une course record? Réponse demain soir, à Zurich. Photo ASL

LES RECORDS DES DISCIPLINES AU PROGRAMME

Messieurs	Monde	Europe	Suisse
100 m	Hines (USA) 9''95	Borsov (URSS) 10''07	Fähndrich 10''41
200 m	Smith (USA) 19''83	Borsov (URSS) 20''00	Muster 20''46
400 m	Ewans (USA) 43''86	Honz (RFA) 44''70	Vacant (exigé 45''84)
800 m	Coe (GB) 1'42''3	Coe (GB) 1'42''3	Gysin 1'46''
1500 m	Bayi (Tanz) 3'32''2	Coe (GB) 3'32''8	Déléze 3'36''7
5000 m	Rono (Kenya) 13'08''4	Puttemans (Be) 13'13''	Ryffel 13'13''3
110 m haies	Nehemiah (USA) 13''0	Drut (Fr) 13''28	Vacant (exigé 13''74)
400 m haies	Moses (USA) 47''45	Schmid (RFA) 47''85	Meier 49''84
Perche	Roberts (USA) 5 m 70	Kozakiewicz (Pol) 5 m 66	Böhni 5 m 30
Poids	Beyer (RDA) 22 m 15	Beyer (RDA) 22 m 15	Egger 20 m 25
Disque	Schmidt (RDA) 71 m 16	Schmidt (RDA) 71 m 16	Schenker 57 m 96
Marteau	Riehm (RFA) 80 m 32	Riehm (RFA) 80 m 32	Stiefenhofer 69 m 08
Dames			
100 m	Göhr (RDA) 10''88	Göhr (RDA) 10''88	Wehrli 11''45
200 m	Koch (RDA) 21''71	Koch (RDA) 21''71	Wehrli 23''40
1500 m	Kazankina (URSS) 3'56''	Kazankina (URSS) 3'56''	Bürki 4'04''6
100 m haies	Rabsztyń (Pol) 12''48	Rabsztyń (Pol) 12''48	Antenen 13''35
Hauteur	Simeoni (It) 2 m 01	Simeoni (It) 2 m 01	Erb 1 m 85
Longueur	Bardauskene (URSS) 7 m 09	Bardauskene (URSS) 7 m 09	Antenen 6 m 73

Déléze et Vetter sélectionnés pour Ardal

La Suisse affrontera en match triangulaire la Norvège et l'Espagne, le week-end prochain à Ardal, sans Markus Ryffel: sélectionné dans l'équipe européenne pour la coupe du monde, le Bernois a en effet été dispensé de ce déplacement.

La sélection suisse pour Ardal:

MESSIEURS. 100 m: Franco Fähndrich (10''46 cette saison), Urs Gisler (10''57). - 200 m: Patrick Wamister (21''01), Peter Muster (21''04). - 400 m: Urs Kamber (46''06), Rolf Gisler (46''37). - 800 m: Rolf Gysin (1'48''9), Bernhard Vifian (1'49''5). - 1500 m: Pierre Déléze (3'36''7), Paul Vetter (3'43''8). - 5000 m: Fredi Griner (14'03''3), Bruno Kuhn (14'23''5). - 10 000 m: Fritz Rügsegger (29'35''5), Werner Rüfenacht (29'41''2). - 110 m haies: Roberto Schneider (13''89), Beat Pfister (14''03). - 400 m haies: Peter Haas (49''89), Franz Meier

(50''48). - 3000 m steeple: Bruno Lafranchi (8'30''0), Roland Hertner (8'33''4). - 4 x 100 m: Fähndrich, Urs Gisler, Wamister, Muster, Serge Humbert (39''57). - 4 x 400 m: Rolf Strittmatter, Konstantin Vogt, Gerold Curti. Le quatrième coureur sera désigné après Zurich (3'05''6). - Hauteur: Roland Dalhäuser (2 m 22), Hanspeter Habegger (2 m 12). - Perche: Felix Böhni (5 m 20), Daniel Abischer (5 m 01). - Longueur: Rolf Bernhard (7 m 95), René Gloor (7 m 33). - Triple saut: Markus Pichler (15 m 49), Heinz Born (14 m 90). - Poids: Jean-Pierre Egger (20 m 25), Heinz Stettler (16 m 89). - Disque: Egger (53 m 72), Stettler (51 m 96). - Javelot: Peter Maynck (76 m 84), Arthur Stierli (72 m 22). - Marteau: Daniel Obrist (62 m 98), Roger Schneider (59 m 28).

DAMES. 100 m: Brigitte Wehrli (11''45), Isabelle Keller (11''84). - 200 m: Wehrli (23''40), Keller (24''11). -

400 m: Elisabeth Hofstetter (54''35), Doris Nyffenegger (55''03). - 800 m: Cornelia Bürki (2'01''13), Isabelle Pitton (2'07''2). - 1500 m: Bürki (4'06''3), Rita Scheibert (4'29''3). - 3000 m: Elisabeth Liebi (9'14''5), Margrit Isenegger (10'04''3). - 100 m haies: Angela Weiss (14''20), Elisabeth Schütz-Reimann (14''25). - 400 m haies: Lisbeth Helbling (58''34), Esther Kaufmann (58''86). - 4 x 100 m: Wehrli, Keller, Vroni Werthmüller. La quatrième concurrente sera désignée après Zurich (44''31). - 4 x 400 m: Hofstetter, Helbling, Kaufmann, Patricia Duboux (3'38''5). - Hauteur: Susann Erb (1 m 85), Gabi Meier (1 m 84). - Longueur: Isabelle Keller-Lusti (6 m 27). La deuxième concurrente sera désignée après Zurich. - Poids: Edith Anderes (15 m 22), Ursula Stäheli (13 m 82). - Disque: Rita Pfister (52 m 86), Anderes (47 m 14). - Javelot: Regula Egger (56 m 44), Corinne Fischer (45 m 48).

Stade de Tourbillon - Sion

Samedi 18 août, à 20 h. 15

Match de championnat de ligue nationale A

SION - GRASSHOPPER

A 18 h. 15: Sion LNC - Grasshopper LNC

Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 à 17 heures - Tél. 027/22 42 50.

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente.

La participation suisse

Les athlètes suisses suivants participeront, demain soir, au meeting de Zurich. Messieurs: 100 m et 200 m: Franco Fähndrich et Peter Muster. 400 m: Urs Kamber. 800 m: Rolf Gysin. 1500 m: Pierre Déléze. 5000 m: Markus Ryffel. 110 m haies: Roberto Schneider. 400 m haies: Peter Haas et Franz Meier. Perche: Felix Böhni. Poids: Jean-Pierre Egger. Dames: 100 m et 200 m: Brigitte Wehrli. 1500 m: Cornelia Bürki. 110 m haies: Angela Weiss. Hauteur: Gabi Meier et Susanne Erb. Longueur: Isabelle Keller-Lusti.

TENNIS: CHAMPIONNAT DES ETATS-UNIS Connors conserve le titre

L'Américain Jimmy Connors a conservé son titre de champion des Etats-Unis sur terre battue en battant en finale, à Indianapolis, l'Argentin Guillermo Vilas 6-1 2-6 6-4.

Déjà vainqueur de cette compétition, dotée de 275000 dollars de prix en 1974, 1976 et 1978, Jimmy Connors ne fut guère mis en difficulté par Guillermo Vilas, malgré la perte du deuxième set.

L'Américain avait très facilement remporté le premier (6-1), profitant de nombreuses erreurs de l'Argentin qui manqua de précision. Vilas avait beaucoup couru, en vain, parvenant toutefois à gagner un jeu en prenant le service de son rival.

Vilas aborda le deuxième set de façon radicalement opposée. Appuyant ses services, montant rapidement au filet, il réussit à contenir Connors au fond du court et à s'assurer de nombreux points sur des passing shots remarquablement placés. Connors s'énerma quelque peu et commit alors, à son tour, de nombreuses erreurs.

Le troisième et dernier set fut, de loin, le plus passionnant. Connors et Vilas ont longuement bataillé dans chaque échange, obtenant tour à tour de nombreuses égalités.

L'Américain fut le premier à réussir le break pour mener 4-2. Mais Vilas ne céda pas au



La pression de Connors (à droite) en fin de partie fut fatale à Vilas (à gauche).

découragement et parvint à revenir à 4-4. Il ne put cependant résister à la pression de Connors en fin de partie. L'Américain obtint même un jeu blanc pour remporter le troisième set par 6-4 et son quatrième titre américain sur terre battue.

Les résultats. - Simple messieurs, finale: Jimmy Connors (EU) bat Guillermo Vilas (Arg)

6-1 2-6 6-4. - Double: John McEnroe/Gene Mayer (EU) bat Jan Kodes/Tomas Smid (Tch) 6-4 7-6.

● DUBLIN (Ohio). - Doté de 75000 dollars. - Simple messieurs, finale: Brian Gottfried (EU) bat Eddie Dibbs (EU) 6-3 6-0.

Cross: demain à Bourg-Saint-Pierre

Le Mémorial Robert Balleys - Raoul Max

Pour la troisième année consécutive le Ski-Club Valsorey organisera le cross pédestre Bourg-Saint-Pierre cabane du Vêlan et l'édition 1979 sera en fait consacrée à la mémoire de deux alpinistes connus de la région, les regrettés Robert Balleys et Raoul Max. La course est ouverte à toutes les catégories habituelles de marcheurs soit les juniors et seniors, les vétérans 1 et 2 et la catégorie dame. Les juniors seront plus particulièrement récompensés alors que tous les participants obtiendront la traditionnelle médaille-souvenir de circonstance. La course de disputera le mercredi 15 août prochain dès 9 h.30. Les inscriptions peuvent se faire sur place au «Vieux-Moulin» dès 8 heures. Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Jean-Claude Moret, tél. 026 4 91 75.

HOCKEY SUR GLACE

Trois Sierrois au HC Leukergrund

Le HC Leukergrund annonce les transferts définitifs de trois anciens joueurs du HC Sierre. Il s'agit de Gaston Oggier, qui occupera les fonctions de joueur-entraîneur, ainsi que de Nando et de Gilbert Mathieu. Le coach du HC Leukergrund sera Leander Escher, lequel exerçait également les mêmes fonctions au sein du HC Sierre la saison dernière.

HANDBALLEURS À VOS BALLONS 19^e Vespia Nobilis Cup à Viège Nouveau record de participation

FIN août ramène chaque année avec un égal succès le traditionnel tournoi de handball organisé par la section de handball de la société de gymnastique catholique de Viège.

La popularité de cette manifestation est telle que chaque année, les organisateurs doivent refuser de nombreuses inscriptions.

Pour cette 19^e coupe qui se déroulera dimanche 19 août, le président d'organisation Eder Norbert a accepté 26 formations qui ont été réparties dans cinq groupes ce qui représente un nouveau record de participation.

Catégorie A

UN 3^e TITRE POUR WÄDENSUIL

Cette année la catégorie A sera composée de deux groupes de quatre équipes. Dans chaque groupe le classement s'effectuera aux points, toutes les équipes jouant les unes contre les autres. La finale mettra en présence le premier de chaque groupe.

COMPOSITION DES GROUPES

Groupe A: Borba Lucerne, sélection des équipes de police, SFG Steffisbourg, SFG Zofingue II.

Groupe B: HC Wädenswil, SFG Uster, HC Kriens, KTV Viège.

Vainqueur déjà en 1977 et 1978, le HC Wädenswil possède tous les atouts nécessaires pour recouvrer son titre. Toutefois, le club local qui vient d'accéder en ligue nationale B et qui prépare très sérieusement la saison 1979-1980 va également jouer un rôle en vue et peut-être créer une surprise pour nous prouver que

cette promotion en ligue nationale n'est pas usurpée.

Dans cette catégorie de jeu, il faudra également suivre avec attention Borba Lucerne et Steffisbourg, deux formations très volontaires et efficaces.

COMPOSITION DE LA CATÉGORIE B

Groupe A: LAS Granges, RTV Bâle, HBC Sierre, SFG Kirchberg, Sainte-Marie Berne, KV Soleure.

Groupe B: HR Trimbach, LC Zoug, SFG Thoune II, SFG Pratteln, SV Lâgen Wettingen, RW Bâle.

Groupe C: SFG Thoune I, Sélection Gyms Cath., SFG Untertsgenthal, RW Buchs, HBC Leuzingen, KTV Wil.

LUTTE TRÈS OUVERTE

Dans cette catégorie de jeu la lutte sera très ouverte, d'où certaines difficultés pour faire un pronostic avec sûreté. En effet, de nombreuses équipes participent pour la première fois à cette Vespia Nobilis Cup, d'où un intérêt très particulier cette année.

Le coup d'envoi des 67 rencontres sera donné à 6 h. 45 à la salle polyvalente de Im Sand pour les équipes de la catégorie A. Les formations des trois groupes de la catégorie B disputeront leurs rencontres sur les terrains près de la salle polyvalente. Les finales des deux catégories de jeu débiteront vers 15 heures.

POURQUOI PAS D'ÉQUIPES FÉMININES?

Depuis que nous avons eu l'occasion de suivre cette compétition, nous constatons avec regret que les équipes féminines n'ont pas la possibilité de participer. Au sein de la région Vaud-

Valais-Genève, Valais est encore le seul canton à ne posséder aucune formation chez les dames. Dans un but de propagande, les organisateurs du Haut-Valais devraient peut-être une fois inviter des équipes féminines pour tenter de relancer ce mouvement qui avait débuté à Sierre il y a quelques années.

Nous espérons pour les organisateurs de la 19^e Vespia Nobilis Cup qu'un très nombreux public viendra applaudir les 360 joueurs qui vont évoluer le 19 août et qui sont très capables de présenter un jeu d'un excellent niveau et de faire une nouvelle fois une excellente propagande pour le handball dans le Haut-Valais.

Le coup d'envoi le 28 septembre

Le championnat suisse de handball de la saison 1979-1980 débutera cette année le 28 septembre au sein de la région Vaud-Valais-Genève. Pour cette nouvelle saison, la formation de Viège qui avait remporté le titre de première ligue de la région romande a été promue en ligue nationale B.

Seule équipe romande à évoluer en ligue nationale B, Viège sera incorporé dans le groupe ouest en compagnie de Aarbourg, Akademinsk Berne, Gyms Bienne, Länggasse Berne, GG Berne, Liestal, Möhlin, RTV Bâle, SFG Soleure.

A la lecture de ces noms, il est aisé de constater que la tâche de nos représentants sera particulièrement ardue cette saison. Dans une prochaine rubrique, nous aurons l'occasion de reparler des différentes formations de la LNB et des chances de Viège pour une survie dans cette catégorie de jeu.

M. Milloud

HIPPISME

Des «régionaux» méritants au concours de Château-d'Œx

En complément des principaux résultats que nous avons publiés dans notre édition d'hier, voici encore les classements obtenus par les concurrents valaisans et chablaisiens vaudois au concours de Château-d'Œx.

En se classant au 7^e rang, sur Gamin II, du prix de la Fédération vaudoise des syndicats chevalins, combiné dressage-saut, selle suisse, Jean-Michel Pichard, Leysin, 19 points, a obtenu sa qualification pour la finale romande. Réussira-t-il, comme l'an passé, à se classer pour la finale suisse?

Montant Robin des Bois, à Serge Rouvinet, Sierre, Chantal Blanc, Bex, est 13^e du prix de l'Office du tourisme de Château-d'Œx, M1, barème A au chrono, avec une seule faute tout comme sept autres concurrents.

Dans le prix des Amis du cheval, Marius Favre, Villeneuve, est 6^e, également avec une seule faute. C'était une épreuve de syndicat, degré 1.

Hervé Favre, Villeneuve, fils du

précédent, est 4^e du prix des banques, R2, barème C.

Dans un M2, barème C, le prix des chemins de fer de montagne et skilifts, Philippe Putallaz, Vétroz, est 4^e, sur Mickey-Mouse II, cheval d'Hermann Cottagnoud, qui est aussi son maître d'équitation. Le cavalier valaisan ajoute ainsi des points à son actif pour le championnat romand, tout comme 13^e dans le prix Campari, un M2.

Dans un R2, barème A au chrono, le prix de la commune de Château-d'Œx, Hervé Favre, Villeneuve, place Karinabelle et l'équipe aux 13^e et 14^e rangs.

En dressage, le président du comité d'organisation du concours, Jean-Claude Rosat, Château-d'Œx, est 2^e du prix des commerçants - où l'on note Juliane Bruttin, Saxon, 11^e - et 5^e du prix des entrepreneurs. Sa fille Sonia est 7^e du prix du Vanil-Noir et 2^e du prix du Mont-Cray.

Eu égard au grand nombre de participants à toutes les épreuves et à leur qualité, ces résultats sont très bons.

ch.

Delta: Bernard Jordan, Monthey 7^e au championnat du monde...

Durant deux semaines les championnats du monde de vol delta se sont déroulés près de Grenoble. Ses rencontres internationales groupaient 255 participants en provenance de 27 nations.

La Suisse était représentée par une équipe de dix membres dont quatre d'entre eux sont parvenus en finale, où se rencontraient les vingt meilleurs de la catégorie 1 et les dix meilleurs de la catégorie II.

En catégorie I on retrouve deux Suisses classés: 14^e Philippe Briod (Orbe) et 15^e Walter Schönauer (Zurich).

Dans la catégorie II, Werner Muller de Thoune obtenait un magnifique 4^e rang et le Valaisan Bernard Jordan de Monthey terminait brillamment à la 7^e place.

Nous félicitons chaleureusement notre représentant pour sa performance de choix.

BASKETBALL

La coupe intercontinentale

Après trois mois d'interruption, la troisième coupe intercontinentale des nations reprendra cette semaine avec la deuxième et ultime phase «retour» qui aura lieu cette fois sur le continent américain du 16 août au 1^{er} septembre.

Huit équipes participent à cette compétition qui n'a jamais obtenu le succès attendu par l'organisateur, en l'occurrence, la Fédération internationale de basketball amateur (FIBA): Argentine, Mexique, Porto Rico, Etats-Unis pour l'Amérique, Tchecoslovaquie, France, Israël et URSS pour l'Europe. Selon le règlement, chaque sélection d'un continent doit jouer contre les équipes de l'autre continent à deux reprises (aller et retour). Mais les nations appartenant au même continent ne se rencontrent pas.

La phase aller a été nettement dominée par les équipes européennes puisque trois sur quatre sont demeurées invaincues: URSS, championne d'Europe en titre, France et Tchecoslovaquie, seule la formation d'Israël a été battue.

Il est vrai que les nations du continent américain ne sont pas, pour la plupart, représentées par leurs meilleurs joueurs. Il en est ainsi de l'Argentine et surtout des Etats-Unis.

Au point par exemple que l'équipe des Etats-Unis, craignant un échec populaire à domicile, a trouvé finalement un accord avec les orga-

nisateurs argentins pour disputer ses matches à Buenos Aires.

Le premier match de la phase retour, Mexique-Israël, doit avoir lieu en principe le 16 août. Mais comme cela s'est produit au mois de mai, des changements peuvent intervenir dans les dates. Il est probable néanmoins que l'ultime rencontre entre les Etats-Unis et l'URSS sera jouée le 1^{er} septembre comme prévu. Un match qui aurait du revêtir un certain éclat. Mais dont la signification ne sera que très relative, compte tenu de la faiblesse de la formation américaine. Voici le calendrier:

16 août: Mexique - Israël. 18 août: Mexique - Tchecoslovaquie. Porto Rico - Israël. 20 août: Mexique - France. 21 août: Porto Rico - Tchecoslovaquie, Argentine - Israël. 23 août: Mexique - URSS, Etats-Unis - Israël. 24 août: Porto Rico - France, Argentine - Tchecoslovaquie. 26 août: Porto Rico - URSS, Etats-Unis - Tchecoslovaquie. 27 août: Argentine - France. 29 août: Etats-Unis - France. 30 août: Argentine - URSS. 1^{er} septembre: Etats-Unis - URSS.

Casoni à Bellinzone

Capitaine et meneur de jeu de l'AS Viganello la saison dernière, Giovanni Casoni (26 ans - 178 cm) a été transféré au BC Bellinzone.

BOXE

La victoire de Leonard

L'Américain «Sugar» Ray Leonard a remporté à Las Vegas sa 24^e victoire en 24 combats. Invaincu depuis qu'il a rejoint les rangs des professionnels, le champion olympique des superlégers a aisément battu, par arrêt de l'arbitre à la 4^e reprise, son compatriote Pete Ranzany.

Prévu en douze rounds, et annoncé comme championnat nord américain des poids welters, ce combat a tourné court en raison de l'évidente supériorité du jeune (23 ans) protégé d'Angelo Dundee, l'ancien manager de Mohamed Ali.

Classé numéro 2 des welters par le WBC, Ray Leonard s'est imposé dès la première reprise à un adversaire, de quatre ans son aîné, classé numéro 3 et possédant un palmarès, avant le combat (44 victoires, 3 nuls, une défaite), prouvant sa valeur pugilistique.

Mais Ranzany n'a rien pu contre la mobilité, la vitesse d'exécution et la précision de Leonard. Il a fait illusion durant les deux premiers

rounds, en essayant de rendre coup pour coup. Ses directs étaient puissants, mais arrivaient souvent en fin de course. En outre, Leonard, garde basse, en esquiva habilement la plupart.

Une fois seulement, au milieu de la troisième reprise, l'ancien champion olympique fut nettement touché. Mais sa réaction fut immédiate. Le gong sauva certainement Ranzany du k.o., ballotté soudainement d'un coin de ring à l'autre par un Leonard manifestement vexé de s'être laissé ainsi surprendre.

Il était visible que ce combat touchait à sa fin. Dès le début de la 4^e reprise, Leonard a commencé à décocher des coups sous tous les angles, soulant Ranzany de directs et d'uppercuts. Ce dernier tomba après une minute et demie. Il se releva courageusement, mais n'était plus en mesure de s'opposer à Leonard.

Dix-neuf secondes avant la fin du 4^e round, l'arbitre prenait enfin la décision qui s'imposait: il arrêta un combat devenu trop inégal.

Football à l'étranger

● POLOGNE. - Championnat de 1^{re} division (4^e journée): Arka Gdynia - Ruch Chorzow 1-1. Slask Wroclaw - Wisla Cracovie 1-0. Legia Varsovie - GKS Katowice 0-1. LKS Lodz - Gornik Zabrze 1-1. Zaglebie Sosnowiec - Zawisza Bydgoszcz 4-1. Szombierki Bytom - Polonia Bytom 1-1. Stal Mielec - Lech Poznan 0-1. Odra Opole - Widzew Lodz 1-0. - Classement: 1. Zaglebie Sosnowiec 6. 2. Lech Poznan 6. 3. Slask Wroclaw 6.

● TCHÉCOSLOVAQUIE. - Championnat de 1^{re} division (1^{re} journée): Etoile Rouge Cheb - Dukla Prague 0-1. Slavia Prague - Banik Ostrava 3-1. Slovan Bratislava - Dukla Banska Bystrica 1-0. Plastika Nitra - Inter Bratislava 2-1. Lokomotiva Kosice - Spartak Prague 5-3. Bohemians Prague - ZTS Kosice 2-1. Skoda Pilsen - Spartak Trnava 2-1. Jednota Trencin - Zbrojovka Brno 1-1.

● YOUGOSLAVIE. - Championnat de 1^{re} division (6^e journée): Zeljeznicar Sarajevo - Etoile Rouge Belgrade renvoyé. Buducnost Titograd - FC Sarajevo 0-2. Vojvodina Novi Sad - Hajduk Split 1-4. Partizan Belgrade - Rijeka 2-0. Osijek - Napredak Krusevac 0-1. Velez Mostar - Radnicki Nis 1-1. Olimpija Ljubljana - Dinamo Zagreb 3-1. Solboda Tuzla - Celik Zenica 1-0. Borac Banjaluka - Vardar Skopje 3-0. - Classement: 1. Napredak 10. 2. Velez 9. 3. Hajduk 8. 4. Radnicki 8. 5. Olimpija 8.

● URSS. - Finale de la coupe à Moscou: Dynamo Tbilissi - Dynamo Moscou 0-0 après prol. Tbilissi vainqueur aux penalties 5-4. Tbilissi étant champion 1978, c'est Dynamo Moscou qui disputera la coupe des vainqueurs de coupe.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 32 des 11-12 août 1979: 5 gagn. av. 13 p. 7453.25 259 gagn. av. 12 p. 143.90 3 062 gagn. av. 11 p. 12.15 16 343 gagn. av. 10 p. 2.30

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 32 des 11-12 août 1979: 2 gagn. av. 5 N° + le N° compl. 11 053.65 102 gagn. av. 5 N° 397.35 3180 gagn. av. 4 N° 12.75

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réalisé. Le 5^e rang n'est pas payé, la quote étant inférieure à 1 franc.

Le jackpot totalise 121 343.10 francs.

AVF

Coupe valaisanne (1/4 DE FINALE) Aujourd'hui 20.00 Savièse - ES Nendaz 20.30 Hérémence - Saxon

Demain 10.00 Riddes - Saint-Maurice 16.00 Brigde - Vouvry

MOTOCYCLISME

Championnat d'Europe d'endurance

En dépit de leur rétraction aux 24 Heures de Francorchamps en raison d'une piste par trop glissante, les deux Français Christian Léon et Jean-Claude Chemarin, pilotes de Honda, sont à nouveau couronnés champions d'Europe d'endurance. En effet, leurs plus dangereux adversaires, les pilotes de Kawasaki Christian Huguet et Hervé Moineau, ont été éliminés à Francorchamps, alors qu'ils avaient signé le tour le plus rapide. La victoire finale étant revenue à Jacques Luc et Jack Buytaert (Fr-Be) avec cinq tours d'avance sur Schneider-Dyrda, alors que le Suisse Jacques Cornu terminait septième.

Les résultats. - 24 Heures de Francorchamps: 1. Jacques Luc-Jack Buytaert (Fr-Be), Honda, les 481 tours à la moyenne de 139,229 km/h. 2. Wilfried Schneider-Peter Dyrda (RFA) Honda, à 5 tours. 3. Jean-Pierre Oudin-Gérard Coudray (Fr), Honda, à 13 tours. 4. Johan Van de Wal-Tony Vanchijndel (Hol) Honda, à 17 tours. 5. Roger Kockelmann-Horst Scheurer (Be-RFA) Honda, à 22 tours.

Classement général à l'issue de cinq manches: 1. Christian Léon-Jean-Claude Chemarin (Fr) 49 pts. 2. Jacques Luc (Fr) 31. 3. Christian Huguet-Hervé Moineau (Fr) 27.

**Football
2^e ligue**

Les réponses des douze entraîneurs...

LY A trois mois et un jour (c'était le 13 mai) se terminait l'un des plus crispants et intéressants championnats de 2^e ligue de ces dernières années.

Le champion de groupe usa d'autres forces supplémentaires dans les finales. La troupe de Robert Colomb qui souffrit surtout de son manque de réalisation face à Montreux et Plan-les-Ouates revint finalement parmi les siens. Le FC Bagnes, comme les deux nouveaux venus, les FC Sierre et Vouvry, comme ceux qui ont lutté pour une place d'honneur ou le titre (Grimisuat, Conthey, Fully, Savièse, USCM), comme ceux qui ont suppléé le ciel de les sauver (Ayent, Saint-Maurice, Saint-Léonard, Salquenen) se trouvent à pied d'œuvre pour un nouveau suspense.

On parvient difficilement à croire que la saison 1979-1980 nous réservera autant de crispation et de plaisir que la précédente. Et pourtant, à première vue, malgré la modestie quasiment générale des responsables, on sent bouillir les ambitions. Non seulement sous la carapace des formations de pointe du dernier exercice, mais également sous les traits des visages souriants des néo-promus Sierre et Vouvry. Plus encore derrière le sérieux d'un Daniel Martin (Saint-Maurice), et derrière l'inconnue que représentent pour l'instant les nouveaux entraîneurs Bruno Gertschen (Ayent), Léonard Aymon (Saint-Léonard) et Louis Glenz (Salquenen).

Certes, les appétits gloutons ne sont pas légion et le souci premier dans l'ensemble de la 2^e ligue demeure ce-

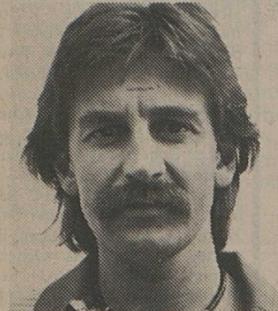
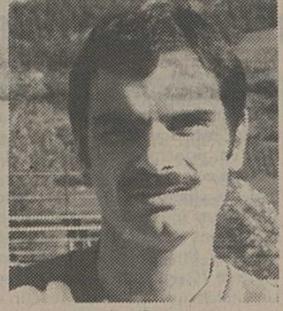
lui de ne pas quitter cette catégorie de jeu à la fin de la saison qui débute en ce dimanche.

Mais pour l'instant, nous nous sommes contentés de poser trois questions aux douze entraîneurs :

1. Quelle sera votre ambition ?
2. Par rapport à la saison 1978-1979, votre équipe a-t-elle changé de valeur ?
3. Quel est votre tiercé pour le championnat 1979-1980 ?

Voici leurs réponses...

J.M.

<p>Ayent</p>  <p>Bruno Gertschen</p> <p>1) Nos ambitions sont modestes : essayer de rester en 2^e ligue. 2) L'équipe a gardé sensiblement la même valeur. Le départ d'Emery a été compensé par l'arrivée de Jacquier. Quant à Carroz, opéré du ménisque, il vient de reprendre l'entraînement. Nous compenserons certaines lacunes par une excellente ambiance. 3) Mon tiercé est le suivant : 1. Savièse; 2. Grimsuat; 3. Conthey. Ce sera à nouveau serré.</p>	<p>Bagnes</p>  <p>Robert Colomb</p> <p>1) En principe la deuxième année est la plus difficile. Notre objectif sera donc d'acquiescer le maximum de points au départ pour nous mettre à l'abri d'une surprise. 2) Par rapport à la saison dernière ça s'équilibre mais nous n'avons pas encore trouvé l'attaquant idéal. L'équipe ne s'est pas affaiblie mais comme tout vainqueur on sera visé. 3) 1. Fully; 2. Grimsuat; 3. Sierre.</p>	<p>Conthey</p>  <p>Georges Mugosa</p> <p>1) Essayer de répéter notre performance de la saison 1978-1979. 2) Avec l'arrivée de Régis Favre, la reprise de Schuttel, le compartiment offensif se trouve amélioré, même si Favre n'a plus joué depuis un an et qu'il ne sera pas à la pointe de l'attaque. 3) Oui, nous avons perdu Marmy qui a opté pour le FC Savièse. 3) 1. Sierre; 2. Grimsuat; 3. Bagnes.</p>	<p>Fully</p>  <p>Bernard Frochoux</p> <p>1) S'améliorer et si cela se répercute sur la classe et la correction, tant mieux. 2) Il y a stabilité puisque le FC Fully est la seule formation qui n'a pas effectué de transaction (ni départ, ni arrivée). Par contre, trois juniors (Gaby Carron, Emmanuel Carron et Christian Théodoloz) font partie du contingent de la première équipe. 3) 1. Grimsuat; 2. Savièse; 3. Sierre.</p>	<p>Grimisuat</p>  <p>René Grand</p> <p>1) Confirmer notre bonne dernière saison. 2) Oui l'équipe reste sensiblement la même : le départ d'Eric Balet est compensé par l'arrivée de Michel Duc. J'espère tout de même qu'en prenant une année de plus l'équipe se bonifiera comme le vin. L'expérience et notre bonne entente seront aussi des atouts pour effectuer à nouveau un bon championnat. 3) 1. Fully; 2. Savièse; 3. Grimsuat.</p>	<p>Salquenen</p>  <p>Louis Glenz</p> <p>1) Simplement rester en 2^e ligue. 2) Au départ la formation sera moins forte car elle a subi un sérieux rajeunissement. Il y aura des jeunes et leur volonté. Dommage que certains seront pris par le service militaire : B. Mathier (recrue), V. Cina (école officier) et le cours de répétition, comme chaque année. 3) J'aimerais bien vous donner mon tiercé, mais je dois renoncer car je ne connais pas assez les équipes pour le moment.</p>
<p>Savièse</p>  <p>Noël Dubuis</p> <p>1) Ce sera une année de transition avec des jeunes. Il faudra se maintenir. 2) Une équipe affaiblie ? Non, je ne le pense pas même si au départ j'enregistre déjà le forfait de Schurmann (déchirure du tendon d'Achille dans un match amical à Montet, Fribourg). Puis il faudra remplacer Dini (à Zurich). Marmy ne sera qualifié que pour le second match de championnat. 3) 1. Grimsuat; 2. Conthey; 3. Fully.</p>	<p>Sierre</p>  <p>Pierre-Antoine Dayen</p> <p>1) Terminer dans la première moitié du classement. 2) Automatiquement l'équipe devrait être meilleure, notamment par l'apport de Savoye et de Azulas. Cependant il faudra compenser le départ de Germanier en défense. L'enthousiasme d'avoir retrouvé la 2^e ligue sera aussi un atout pour le FC Sierre. 3) Ce n'est pas facile, mais j'établis le tiercé suivant : 1. Grimsuat; 2. Conthey; 3. Bagnes.</p>	<p>Saint-Léonard</p>  <p>Léonard Aymon</p> <p>1) Se maintenir au milieu du classement. 2) L'équipe s'est légèrement rajeunie puisque les trois piliers Tissières, P. Bitz et S. Favre ne joueront plus en première. Nous avons malheureusement eu la poisse de perdre notre libero Bétrisey qui s'est sérieusement blessé dans un match d'entraînement. Il faudra revoir la composition de l'équipe. 3) 1. Grimsuat; 2. Fully; 3. Conthey.</p>	<p>Saint-Maurice</p>  <p>Daniel Martin</p> <p>1) Se maintenir en 2^e ligue de manière honorable. 2) C'est difficile à dire. On verra à l'usage. De toute manière, il s'agit de remplacer plusieurs bonnes individualités (Farquet, Levat, Fardel, Echehard) par des éléments susceptibles de souder l'équipe. En agissant du bon côté, le FC Saint-Maurice n'est pas forcément perdant. 3) 1. Bagnes; 2. Grimsuat; 3. Savièse.</p>	<p>USCM</p>  <p>Isaie Caillet-Bois</p> <p>1) Une bonne saison de maintien avec en priorité l'amélioration des jeunes. 2) Au niveau de la valeur c'est pratiquement la même chose : les arrivées devraient compenser les départs. On retrouvera un peu le même contexte, mais il s'agira de donner un style nouveau, de changer certaines choses. 3) J'aimerais bien en citer cinq ou six, mais puisque le jeu n'exige que trois, je citerai : 1. Grimsuat; 2. Savièse; 3. Fully.</p>	<p>Vouvry</p>  <p>Nereo Drigo</p> <p>1) Surtout former une équipe stable, homogène pour éviter la chute comme il y a deux ans. Si l'occasion se présente de jouer les trouble-fête... tant mieux. 2) Elle sera plus forte. Ce qui signifie que je n'ai pas travaillé inutilement. Mais il reste du travail pour s'améliorer encore et nous espérons y parvenir. 3) 1. Bagnes; 2. Savièse; 3. Fully.</p>

Retenez bien ces dates

<p>Premier tour</p> <p>Dimanche 9 septembre Ayent - St-Maurice Bagnes - Sierre USCM - Conthey Grimisuat - Fully Salquenen - Vouvry Savièse - St-Léonard</p> <p>Dimanche 19 août Conthey - Sierre Fully - USCM Grimisuat - Ayent St-Maurice - St-Léonard Salquenen - Savièse Vouvry - Bagnes</p> <p>Dimanche 26 août Ayent - Fully Bagnes - St-Maurice USCM - Vouvry St-Léonard - Conthey Salquenen - Grimsuat Savièse - Sierre</p> <p>Dimanche 2 septembre Conthey - Bagnes Fully - Salquenen Grimisuat - Savièse St-Maurice - USCM Sierre - St-Léonard Vouvry - Ayent</p>	<p>Samedi 15 septembre Conthey - Ayent Fully - Savièse St-Léonard - Bagnes St-Maurice - Salquenen Sierre - USCM Vouvry - Grimsuat</p> <p>Dimanche 23 septembre Ayent - Sierre USCM - St-Léonard Fully - Vouvry Grimisuat - St-Maurice Salquenen - Conthey Savièse - Bagnes</p> <p>Dimanche 30 septembre Bagnes - USCM Conthey - Grimsuat St-Léonard - Ayent St-Maurice - Fully Sierre - Salquenen Vouvry - Savièse</p>	<p>Dimanche 7 octobre Ayent - Bagnes Fully - Conthey Grimisuat - Sierre Salquenen - St-Léonard Savièse - USCM Vouvry - St-Maurice</p> <p>Dimanche 14 octobre Bagnes - Salquenen USCM - Ayent Conthey - Vouvry St-Léonard - Grimsuat St-Maurice - Savièse Sierre - Fully</p> <p>Dimanche 21 octobre Fully - St-Léonard Grimisuat - Bagnes St-Maurice - Conthey Salquenen - USCM Savièse - Ayent Vouvry - Sierre</p> <p>Dimanche 28 octobre Ayent - Salquenen Bagnes - Fully USCM - Grimsuat Conthey - Savièse St-Léonard - Vouvry Sierre - St-Maurice</p>
---	---	--

Bilan de la saison 1978-1979

CLASSEMENT FINAL : 22 MATCHES

1. Bagnes	13	3	6	38-29	29
2. Grimsuat	11	6	5	41-26	28
3. Conthey	7	11	4	32-22	25
4. Fully	9	7	6	32-26	25
6. Savièse	7	9	6	38-30	23
7. USCM	9	4	9	34-33	22
8. Ayent	8	5	9	42-41	21
8. St-Maur.	6	9	7	30-24	21
9. St-Léon.	6	9	7	32-43	21
10. Salquen.	6	7	9	25-32	19
11. Chalais	4	8	10	20-41	16
12. Naters	2	10	10	30-47	14

Relégués : Naters et Chalais
Promus : Sierre et Vouvry

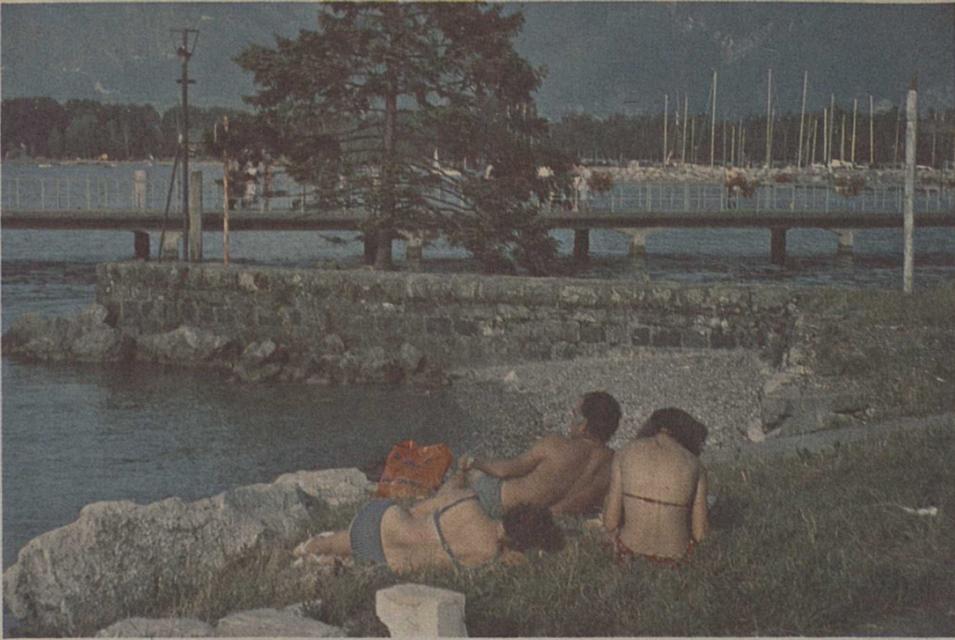
Classement final des buteurs

- 13 buts : Fernand Udry (Conthey)
12 buts : Anselme Mabillard (Grimisuat)
Jean-François Emery (Ayent)
11 buts : Antonio Mento (USCM)
10 buts : Joseph Carroz (Ayent)
Charly Furrer (Grimisuat)
Raymond Schwery (Saint-Léonard)
9 buts : Guy Luyet (Savièse)
8 buts : Paul Salzmann (Naters)
Pierre-André Follonier (Grimisuat)
Simon Maret (Bagnes)
7 buts : Philippe Moser (Bagnes)
Claudy Carron (Fully)
Robert Grichting (Saint-Léonard)



Dès dimanche les supporters des équipes de 2^e ligue pourront sortir toute la panoplie pour encourager leurs favoris... (Photo NF)

Le Chablais des vacances



BOUVERET (cg). - Les rives du Léman valaisan s'étendent de l'embouchure du Rhône à la Morge de Saint-Gingolph, soit sur environ 5 km avec comme plage celle du Bouveret, aujourd'hui très courue du fait de son excellent agencement.

On apprécie une toute petite plage à Saint-Gingolph-Suisse alors qu'entre ce village et Le Bouveret, on pratique quelques baignades dites aujourd'hui «sauvages». C'est ainsi que notre objectif a saisi ce trio de baigneurs, à quelques mètres du

débarcadère du Bouveret, avec comme toile de fond la jetée protégeant le débarcadère et plus loin, le port de petite batellerie et la plage de «Rive-Bleue».

Photo NF

A Chamonix, aujourd'hui et demain 55^e fête des guides et 100^e anniversaire d'une conquête

CHAMONIX (Set). - La fête des guides de Chamonix est très certainement l'une des manifestations-phare de la saison estivale de notre grande voisine française. Cette manifestation est aussi une de celles qui touchent plus particulièrement le monde alpin valaisan, surtout lorsque l'on connaît les liens étroits qui unissent guides chamoniards et valaisans se retrouvant souvent les uns chez les autres et ceci notamment sur le parcours mondialement connu du tour du Mont-Blanc, en été, et printemps sur la «haute route» dont chacun sait que l'origine est Argentières.

Cette année, la 55^e fête des guides prend encore un panache plus particulier puisqu'elle est placée sous le signe du 100^e anniversaire de la conquête du Petit-Dru.

Cette ascension est en effet considérée comme la première grande escalade technique ayant utilisé rappels de corde et pitons et ayant ainsi ouvert la voie à l'alpinisme moderne. Ce fut au célèbre Jean Charlet-Straton que l'on dut l'initiative de cette expédition. Inventeur de la technique du rappel, il avait déjà tenté l'escalade en solitaire en 1877, ce qui lui avait permis d'en reconnaître les principales difficultés. C'est en compagnie de Prosper Payot et de Frédéric Folliguet qu'il triompha le 29 août 1879. L'histoire dit que l'ascension ne fut pas de tout repos et que les trois Chamoniards rentrèrent véritablement en loques... Ils ouvraient par cette première la très longue histoire des Drus qui devait connaître notamment les premières suivantes: le 1^{er} août 1935 la face nord du Petit-Dru par Pierre Allain et Raymond Leininger, 30

juin 1952 première du pilier sud du Grand-Dru par Michel Bastien et André Contamine, 19 juillet 1952 première de la face ouest du Petit-Dru par Lucien Bérardini, André Dagory, Marcel Lainé et Guido Magnone, 27 juillet 1952 première de la face nord du Grand-Dru par Henri et Pierre Lesueur, 22 août 1955 première du pilier sud-ouest du Petit-Dru par le célèbre alpiniste Walter Bonatti, en janvier 1964, première de la face nord du Petit-Dru, hivernale, par Gérard Devouas-soux, Yvon Masino et Georges Payot, finalement, le 31 décembre 1973 première du couloir nord-est du Petit-Dru, hivernale par Walter Cochinel et Claude Jager.

Bien entendu, la plupart de ces alpinistes ont été invités à cette 55^e fête des guides qui a débuté hier au soir, par une projection du film de Pierre Tairraz commenté par le célèbre alpiniste-écrivain Roger Frison-Roche.

La fête se poursuivra aujourd'hui mardi 14 août avec une cérémonie

au cimetière et dépôt de gerbes à 18 heures alors que, dès 20 h. 30, l'Harmonie municipale animera les rues de la station. A 21 heures se déroulera dans un établissement de la place le «Grand bal des guides».

Toutefois, l'essentiel de la fête se déroulera demain, mercredi 15 août, avec le programme suivant:

9 h. 30: cérémonie au cimetière de Chamonix; 9 h. 30: cérémonie au monument Balmat-Saussure; 10 heures, place de l'Eglise: présentation de la compagnie des guides par le président Pierre Perret, histoire de la conquête des Drus et présentation des vainqueurs des grandes voies par Roger Frison-Roche.

Remise des médailles: «choucas» pour le brevet technique et les nouvelles médailles de fidélité aux hôtes pour 15, 25 et 30 ans de fidélité à Chamonix. Office religieux et bénédiction des cordes et piolets. 12 heures, place de l'Eglise: vin d'honneur et repas chamoniard; 14 h. 15: cortège et défilé pour le rocher des Gaillands, où se déroulera dès 15 heures une grande démonstration d'escalade commentée par Pierre Leroux.

Comme on le voit, le monde alpin chamoniard, célèbre dans le monde entier, va connaître une mi-été des plus sympathiques et que, très certainement bon nombre d'amis et d'alpinistes valaisans ne voudront pas manquer.

26 août

Journée des malades chablaisiens

BOUVERET (cg). - Dans le site idyllique du Bouveret, la journée des malades aura lieu dimanche 26 août prochain, à l'institut des sourds-muets. La responsabilité de l'organisation de cette importante manifestation en faveur des malades des districts de Saint-Maurice et de Monthey incombe à la section des brancardiers de ces districts.

Tous les malades, les infirmes et particulièrement ceux qui sont isolés et qui n'ont pas la possibilité de quitter leur domicile, doivent s'inscrire auprès des desservants de leur paroisse jusqu'au mercredi 22 août au moyen d'une carte spéciale à remplir.

Les organisateurs lancent un appel aux infirmiers, infirmières, samaritains et samaritaines qui peuvent s'annoncer au président des brancardiers, M. Jean Frachebourg, à Monthey, tél. (025) 712578 dès le 20 août, ainsi qu'aux automobilistes chargés du transport des malades. Le responsable de ce service, M. Isaac Morisod, rue du Marquisat 3 à Monthey, tél. (025) 712972 fera tout son possible pour répondre aux demandes.

Tous les malades recevront gratuitement la subsistance pour la journée. Quant aux accompagnants et à toutes les personnes qui assisteront à cette manifestation, ils trouveront sur place le moyen de se restaurer à un prix modique. Cette organisation exige un gros effort financier. Aussi, les généreux donateurs peuvent utiliser le ccp 19-6537, section des brancardiers Monthey - Saint-Maurice.

La population concernée est invitée à réserver un bon accueil aux vendeurs et vendeuses d'insignes pour cette journée.

Programme de la journée

Dès 9 h. 30, arrivée des participants. Allocation de bienvenue et directives. 10 h. 30: messe et communion. 12 h. 30: repas servi et suivi d'une partie récréative. 15 heures: procession du Saint-Sacrement parmi les malades. 16 heures: goûter et clôture.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au curé Rémy Barman, Troistorrens, tél. (025) 771113 ou au président Jean Frachebourg.

CE SOIR À TORGON...

Le Quatuor de flûtes romand



TORGON (cg). - Constant dans ses efforts de recherches d'animation culturelle pour ses hôtes et la population de la commune, Pro-Torgon a mis sur pied pour ce soir mardi 14 août un concert que donnera le Quatuor de flûtes romand.

Cet ensemble, fondé en 1968, a donné de nombreux concerts en

Suisse et à l'étranger. Formé de quatre professeurs des conservatoires de Bienne, Lausanne, Fribourg et Chaux-de-Fonds, cet ensemble possède un répertoire de pièces écrites de 1550 à nos jours.

C'est à la salle de la patinoire que ce quatuor se présentera aux auditeurs qui auront fait le déplacement, à partir de 20 h. 30.

Charrat: après l'incendie...

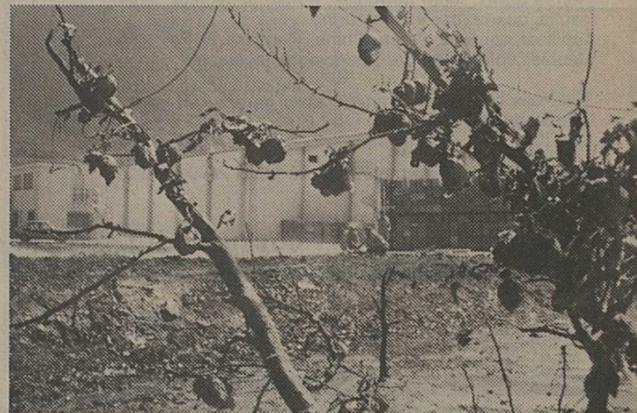
CHARRAT (DDK). - Vision d'apocalypse sur le terrain situé devant les entrepôts Proval: des milliers de clous de palettes fondus et amalgamés dans la cendre et la boue.

Sur 50 m de périmètre, les arbres fruitiers ont beaucoup souffert des flammes et de la chaleur produite par le brasier. Des pommiers sont

entièrement détruits, des poiriers ont leurs fruits ravagés et cuits.

Toujours sur place, les pompiers continuent à arroser le brasier. 2000 litres-minute pour presque 13 heures d'arrosage systématique!

Hier, en fin de journée, on établissait le montant des dégâts à plus d'un demi-million de francs.



On voit des pommes calcinées sur des arbres tordus et brûlés. En arrière-fond, les bâtiments qui ont échappé au sinistre en raison, notamment, d'une bise contraire qui soufflait plutôt en direction de Saxon.

UNE ASSOCIATION DES AMIS DE LA MUSIQUE POPULAIRE

MONTHEY (cg). - Afin que la musique populaire suisse reste toujours bien vivante et se développe d'une manière heureuse et constante, il existe depuis des années une Association suisse des amis de la musique populaire qui voue tous ses efforts à la promotion de celle-ci. Un appel est lancé au public pour qu'il collabore à son développement en y adhérant pour soutenir des activités telles que:

- la protection d'un patrimoine musical qui nous est particulier;
- l'aide aux musiciens, ensembles et compositeurs voués à la musique populaire, qu'elle soit folklorique, d'hier ou actuelle;
- l'encouragement à la création d'une musique populaire de notre temps;
- la propagande en faveur des manifestations recourant aux artistes et exécutants de musique populaire;
- toutes démarches conduisant à une diffusion aussi heureuse que possible de la musique populaire par les «mass media».

Dans le Chablais, plusieurs musiciens se sont regroupés dans des ensembles renommés aussi bien dans le val d'Illicze que sur la rive vaudoise du Rhône, à Villars et Ollon, notamment.

Les personnes qui s'intéressent à apporter leur soutien à l'Association suisse des amis de la musique populaire peuvent en devenir membre, moyennant une cotisation annuelle de 18 francs qui leur permettra en outre de recevoir périodiquement et gratuitement, à raison de 6 parutions par an, le journal *La musique populaire suisse*, qui comporte des articles et informations en langue française concernant le pays romand. Véritable trait d'union des différentes régions linguistiques du pays, il contient des memento très complets sur les multiples activités et manifestations du pays romand.

Pour le Valais, nos lecteurs qui seraient intéressés peuvent s'adresser à M. Gilbert Rouiller-Bellon, à Chenarier, 1872 Troistorrens, ou au tél (025) 772286.

Connaitre l'environnement champérolain...



Avec la construction du carrefour, le chalet occupé par M. Charly Défago a été dégagé jusqu'à la base de ses fondations que cachent une partie des participants au rallye pédestre.

CHAMPERY (cg). - Dans notre édition du lundi 13 août, au centre de la page 3 à gauche, sous le titre «Connaitre Champéry et son environnement», il a été publié la photo d'un vieux chalet typiquement champérolain sis à proximité du restaurant moderne de la Cime de l'Est. La légende laissait supposer que c'est dans les locaux de ce chalet que les participants au rallye pédestre, organisé par le tennis-club et l'office du tourisme, avaient à y trouver, en y développant dans un laboratoire de fortune, une photo leur indiquant le poste suivant.

Il n'en était rien puisque c'est dans un petit chalet, sis au carrefour de la route du Grand-Paradis, de celle conduisant à la piscine et venant du haut du village que le laboratoire-photo était installé.

Cette erreur du choix de la photo laisse supposer que le rédacteur chablaisien du NF ne connaît pas du tout Champéry, ce qui n'est pas le cas puisque le chalet reproduit lundi est propriété de M^{me} Lauper, et que celui que nous reproduisons aujourd'hui avec des participants à ce rallye attendant leur tour d'entrer en laboratoire, est occupé par M. Charly Défago.

Photo NF

Restaurant camping Robinson Granges

Du 15 août au 15 septembre

Grande fête internationale de la bière

avec Gilbert Praz à l'accordéon.

Tous les jeudis, concours/dégustation de bière doté de prix

Mets de brasserie. Restauration chaude jusqu'à 23 h. 30.

Famille Giroud et André Rouvinez



FIN DE BAIL

au 30 août 1979

Grande vente de meubles
de **STYLE** et **ANCIENS**

Tableaux, peintures - Lustres divers

Magasin d'exposition, avenue des Alpes 14

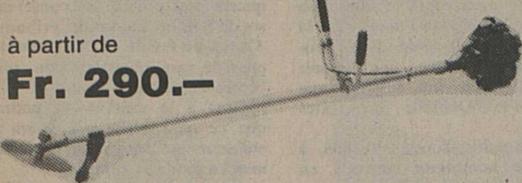
**MAISON JOSEPH ALBINI
MONTREUX**

Avenue des Alpes 18 Tél. 021/61 22 02
Magasin principal

**Très bonnes occasions
MOBILIERS COURANTS ET CLASSIQUES**

Débroussailleuses

à partir de
Fr. 290.-



**Marcel Vérolet
MARTIGNY**

Machines
agricoles

Tél. 026/2 12 22

36-7414

ART DE CHINE et D'EXTRÊME-ORIENT

MISE EN VENTE

d'une collection d'ivoire de Chine et du Japon.
Pierres dures, jade, turquoise, corail, malachite, lapis-lazulie, quartz rose et aventurine.
Tapis de sol Iran, Perse, Chine, Caucase et Pakistan.
Meubles chinois: vitrines, paravents, tables, etc.

Tous ces objets sont vendus avec garantie et certificats d'origine.

La vente aura lieu du mardi 14 au lundi 20 août 1979.

**Hôtel du Golf, salon Rousillon
Casino de Divonne-les-Bains**

Tous les jours de 10 à 20 heures (heures françaises)
(Entrée libre) 18-321426

Congélateurs-bahuts

211 litres Fr. **458.-**

251 litres Fr. **495.-**

272 litres Fr. **528.-**
Service assuré

également

**Grand choix
d'armoires-congélateurs**

MAJJO

1907 Saxon

Tél. 026/6 27 27/28

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu L

La qualité qui séduit: ADMIRA



ADMIRA, c'est la lingerie des femmes exigeantes. Des sous-vêtements très agréables à porter, en pur coton mercerisé aux reflets soyeux. Une exécution soignée et des formes bien étudiées qui vous assurent un confort extraordinaire.

ADMIRA est disponible en blanc et poudre, dans un grand choix de tailles. Tous les articles ADMIRA supportent la cuisson, bien sûr.

ADMIRA: la lingerie de classe à prix Migros.

Slip Mini	(36-46)	4.80
Normal	(38-48)	4.80
Culotte	(38-50)	5.30/6.30
Culotte à jambes	(40-50)	7.50/8.50
Chemise pour dame	(36-46)	8.50
avec forme soutien-gorge	(38-50)	9.-/10.-



MIGROS

Des avantages qui comptent.

Machines à laver linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.- par mois.
Réparations toutes marques.

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83-7506

Fully

A vendre
3 cuves métalliques, en parfait état.
640, 1200, 1250 l.

A louer
cave voutée.

Tél. 026/7 51 62
le soir. *36-400846

A vendre un

orgue
Hammond H 100 électromagnétique, avec une colonne Leslie. Prix à discuter.

Tél. 024/21 37 42
le soir. 22-472355

A vendre

Volvo 144

mod. 1971, expertisée, en parfait état.

Fr. 4500.-

Garage Hediger Sion.
Tél. 027/22 01 31.
36-2818

A vendre

Opel Rekord

1974, expertisée, 3 mois de garantie.

Fr. 4900.-

Garage Hediger Sion.
Tél. 027/22 01 31.
36-2818

Machine à écrire

neuve, entièrement électrique, garantie: **1 année.**
Fr. 340.-

Tél. 064/51 87 51
107.358.425

Myrtilles des Alpes

5, 10, 15 kg (avec emb.), Fr. 6.20 le kg plus port.

Giuseppe Pedrioli
6501 Bellinzona
68-46002

ALFA

1600 Super peinture neuve. 1972.
Fr. 3500.-

Tél. 021/35 09 33.
22-356998

Datsun 2400 GT

1973
70 000 km, radio parfait état, expert.
Fr. 4200.-

Tél. 025/77 12 56
36-2889

Société d'équipement sportif de Zinal S.A. Convocation

Les actionnaires de la société sont convoqués à **l'assemblée générale ordinaire** qui aura lieu le 31 août 1979, à 17 heures, à la salle du Flatotel (Les Erables), à Zinal.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Rapport de gestion
3. Présentation des comptes de l'exercice 1977-1978
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes de l'exercice 1977-1978
6. Décharges statutaires
7. Elections statutaires
8. Divers

Le bilan, le compte de profits et pertes, ainsi que le rapport de l'organe de contrôle peuvent être consultés dès ce jour au bureau de la Set-Zinal S.A. à Zinal.

Le conseil d'administration
97-400324

Ardoise - Pavé - Dallage - Moellon Borne 12x12/14x14 - Bordure Pose de pavés - Sciage de pierre

SOCIETE
IMPORPHYRE
M.METRAILLER
ET FILS
1917 ARDON

Dépôt Ardon
près gare CFF
Tél. 027/86 40 65

DEUX RECOURS CONTRE LA STEP DE FULLY

« ON TOURNE EN ROND ! »

FULLY. - La création d'une station d'épuration n'est certes pas chose aisée pour une commune. Chez nos voisins bellerins, par exemple, on a hésité bien longtemps quant à l'opportunité de tel ou tel système. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Même plus, une commune valaisanne, celle de Massongex, joue la carte de la coopération avec l'Exécutif vaudois.

A Fully, par contre, outre les problèmes inévitables sur les plans technique, financier et écologique, les diverses procédures pour « faire avancer les travaux » ou pour les « faire stopper sine die » s'inscrivent dans un climat politique qui en définitive pourrait se résumer : la STEP se joue au ping-pong ou... qui n'avance pas recule !

Dans notre édition de samedi nous avons signalé que deux recours avaient été déposés par le conseil des opposants à la station d'épuration telle que prévue. Le premier recours, déposé en date du 26 juillet, devant le tribunal administratif, est limité au retrait de l'effet suspensif. Le deuxième recours, déposé en date du 10 août, s'oppose à la décision du Conseil d'Etat, qui avait donné feu vert à la commune de Fully pour la mise en route des opérations.

« Procédé douteux ? »

Dans son prononcé du 4 juillet 1979, le Conseil d'Etat, déboutant les opposants, avait indiqué à l'art. 10 : « ... une STEP est un ouvrage d'intérêt public, dont la construction revêt un caractère d'urgence. Il y a donc de justes motifs, au sens de l'art. 51 LPJA, de prévoir qu'un

éventuel recours contre la présente décision n'aura pas d'effet suspensif. » Mais à la fin du prononcé, le Conseil d'Etat laissait aux opposants la possibilité « d'un recours au tribunal administratif dans les 30 jours : « UN RECOURS SÉPARÉ, LIMITÉ AU RETRAIT DE L'EFFET SUSPENSIF PEUT ÊTRE ADRESSÉ DANS LES DIX JOURS AU MÊME TRIBUNAL. »

C'est donc sur la base de ce prononcé que M. Cipolla, de Martigny, déposa le recours contre l'effet suspensif en signalant que « d'emblée il était de son devoir de qualifier de douteux le procédé utilisé par le Conseil d'Etat à savoir le retrait de l'effet suspensif avec possibilité de recours dans les dix jours pour sa restitution. »

Le conseil des opposants n'est en effet pas d'accord que soient disso-

ciés les deux thèmes du dispositif de recours et entendait bénéficier du délai normal soit 30 jours.

« C'est donc sans droit et de manière induue et arbitraire que le Conseil d'Etat a raccourci le délai de recours prévu « expressis verbis » par la loi », estime encore les opposants.

On le voit, la procédure ne manque pas de méandres et il ne fait nul doute que selon le libellé de la décision finale du tribunal administratif, les recourants iront jusqu'au Tribunal fédéral.

Intérêt privé contre intérêt public

Dans le recours des opposants contre la décision du Conseil d'Etat, on peut lire que le contre-projet d'épuration présenté par les opposants n'a pas été pris au sérieux par le service des la protection de l'environnement : « Le contre-projet a été allégué en tous points supérieurs au projet mis à l'enquête publique : absence d'odeurs incommodes, coût de construction et d'exploitation moins élevés, délais de construction plus courts, nuisances inexistantes, etc... Cependant malgré cela, il a été

écarté d'un trait de plume par la SPE, dont l'avis est déterminant pour l'issue des recours devant le Conseil d'Etat. La détermination de la SPE (Service de protection de l'environnement) recèle pourtant de grossières erreurs de fait, qui dénotent le peu de sérieux avec lequel ce service a examiné le contre-projet. (...) Les recourants ont proposé, outre un projet d'épuration différent de celui mis à l'enquête publique, le déplacement de la STEP au lieu dit le « Guay » soit en un endroit éloigné de toute habitation et de champs cultivés. » Et le recours de dénoncer : « Le Conseil d'Etat n'a même pas daigné se pencher sur cette dernière proposition, l'écartant d'un revers de main par seule référence de l'art. 2 AFU (arrêts fédéraux urgents) »

Puis toujours dans le recours : « L'importance des intérêts publics et privés mis en cause devrait obliger les autorités compétentes à examiner avec le soin requis toutes les solutions possibles et, en particulier celles qu'ont proposées les recourants (...). Les intérêts privés apparaissent par ailleurs suffisamment dignes de protection pour ne pas céder à priori à l'intérêt public invoqué par le Conseil d'Etat. Or cet intérêt privé n'a même pas été pris en considération par le Conseil d'Etat qui na pas opéré la balance des intérêts en présence. »

A la lecture du recours, il semble bien donc que tout est consommé entre les opposants et la commune et le Conseil d'Etat et que le tribunal administratif appelé à trancher en la matière a une charge bien lourde.

Toutefois, il nous semble important de rappeler que pour le cas similaire qui préoccupait la commune de Bex, le contre-projet d'épuration par anaérobie, celui même qui tient tant à cœur aux opposants fullériens, a été repoussé à l'unanimité pour une raison bien limpide : ni l'Etat de Vaud, ni la Confédération n'octroyaient leurs subsides pour ce type d'épuration qui n'a pas encore fait ses preuves dans notre pays !

Cette question de subsides cantonaux et fédéraux touche bien à plus d'un titre les intérêts privés et publics en présence à Fully et cette question seule pourrait déjà ramener le contentieux à un thème précis : celui de l'emplacement de la STEP. Tout le reste étant peut-être du domaine de la littérature. Affaire à suivre sans aucun doute !

Danièle Delacrézax

**« Retailions d'Octodure »
Plaidoyer pour
une place ombragée**



MARTIGNY (emb). - Il y a plus de 150 ans, nos ancêtres dotaient la ville de la plus belle place du Valais. Ancienne place d'armes entourée de belles maisons, ils l'ornaient de platanes et aujourd'hui encore elle sert de carte de visite à la cité.

Beaucoup plus tard, les Bordillons ombrageaient les 4536 m² de leur Pré-de-Foire. Et après la fusion des communes, les édiles créaient la fameuse place de Rome, au sommet de laquelle veille une réplique grandeur nature de la mère nourricière de Romulus et Remus.

La zone de la gare s'éveillant, s'étendant, se garnissant, on a dû créer un parking à la Moya, bordé à l'est par une place de jeux pour les gosses servant aussi de lieu de promenade matinale pour les toutous qui vont là verser à la nature leur tribut.

Quant à la place du Manoir, elle est comme on sait en train de changer entièrement d'aspect.

Mais revenons à la Moya que les habitants du quartier voudraient bien voir sortir de son anonymat. En vérité, si on mettait ensemble parking et terrain de jeux, on pourrait créer là une belle place ombragée - à l'image

de celle de Rome - avec bancs, fontaine ou pièce d'eau. Sans pour autant diminuer sensiblement le nombre d'emplacements réservés aux voitures automobiles.

On lui donnerait ainsi un caractère et la zone de verdure servirait en même temps de moyen naturel de lutte contre la pollution de l'air.

Qu'en pense notre commission d'urbanisme ?

Notre photo : le parking de la Moya avec, au fond la place de jeux destinée aux enfants.

Tous à Fully

La commission agricole de Fully organise, en collaboration avec les syndicats du district de Martigny, une séance d'information à la salle communale de Fully jeudi à 20 heures. Tous les responsables du secteur fruits et légumes participent à cette réunion qui permettra de faire le point sur la situation actuelle du marché.

Brusque décès de M. Tony Conforti

MARTIGNY. - La population de Martigny apprenait hier avec surprise, grande peine aussi, le brusque décès de M. Tony Conforti survenu dans la nuit de dimanche à lundi. M. Tony Conforti s'est probablement éteint dans son sommeil à la suite d'une insuffisance cardiaque et c'est son frère Roger qui devait avoir la douleur de le découvrir lundi matin.

tions de grande importance notamment dans le cadre du barrage de Mauvoisin, dans la construction de la galerie d'Emaney, dans celle du collège de Saint-Maurice alors même que de nombreux immeubles locatifs sont l'œuvre des deux frères dans toute la région de Martigny.

Sur le plan familial, Tony Conforti ne fut pas épargné par les gros chagrins de la vie. En effet, son épouse Françoise Cléret, née à Rouen, devait décéder une année à peine après leur mariage, à la naissance de leur fille Florence. Puis comme écrit ci-dessus, il perdait ensuite son frère Roland en 1970. Depuis 1960, il vivait avec son frère Roger.

Au-delà des qualités professionnelles reconnues du défunt, Tony Conforti était avant tout une des figures de la cité octodurienne. Très souvent taciturne, parfois même bourru, il était surtout pour ses amis et connaissances un homme au cœur d'or, très sollicité et toujours prêt à rendre discrètement service. C'était aussi un camarade de bonne compagnie qui n'avait point crainte d'afficher ses idées, ses pensées le tout avec une courtoisie qui ne le quittait jamais. Ses grandes épaules, un peu voûtées, toujours une main en poche et la cigarette au coin des lèvres donnaient au personnage une allure qui lui était propre et qui le rendait éminemment sympathique. La disparition de Tony Conforti nous peine car nous avions la chance de le compter depuis de très nombreuses années au nombre de nos amis.

Que sa famille, plus particulièrement sa fille Florence et son frère Roger ainsi que tous ses parents et amis reçoivent ici l'expression de nos très sincères et très émuees condoléances.

Set



Né à Martigny le 6 avril 1920, Tony Conforti effectua ses classes primaires à Martigny avant d'entreprendre sa maturité scientifique à Sion puis de se rendre à Lausanne et à Zurich pour y suivre des cours au polytechnicum. La mobilisation devait l'empêcher de poursuivre ses études et il se consacra dès lors entièrement à l'entreprise familiale Antoine Conforti et Fils qui devait devenir, en 1950, l'entreprise Conforti Frères, que M. Tony dirigeait avec compétence tout d'abord avec MM. Roland et Roger, puis au décès de Roland Conforti et jusqu'à ce jour avec M. Roger Conforti. On doit à cette entreprise plusieurs réalisa-

Au pays des Dranses

VERBIER LA SPORTIVE

Tous les champions sont connus

VERBIER (Set). - La partie sportive a toujours joué un rôle prédominant dans l'animation de la station de Verbier. Si en hiver le ski et le curling monopolisent la quasi totalité de l'attention des hôtes, en saison estivale le programme est plus varié mais on constate une très grande affluence sur le green de l'approach-golf, sur les courts de tennis et puis le mercredi soir aussi à « travers les rues de Verbier » sous la forme d'un cross qui en est à refuser des participants tellement l'écho obtenu dans la région est favorable. Au-delà de ces manifestations traditionnelles et suivies, la station organise encore diverses compétitions dont la dernière en date, la fête de lutte mise sur pied par le Sporting-Club des lutteurs de Martigny, a connu dimanche dernier un très sympathique succès de participation.

Bien entendu tous ces concours connaissent leur champion et nous avons le plaisir aujourd'hui de leur consacrer nos colonnes sous la forme condensée des principaux résultats.

A l'approach-golf

Challenge hôtel Alpina: 1. Michel Christiansen, Michel Meilland, Judith Benedikt.

Coupe jouets Weber et boucherie Bruchez Frères: 1. Judith Benedikt, Serge Picchio, Paul Benedikt.

Challenge Les Arcades: 1. Benoît Lauwaert, Béatrice d'Erckentel, Paul Benedikt.

Challenge boutique La Fugue: 1. Michel Meilland, Pierre Wyler, Aimée Lauwaert.

Memorial Edouard-Bessard, coupe hôtel Grand Combin et La Grange: 1. Phil Osiek, Vincent Felley, Georges Lacour.

Challenge Tara-Club: Phil Osiek, Claudine Packalen, Contat Hugonin.

Coupe Oreiller-Sports: Yan Packalen, Christian Packalen, Claudine Packalen.

Coupe Fellay Sport: 1. Yan Packalen-Patrick Wyler, M. et M^{me} Pierre Wyler, F. Pavesi-Marc Wyler.

Tennis: tournoi des hôtes

Le plus important tournoi de tennis de la saison s'est disputé ce week-end dernier sur les très beaux courts de la station. Plus de 80 participants se sont disputés les divers et très beaux challenges qui ont été répartis de la manière suivante :

Simple messieurs: Italo Guerra bat Eric Rosset qui a tout de même réussi une très belle performance lorsque l'on sait qu'il n'est âgé que de... 14 ans !

Simple dames: Marguerite Andeer (Verbier) bat Jeanine Faucher-Magan (France).

Simple juniors garçons: Henri Castellino (France) bat J.-M. Zurcher (Martigny).

Simple juniors filles: Chantal Roseew (Belgique) bat Danièle Noti (Brigue).

Double messieurs: Jordan/Pavesi battent Keller/Rosset. Quant à la finale du double-mixte elle se disputera cette semaine.

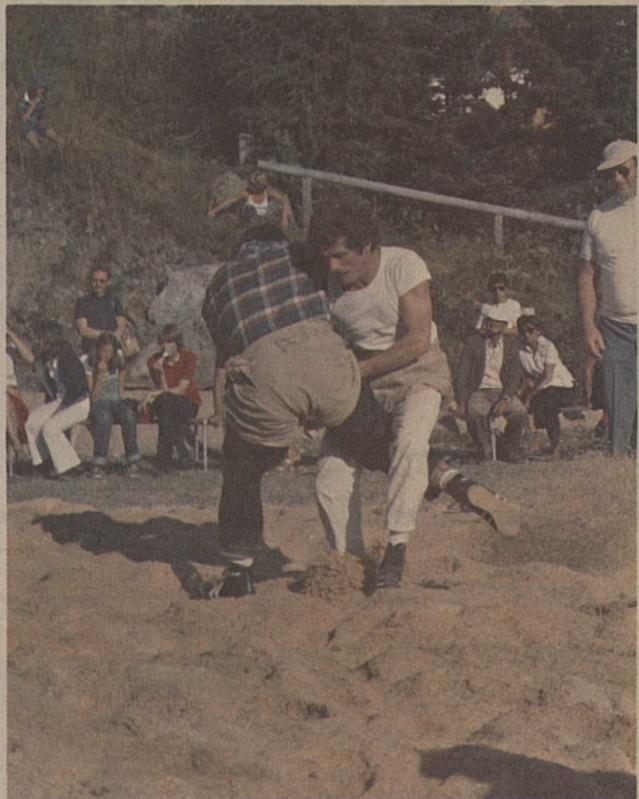
Lutte: un gros succès

Enfin comme nous le mentionnons dans nos colonnes sportives de hier, la fête de lutte organisée par le Sporting-Club des lutteurs de Martigny a connu un beau succès sur le plan du public. Si l'on saluait avec

plaisir sur le haut plateau de Bagnes une forte cohorte de connaisseurs saviésans, tous acharnés supporters du Club d'Etoile-Savièse, on avait le plaisir de compter également un grand nombre d'hôtes qui ne cachaient pas leur satisfaction à la découverte du sport national suisse. Il faut dire qu'avec les Jimmy Martine Martinetti, les Jollien, les Jacquier et puis sur le plan romand les Blaser et Moesching de Genève, les Longet et Brand du canton de Vaud, ils fu-

rent vraiment gâtés sur le plan technique également.

Finalement toutes ces manifestations sportives assurent à la station une animation sportive de très bonne veine et il convient d'en féliciter tous les animateurs et le grand moteur : la société de développement de la région qui apporte à tous ces concours, coupes et challenges un très sérieux appui aussi bien sous la forme de l'organisation que sous la forme financière.



Organisée par le Sporting-Club des lutteurs de Martigny, cette fête de lutte libre a rencontré un succès réjouissant. Les différents combats furent âprement disputés, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

RÉDACTION DE MARTIGNY
Michel Pichon
Avenue de la Gare 8
Tél. (026) 2 42 96/97
Télex 38 580

PAROLE DE CITOYEN
Long feu
On se demande dans les milieux agricoles sains d'esprit si le fait de mettre le feu aux caisses d'un entrepositaire aura la conséquence régénératrice que le feu justifie parfois pour chasser les sorcières.
On est bien d'accord qu'il n'y a pas de fumée sans feu mais en mettant ainsi le feu aux caisses d'un entrepositaire aura la conséquence régénératrice que le feu justifie parfois pour chasser les sorcières.
Le feu de la colère n'est que piètre conseiller. H.

Notre quotidien

innovation

DISCOUNT

Nos prix vous aident à économiser!

Les piles de qualité «Taxi» ne coulent pas, ont une longue durée et sont actuellement en vente chez nous à des prix record:

Piles de qualité UM-2 mod. moyen
2 pièces seulement **-80**



Piles de qualité UM-1 grand mod.
2 pièces seulement **1.-**



Piles de qualité UM-3 petit mod.
4 pièces seulement **-80**



Charbon de bois pour un savoureux barbecue
Sac de 4 kg seulement **3.80**



Cassettes Rubin compactes C-60 en lot de 5
5 pièces seulement **5.-**
Qualité hi-fi, durée 2 x 30 min., souffle réduit.

MARTIGNY SIERRE

A vendre
fûts pour fruits
en matière plastique avec couvercle étanche.
Bonvin Frères Machines agricoles Route cantonale 1964 Conthey Tél. 027/36 34 64

A vendre
LAMES A CHANFREIN (pin, sapin, etc.) dès Fr. 9.- la m2
Plateaux de copeaux pressés, plinthes dalles
A prix rabaisé: **Isolations** Service de coupe Le tout peut être livré sur place.
4242 Laufen (BE) Tél. 061/89 22 89

BORER HOLZHANDL
4242 Laufen (BE) Tél. 061/89 22 89

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties
pour adaptation sur troisième point.

Gros rabais facilités de paiement
Fr. 30.- par mois 12 mois minimum
Nos occasions dès Fr. 390.- Réparations toutes marques sans frais de déplacement.

SAM Appareils ménagers Sion Tél. 027/22 44 03 140.263.384

Tuyaux de fumée émaillés blancs ou bruns.
S'adresser à Moix & Cie, S.à.r.l. Chauffages 1906 Charrat (VS) Tél. 026/5 32 41 heures de bureau 36-28743

Fûts en plastique pour fermentation
50 litres: Fr. 20.-
100 litres: Fr. 30.-
200 litres: Fr. 40.-
S'adresser à André Vergères, Conthey-Place. Tél. 027/36 15 39 36 29 86. 36-28741

A vendre
élévateur à fruits
pour adaptation sur troisième point.
Bonvin Frères Machines agricoles Route cantonale 1964 Conthey Tél. 027/36 34 64 36-2860

A vendre tout de suite
une chambre à coucher
une chambre d'enfants
Etat de neuf. Prix intéressant.
Tél. 027/36 21 21 interne 47 36-28272

Mercredi 15 août, à 9 h. 30
Mémorial Robert Balleys et Raoul Max
Troisième cross Bourg-Saint-Pierre - cabane du Vélan
6 km 300 - 938 m de dénivellation
Médaille souvenir à tous. Challenge aux trois premiers juniors et seniors plus premier vétérans I et II et première dame.
Inscriptions avant le départ au restaurant du Vieux-Moulin à Bourg-Saint-Pierre dès 8 heures.
Finance d'inscription: seniors et vétérans: Fr. 14.-
juniors et dames: Fr. 10.-
Organisation: **ski-club Val Sorey**
Renseignements: Jean-Claude Moret, tél. 026/4 91 75 36-28752

A vendre
Lancia Beta 2000
1976, 56 000 km, visite passée Fr. 9800.-
Fiat 131 1600 Familiale
1976, 54 300 km visite passée Fr. 7800.-
Livable tout de suite.
Garage du Golf SA Rte de Chancy 144 1213 Onex Tél. 022/92 21 23 321637-18

Particulier vend
piano Steinway 1943
155 cm. Très belle sonorité. Excellent état.
Case postale 311 1951 Sion ou tél. 027/22 91 29. 36-28803

Perdu
montre homme marque **Musette**
Triangle Martigny - Leytron - Saxon.
Récompense.
Tél. 025/71 32 51 36-28798

A vendre
Peugeot 504 TI
modèle 1972, moteur 30 000 km, expertisée.
Fr. 4000.-
Tél. 027/22 15 41. *36-302068

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Restaurant-grill-pizzeria de montagne (situé à 20 minutes d'Aigle)
cherche pour tout de suite ou date à convenir.
couple de gérants
Lui: sera un excellent cuisinier et bon organisateur.
Elle: connaîtra le service, lingerie et la gestion en général.
Nous souhaitons engager: un couple dynamique, possédant de très bonnes qualités professionnelles et un esprit de collaboration.
Nous offrons: un emploi stable, grand appartement à disposition, un salaire en rapport avec les capacités
Veuillez envoyer vos curriculum vitae, certificats, photos, prétentions de salaire sous chiffre P 36-900344 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre
Ford Taunus GXL 1.6
1975, 51 000 km, gris métallisé, toit vinyl, expertisée.
Mini 1000
1973, 78 000 km, moteur révisé, expertisée.
Tél. 027/23 56 01 le soir. *36-302067

A vendre
Peugeot 504 coupé
V 6, automatique 40 000 km, expertisée, Fr. 15 800.-
ainsi qu'une **Porsche Targa 911 E**
2,4 l, expertisée, Fr. 15 900.-
Tél. 027/22 90 33 professionnel, 027/31 11 09 privé. 36-28800

Je cherche à acheter d'occasion
Rancho
Tél. 027/23 57 91 heures des repas. 36-28749

A vendre
SWM 250
modèle 1979 600 km, expertisée.
Fr. 2700.-
Tél. 026/5 34 93 heures des repas. *36-400839

Bureau technique en mensurations et génie civil cherche **technicien-géomètre** et **dessinateur en génie civil et béton armé**
Date d'engagement à convenir.
Faire offre par écrit au Bureau d'ingénieurs et de géomètre Georges Rey-Bellet S.A., ch. des Condémnes 2, 1890 Saint-Maurice. 22-48075

VÉHICULES AUTOMOBILES
A vendre magnifique **Ford Taunus 2,3 I S V6**
orange, garniture noire, modèle 1977, 55 000 km, jantes spéciales, radio-cassettes. Prix à discuter.
Tél. 027/88 23 62 heures des repas. *36-302071
A vendre cause double emploi **Datsun 120 A Cherry F II S**
1977, première main, 23 000 km, stéréo-cassettes, radio 4 LO.
Tél. 027/38 29 93. *36-302065

EMPRUNT

The Mortgage Bank and Financial Administration Agency of the Kingdom of Denmark, Copenhagen

avec cautionnement solidaire du Royaume de Danemark

4 3/4 %

Emprunt 1979-91 de fr. s. 80 000 000

Le produit net de cet emprunt sera utilisé pour des activités générales de la Mortgage Bank

Prix d'émission 99 %
+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Délai de souscription du 14 au 17 août 1979, à midi

No de valeur: 458 740

Modalités de l'emprunt
Durée: 12 ans au maximum
Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000
Remboursement: rachats annuels de 1984 à 1990 au cas où les cours ne dépassent pas 100%
Coupons: coupons annuels au 30 août
Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Lausanne et Berne

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 14 août 1979 dans le «Basler Zeitung» et dans le «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

Société de Banque Suisse Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse Banque Leu SA
A. Sarasin & Cie Société Privée de Banque et de Gérance
Union des Banques Cantonales Suisses

Union de Banques Suisses
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

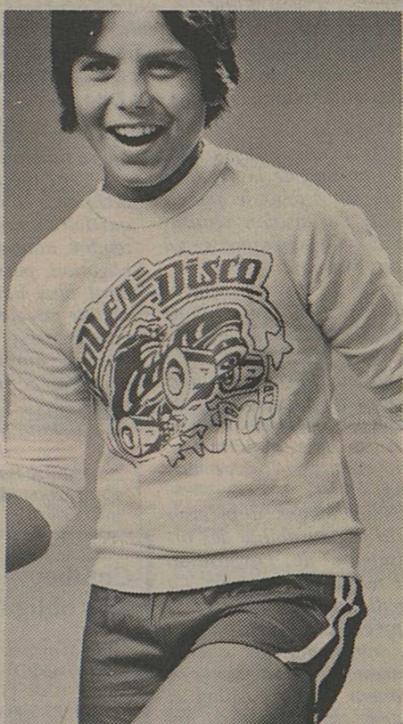
regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

79204



Ensemble de gymnastique
polyamide, divers coloris
Gr. 116-176 **6,95-7,95**



Sweat-shirt enfant
coton imprimé
divers coloris
Gr. 116-176
15,95-19,95

Short de gymnastique
pur coton
avec slip intérieur
divers coloris
Gr. 4-16 ans **6,95**



Training garçon
coton/polyamide
divers coloris
Gr. 104-176 **35,90-49,90**



Pantoufle de gymnastique
toile, semelle caoutchouc
Gr. 23-38 **6,95-7,95**

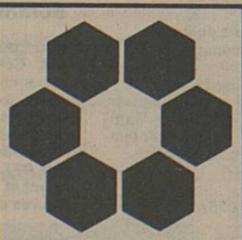


Sac de sport «SUISSE»
divers coloris **12,95**

Training garçon
coton/nylon
divers coloris
Gr. 116-128 25.90
Gr. 140-152 27.90
Gr. 164-176 29.90

25,90

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super
1.05

HYMNE NATIONAL : FIN DE POLÉMIQUE

Dans le *Nouvelliste* du 1^{er} août paraissait, sous ma signature, un texte dans lequel je m'étonnais et me fâchais un peu de la façon quelque peu cavalière dont avait été traité notre hymne national à la radio. Je me basais sur une dépêche de l'ATS m'en prenant plus particulièrement à la phrase suivante « (...) afin que l'on puisse enfin avoir en Suisse un hymne national qui ne soit pas ridicule ni dans ses paroles ni dans sa musique ». Il m'avait semblé que cela voulait dire implicitement que notre hymne actuel est ridicule et dans sa musique et dans ses paroles...

A la suite de cette « interprétation » M. Zermatten m'a mis au ban des lettrés et M. Thurru me soupçonne de ne pas savoir lire... Je suis donc l'idiot du village et, cependant, je demeure de nature conciliante. Voici donc la lettre que m'écrit M. Pascal Thurru et le texte de l'ATS incriminé, le tout en guise de conclusion (définitive) à ces algarades...ridicules.

pf

Monsieur le rédacteur,

Pris à partie de façon absolument injuste dans le *Nouvelliste* du 8 août, au sujet toujours de notre hymne national, je suis dans l'obligation de mettre les choses au point, à mon tour.

Vous tentez d'échapper aux foudres de Maurice Zermatten en renvoyant la faute sur l'ATS. Vous croyez vous en tirer à trop bon compte. C'est de votre part une insolence ou une inconscience de plus !

Ayez donc le courage enfin de reconnaître votre erreur. L'émission de radio, tout comme la dépêche de l'ATS, reproduite d'ailleurs de façon honnête par de nombreux journaux - à l'exception du *Nouvelliste* - reflète exactement la pensée de M. Zermatten.

M. Zermatten n'a jamais prétendu que notre hymne national était ridicule dans sa musique. Bien au contraire. Il la trouve « belle et solennelle », comme le note l'ATS. C'est vous qui lui faites dire le contraire en tronquant de façon maladroite ou

habile le texte reçu, trahissant du même coup la pensée de son auteur.

M. Zermatten a simplement souhaité que si nous devions refaire notre hymne national, il « faudrait qu'il ne soit pas ridicule ni dans ses paroles ni dans sa musique ». Il parlait alors - le texte est clair - d'une éventuelle nouvelle création. La nuance est capitale.

Comme le tort causé à l'ATS et à travers elle à son correspondant valaisan dans vos commentaires du 8 août est indéniabla, je vous saurais gré d'apporter ces précisions dans l'un de vos prochains numéros.

Je vous remercie en espérant pouvoir tout de même un jour me joindre à vous pour chanter avec allégresse un hymne national, ancien ou nouveau, à l'abri de tout ridicule.

Pascal Thurru

Copie à M. Maurice Zermatten, Saint-Martin ; Direction de l'ATS à Berne.

L'écrivain valaisan Maurice Zermatten s'en prend à l'hymne national

SION, 31 juillet (ATS). - Questionné à l'occasion de la fête du 1^{er} Août par la Radio romande, l'écrivain et colonel valaisan Maurice Zermatten a eu quelques paroles fortes au sujet de notre hymne national, déplorant la pauvreté du texte, trouvant même proprement ridicules certains passages, du moins dans la version française.

« On ne sait plus très bien aujourd'hui à quoi s'accrocher », note M. Zermatten, en faisant remarquer tout d'abord que la Suisse a même deux hymnes nationaux, ce qui déroute certains patriotes. On sait en effet que le cantique suisse est devenu pratiquement aujourd'hui hymne national mais « cela est loin de satisfaire les Suisses » enchaine l'écrivain. « Certes la musique est très belle, un peu solennelle comme tout ce qui est suisse, mais en revanche chacun sait que les paroles, les paroles françaises en tout cas, sont vraiment un brin ridicules. Une solution s'impose pour changer notre hymne national. »

L'écrivain rappelle que les autorités fédérales ont organisé en son temps un concours pour changer l'hymne national. Une centaine de projets furent envoyés à Berne « mais aucun projet n'était satisfaisant ».

Plusieurs autres initiatives ont été prises, à l'échelon privé éga-

lement, pour créer un véritable hymne national suisse. Des concours ont été organisés. Des résultats même furent publiés récemment mais aucune décision officielle n'a été prise.

« Pour doter le pays d'un véritable hymne national, conclut M. Zermatten, il faudrait qu'un musicien et un parolier fassent équipe, travaillent ensemble et créent ainsi ce que chacun attend. Il est impensable que l'on veuille coller des paroles nouvelles sur une musique existante. Il serait souhaitable que des dizaines de musiciens et de paroliers suisses reçoivent une commande, se mettent au travail par équipe de deux et puissent offrir un choix d'hymnes nationaux qui correspondent à notre vie profonde, à notre culture, à notre âme afin que l'on puisse enfin avoir en Suisse un hymne qui ne soit pas ridicule ni dans ses paroles ni dans sa musique. Il est tout de même étrange que dans un pays tout entier on ne trouve pas un musicien et un poète qui soient capables de nous doter d'un hymne convenable et qu'on puisse enfin le 1^{er} Août notamment chanter quelque chose de meilleur. Chaque fois que je chante notre hymne actuel, un soir de 1^{er} Août ou en toute autre occasion, je me dis que c'est un peu humiliant que nous ne soyons pas capables de faire mieux... »

ACADÉMIE DE MUSIQUE

Récital Madeleine Carruzzo, violon, et Delia Bogatili, piano



Le duo M. Carruzzo, D. Bogatili

(Photo Luyet)

Dans le cadre des « Heures musicales de l'académie », ces deux excellentes musiciennes donneront à Breiten-Mörel, mardi 14 août à 20 h. 30, mercredi 15 août à Leysin ainsi que lundi 20 août à Sion (18 h. 30 chapelle du conservatoire) un récital de piano et violon consacré à Mozart, Beethoven, Debussy et Paganini (*Caprice N° 24 - piano Schumann-Auer*).

Un fort beau programme puisqu'il débutera par la *Sonate en si bémol majeur Kv 454* que Mozart composa à 28 ans dans une période si féconde qu'elle a vu naître pas moins de six concerti de piano, la monumentale *Sonate en ut mineur* et le célèbre *Quintette avec clarinette*. C'est dire combien l'œuvre que nous entendrons nous révélera un aspect du tout grand Mozart dans une écriture qui accuse un retour à des formes plus décoratives que précédemment.

La *Sonate en do mineur, op. 50 N° 2* est l'une des trois sonates dédiées à l'empereur Alexandre de Russie en 1802. Elle suit de peu la création de la célèbre *Sonate à Kreutzer*. Composée l'année même du fameux « testament d'Heiligenstadt » elle se caractérise par une remarquable richesse d'écriture. Si l'on sait combien la tonalité d'ut mineur est synonyme de tragique dans l'expression beethovenienne, étant donné d'autre part la période particulièrement pénible que vécut le maître de Bonn à cette époque, on ne pourra manquer d'y déceler toute la profondeur et l'exaltation romantique de cette œuvre.

La *Sonate pour piano et violon de Debussy* est la dernière des trois sonates composées par ce maître dans les années 1915-1916 (*Sonate pour violoncelle et piano - Sonate pour flûte, harpe et alto - Sonate pour violon et piano*).

Debussy eut le courage de jouer cette œuvre en 1917 à la salle Gaveau, l'année même qui précéda sa mort, audition qui constitua ses adieux au public. Il tâche d'y réaliser, dit-il, « le jeu simple d'une idée tournant sur elle-même comme un serpent qui se mord la queue ».

« Par leurs recherches très modernes et leur souci de rattachement à des formes traditionnelles, ces sonates constituent une manière de testament artistique dont on n'a peut-être pas encore compris toute la portée... » nous dit Léon Vallas.

Madeleine Carruzzo, élève de Tibor Varga, diplômée de la « Reifeprüfung » à l'Académie de Detmold, et Delia Bogatili, pianiste roumaine de talent, en seront les interprètes. Nul doute qu'elles nous donneront une traduction fidèle de ces œuvres si riches en densité musicale.

Jos. B.

Aujourd'hui mardi, cours d'interprétation public de M^{me} Arlette Chédel

SION. - Nous attirons l'attention de tous les mélomanes - en particulier les chanteurs de nos chorales - que M^{me} Arlette Chédel donnera ce soir, mardi 14 août, un cours public d'interprétation de musique vocale.

Cette cantatrice genevoise, soliste de nombreux oratorios et opéras a acquis une réputation de classe internationale. Cette artiste se double d'une pédagogue réputée, alliant à une voix naturelle, une profonde connaissance de l'art et de la technique du chant.

A ce soir donc, vous tous que passionne l'art du chant...



Le « Tableau maudit » toujours introuvable

Ultimatum lancé aux ravisseurs

SION. - A la suite de la récente disparition de la « Maison de la Treille » à Sion d'une des œuvres exposées, œuvre connue sous le nom de « Tableau maudit » et illustrant la destruction des vignes plantées hors du cadastre viticole il y a une quinzaine d'années environ, le directeur de l'exposition publiait lundi le communiqué officiel suivant :

« Plusieurs jours se sont écoulés depuis la disparition à la « Maison de la Treille » à Sion où se déroule actuellement l'exposition consacrée aux vins et étiquettes du Valais, disparition du tableau N° 16 dit « des vignes maudites », sans que nous ayons des nouvelles des auteurs de ce geste insensé.

« Vol ou plaisanterie, nous donnons un ultime délai de trois jours à qui de droit, à partir de cette publication, pour restituer la pièce disparue.

« Nous tenons à préciser que la responsabilité des organisateurs de l'exposition n'est nullement engagée. La surveillance s'est faite comme prévu. La preuve est établie, après enquête, que le panneau a été démonté à l'intérieur de l'exposition et l'œuvre enroulée et acheminée ensuite par le soupi-

rail d'une cave à un complice qui se trouvait à l'extérieur.

« Cette pièce faisant partie intégrante d'une exposition qui doit durer jusqu'à fin septembre, nous serons dans l'obligation, passé le délai imparti plus haut, de déposer plainte pénale, nos droits demeurant réservés au cas où l'œuvre aurait été endommagée ou détruite. »

Pour les responsables de l'exposition : André Savioz, président des Amis du vin

Aux Haudères, récital Françoise Alavoine

LES HAUDÈRES. - Le troisième concert de l'été à la chapelle des Haudères a été, vendredi dernier, pour la brillante pianiste belge, l'occasion d'un très grand succès. Son talent plein verve, généreux et coloré a fait merveille dans des œuvres de Couperin, Haydn, Mozart, et plus encore dans

la Première ballade de Chopin, un Impromptu de Fauré, l'Andaluzza de Falla et la Toccata de Khatchaturian. Un public nombreux et enthousiaste lui a fait fête et a été récompensé par les joyeuses Ecossaises de Chopin jouées en bis.

Le quatrième et dernier concert est annoncé pour le vendredi 17 août à 20 h. 30 à la chapelle des Haudères en collaboration avec la Radio-TV suisse romande. Les exécutants seront de nouveau des Suisses, Hansheinz Schneeberger au violon, Rolf Looser au violoncelle et Pierre Souvairan au piano. Au programme deux grands trios, mi bémol de Beethoven et si bémol de Schubert.

B.

Conthey Agriculteur blessé

CONTHEY. - Hier, vers 12 h. 30, M. René Antonin, agriculteur, domicilié à Conthey, circulait au guidon d'un monoaxe d'Erde en direction de Sensine. Près du bâtiment des PTT, pour une raison indéterminée, son véhicule heurta un mur à droite. M. Antonin, blessé, a été hospitalisé.

Conthey Tirs obligatoires

Les dernières séances de tir auront lieu : samedi 18 août, de 7 h. 30 à 12 heures et de 13 h. 30 à 17 heures ; samedi 25 août, de 7 h. 30 à 12 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

Les Comités

A Crans-sur-Sierre au Gypsy-Club

en-dessous de la rôtisserie de la Reine

Dès lundi 13 août à 23 heures

Johannes présente les Caraïbes Show avec danses exotiques, mimes antillais, extraits de cérémonies vaudou. entrée libre.

On cherche coiffeuse qualifiée

Entrée à convenir.
Salon Bel-Etage
Bâtiment Richelleu, Sion.
Tél. 027/22 59 86.

36-1822

L'hôpital d'arrondissement de Sierre cherche, pour entrée immédiate ou à venir

un infirmier assistant

formé, pour la salle de plâtre ou désirant obtenir cette formation en notre établissement

un aide-infirmier

pour notre service de gériatrie

Conditions de travail intéressantes. Salaire en rapport avec les responsabilités.

Faire offres avec curriculum vitae détaillé et copie de diplômes à la direction de l'hôpital d'arrondissement de Sierre, Sierre.

Tél. 027/57 11 51, int. 150-151.

36-3214

On cherche

boulangier-pâtissier pâtissier-confiseur

Boulangerie-pâtisserie Paul Wetzel, Châteauneuf-Conthey.
Tél. 027/36 36 30.

36-28797

Urgent! Je cherche

une sommelière une jeune fille

aide de cuisine.

Bons gains. Nourries, logées.

Tél. 025/55 11 29.

22-48052

Café du Guillaume-Tell à Aigle cherche

une serveuse

Nourrie, logée.

Tél. 025/26 24 52

36-100515

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS

Niederburen (canton de St-Gall), jeune couple avec bébé de 8 mois cherche

une jeune fille

pour aider au ménage et s'occuper du bébé. Entrée début septembre. Vie de famille, possibilité de suivre cours d'allemand.

Tél. 071/81 1856 ou 073/51 4644 ou 027/41 41 62, demander Mme Cordonnier. 36-28808

On cherche, pour tout de suite ou date à convenir

un mécanicien en automobiles

Garage Charly Launaz Monthey.
Tél. 025/71 24 53.

143.152.801

On cherche pour Conthey

un tôlier qualifié

sachant travailler seul.

Ecrire sous chiffre P 36-302072 à Publicitas, 1951 Sion.

Café du Valais Martigny cherche une jeune fille comme

sommelière

Congé dimanche et lundi.

Tél. 026/2 64 44 36-28778



Vos annonces :

21 21 11

Votre journal

Jeune fille 16 ans, 3 ans de cycle A avec diplôme, cherche place à Sion ou environs comme

apprentie de commerce « gestion »

Faire offre sous chiffre P 36-302070 à Publicitas, 1951 Sion.

Couple avec bébé de 1½ an cherche

jeune fille

pour s'occuper du ménage.

Si possible pouvoir rentrer chez elle. Région Trient-Martigny. Entrée septembre ou à convenir.

Tél. 026/8 14 72 36-28717

Café de Genève et Cave valaisanne à Sion cherchent

sommelières

pour début septembre. Congé tous les dimanches et jours fériés.

S'adresser à : Yves Bonvin Tél. 027/22 18 90 avant et après les heures des repas 36-1284

Salle polyvalente et places de parc sur le Haut-Plateau

Importantes discussions en cours

MONTANA-CRANS (ag). - Responsables du tourisme et de la promotion sur le Haut-Plateau présentent hier deux problèmes majeurs parmi ceux qui se posent à Montana et à Crans: la circulation automobile et la parage des voitures ainsi que le secteur des loisirs et animation.



Une vue de la situation actuelle. Au premier plan, l'hôtel Victoria qui tombera sous la pioche des démolisseurs dans le courant avril 1980. Derrière, le premier immeuble du complexe.

M. Marius Barras, président de la Société de développement de Montana releva combien les zones permettant de placer des véhicules en stationnement en bordure des routes, sont saturées à l'heure actuelle. De plus, la plupart des places prévues pour le parage ont été prélevées sur les trottoirs. Il en résulte une circulation peu agréable pour les piétons, fort nombreux en haute saison.

«Pour le tourisme cette situation ne peut que se révéler néfaste».

Il conviendrait donc de réaliser un parking au centre de la station. «Les places libérées pourraient alors devenir des massifs de fleurs...»

Autre préoccupation soulignée par M. Barras, celle de l'animation. Si le soleil lance ses feux sur la région, tout va pour le mieux, les manifestations prévues au programme suffisant largement pour occuper les vacanciers. Mais en cas de mauvais temps - surtout si nuages et pluie demeurent plusieurs jours - les problèmes surviennent.

Comment apporter les solutions qui conviennent? MM. Yves et Claude Besse présentèrent alors le projet soumis aux collectivités publiques du Haut-Plateau. L'actuel hôtel Victoria, au cœur de Montana, va céder la place à un complexe, dont le premier immeuble est en voie de réalisation. Dans ce cadre, les constructeurs se sont offerts pour mettre gratuitement à la disposition des autorités une surface permettant l'édification d'une grande salle polyvalente et d'un parking.

Des réalisations importantes

Trois immeubles prendront la place du Victoria, un établissement qui

connut ses heures de gloire lors des années «héroïques». Dans ce complexe seront aménagés commerces et appartements. Un premier bâtiment entrera en exploitation vers la fin de cette année. La démolition de l'hôtel aura lieu dans le courant avril 1980 et le début du gros œuvre en juin suivant.

Dans le but de contribuer à l'animation du centre de Montana, les promoteurs ont proposé une surface de plus de 1000 m² à la collectivité, pour la création d'une salle polyvalente et d'un parking pouvant aller jusqu'à un millier de places.

Il y a deux ans déjà, des contacts étaient pris avec les communes concernées de Montana et de Randogne qui, si le projet était accepté, devaient financer leurs constructions. «Nous attendons une réponse d'ici le mois de septembre prochain. Si la réponse s'avère positive, d'ici deux ans, le Haut-Plateau pourra disposer de cette salle et de ces places de parc...»

«Il y a vingt ans que l'on parle

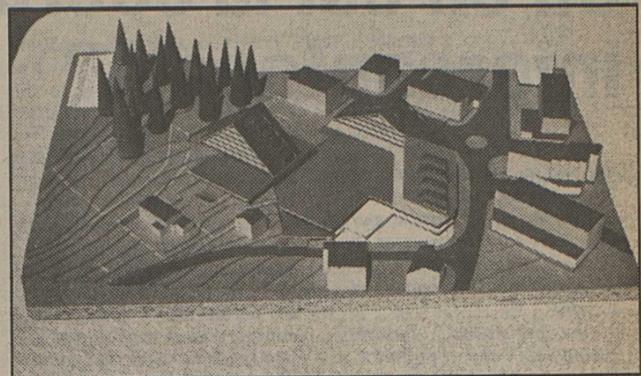
dans la région de pareille réalisation». Comment pourrait se présenter la salle polyvalente (de 500 à 800 places) précieuse pour l'organisation de congrès par exemple.

Une terrasse en plein air, une salle des pas perdus, une petite salle pouvant être isolée, une grande salle, une estrade, quatre cabines pour la traduction simultanée, une scène, des coulisses, des vestiaires, des loges, peut-être un restaurant ont d'ores et déjà été prévus sur les plans dressés.

«Il y a quelques années, une salle avait été étudiée dans le cadre du Régent. Ce projet a purement et simplement été abandonné. Au Victoria, la collectivité pourrait aussi aménager une piste couverte pour le jeu de curling.»

Au total, quelque 1700 m² sont ainsi proposés. «Nous en ferons une pelouse, car nous n'avons pas usage directement de cette surface», déclara un des intéressés commentant une éventuelle réponse négative.

Ouverte sur deux côtés, au sud et



Une maquette du complexe Victoria. A gauche, l'immeuble actuellement en voie de construction. Salle polyvalente et parking se trouveraient logés en sous-sol, au centre.

à l'est, la salle polyvalente du Haut-Plateau, comme le parking, pourrait constituer un atout non négligeable pour une station de 30000 lits d'hôtes.

«En plus des congrès, concerts et autres manifestations officielles, nous pourrions nous en servir pour proposer jeux et distractions aux touristes. Autant de conditions favo-

rables réunies dans un même endroit ne se trouveront peut-être plus jamais», affirma en guise de conclusion M. Marius Barras.

Une décision doit donc intervenir très prochainement. La réponse vaudra-t-elle être positive? Dans ce cas, un des «serpents de mer» du Haut-Plateau trouverait une conclusion.

A suivre...

De la Raspille au glacier du Rhône

Manifestation pour trois nouveaux bourgeois d'honneur à Embd

EMBD. - Dimanche après-midi à Embd, les trois nouveaux bourgeois d'honneur, nommés lors de l'assemblée primaire du 30 mars 1979, ont reçu leur diplôme, au cours d'une très sympathique manifestation.

Il s'agit de M^{me} Olga Cattani, de MM. Walter Ryser et Félix Rügger.

M^{me} Cattani est co-fondatrice de l'Association de parainage des communes dans la difficulté, et à ce titre elle a rendu d'extraordinaires services à la commune d'Embd.

M. Walter Ryser, directeur de la Communauté suisse de travail en faveur des populations de montagne a aussi prouvé de longue date qu'il était un ami fidèle d'Embd. Quant à M. Felix Rügger, il est co-propriétaire d'une importante fabrique de machines dans la région de Zürich. C'est grâce à son initiative que son entreprise, qui fête son centenaire en 1977, a préféré aider une commune dans la gêne, plutôt que de faire une fête somptueuse. Grâce à l'entremise de M^{me} Cattani, c'est Embd qui a été choisi. On a pu ainsi entre autre aménager un at-

elier de loisirs complet dans la nouvelle maison d'école.

C'est le président de la commune, M. Klemenz Lengen, qui a prononcé l'éloge des trois nouveaux bourgeois d'honneur, qui avaient été accueillis par M. Erwin Bümann, vice-président. Après le repas de midi, le président a remis aux trois héros du jour leur diplôme, le livre *Le droit bourgeoisial dans le Haut-Valais* ainsi qu'un objet typique haut-valaisan.

Toute la population assistait à cette sobre manifestation.

Les trois bourgeois d'honneur ont adressé tour à tour leurs sincères remerciements, M. Ryser les soulignant encore en offrant une channe. Les sociétés locales ont encore agrémente la fête par leurs productions.

15^e rencontre des Fifres et tambours à Niedergesteln

NIEDERGESTELN. - Dimanche s'est déroulé à Niedergesteln la 15^e rencontre annuelle des fifres et tambours du district de Rarogne occidental. Le comité d'organisation, présidé par M. Fridolin Imboden, avait très bien fait les choses et le beau temps était de la partie. La manifestation a connu un grand succès et l'assistance était très nombreuse.

Le cortège qui a gagné la place de fête comprenait les sections de Niedergesteln, Bürchen, Unterbach, Ausserberg, Eischoll, Raron et aussi la société «Echo des Bergler».

Sur la place de fête c'est le prési-

dent de la commune M. Arthur Kalbermatter qui a salué les participants et les invités, parmi lesquels on remarquait le prier Schnyder, M. Willy Schnyder, député et M. Willi Sterren, qui a été l'initiateur de ces rencontres il y a 15 ans. Le président a rappelé le passé historique de Niedergesteln, déjà connu au temps des Romains.

Après les remarquables productions des sociétés M. Willy Schnyder, orateur officiel, a souligné la nécessité du respect des traditions, qui sont soignées particulièrement par les sociétés réunies pour la présente manifestation.

● ZÜRICH (ATS). - Dimanche a pris fin au Schauspielhaus de Zurich une session de trois jours de l'Association suisse des machinistes de théâtre. Y ont pris part des techniciens du théâtre, du cinéma et de la télévision.

L'assemblée générale a pris une résolution dans laquelle elle demande au Conseil fédéral et aux Chambres de mettre en pratique sans tarder les postulats de politique culturelle contenus dans le rapport Clottu. Les techniciens demandent en particulier de meilleures possibilités de formation et la reconnaissance de leur profession par les autorités, soit par l'OFIANT. En outre, il est nécessaire que régions et communes soutiennent les théâtres municipaux par une plus grande participation financière.

Le comité de la Communauté suisse de travail en faveur des populations de montagne à Törbel

TÖRBEL. - Le comité directeur de la Communauté suisse de travail en faveur des populations de montagne a tenu séance à Törbel samedi soir, sous la présidence de Gian Claud Vincenz, ancien conseiller aux Etats.

On a discuté de nombreuses questions, dont l'imposition du trafic routier lourd, la vignette pour les routes nationales, le programme de travail pour la période 1979-1983, ainsi que le projet de révision de la Constitution fédérale. Au sujet de la vignette, nous avons appris que le comité directeur n'avait en principe pas une attitude négative, parce qu'il n'entend pas refuser au Conseil fédéral les moyens voulus, mais qu'il n'accepterait cette vignette qu'à des conditions strictement déterminées,

parce que la population de montagne est de plus en plus dans la nécessité de se servir de véhicules automobiles. M. Charly Darbellay, député et président du Groupement des populations de montagne du Valais romand, fait également partie de ce comité directeur.

Après la séance, le comité directeur a rencontré les autorités communales de Törbel. Sur la base d'un rapport de M. Hans Kamber, chef du développement technique de la communauté, M. Roman Juon, président de la commune, a expliqué les problèmes de Törbel. Ces difficultés proviennent essentiellement de l'endettement trop élevé et de l'utilisation insuffisante des régions agricoles de la commune.

Brigue: une place de parc pour 25 habitants

BRIGUE (mt). - Pour étrange que cela puisse paraître, la métropole haut-valaisanne, considérée comme le principal carrefour du tourisme régional, se trouve en queue de peloton, bien loin derrière Viège et Naters pour ne citer que les principaux centres du Haut, en ce qui concerne le nombre de places de parc à disposition des automobilistes.

Selon l'intéressant inventaire élaboré et publié par l'Office cantonal du tourisme que dirige M. Bernard Bornet, Brigue compte 355 places de parc publiques, soit 1 par 25 habitants alors que Viège et Naters en disposent respectivement de 1100 et 900, soit 1 par 5 habitants.

C'est probablement là que réside l'essentiel de l'épineux problème posé à la cité du Simplon par la circulation automobile. En cette période d'intense trafic, il suffit d'ailleurs de se trouver aux points chauds, aux heures de pointe pour constater toute l'importance de la question. Après avoir encombré inutilement le trafic en faisant plusieurs fois le tour de la ville à la recherche d'une place de stationnement, en vain, les automobilistes de passage quittent finalement la localité avec la probable intention de ne plus y revenir.

Puisqu'à Brigue, les terrains propices pour la création de nouveaux parkings sont extrêmement rares, il serait peut-être possible d'en trouver en couvrant le Rhône sur une certaine distance.

Fête de l'Assomption

HORAIRE DE NOS BUREAUX

A l'occasion de la fête de l'Assomption, mercredi 15 août, les bureaux de l'Imprimerie Moderne de Sion S.A. (IMS), de l'Imprimerie Beeger de Sion S.A. (IBS) et du «Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais» (NF) suivront l'horaire ci-après:

Mardi 14 août: ouverts jusqu'à 17 heures.

Mercredi 15 août (jour de l'Assomption): IMS et IBS fermés toute la journée.

Les bureaux rédactionnels du NF seront ouverts dès 20 h.

Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais ne paraîtra pas le mercredi 15 août.

Avis à nos annonceurs

L'édition du mercredi 15 août est supprimée, aucune distribution postale n'ayant lieu. Les annonces prescrites pour ce jour seront soit avancées, soit retardées d'un numéro.

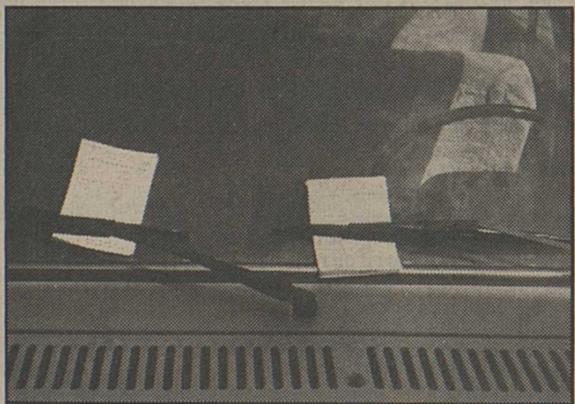
Les avis mortuaires pour le jeudi 16 août doivent nous être envoyés par exprès, apportés à notre imprimerie ou alors transmis par téléphone le mercredi 15 août dès 20 heures au 027/23 30 51.

Les bureaux de Publicitas S.A. à Sion seront fermés le mercredi 15 août toute la journée.

Nous souhaitons une bonne fête à tous nos lecteurs et annonceurs. L'administration

« SIERRE L'AGRÉABLE »

Oui, mais à quel prix ?



SIERRE. - C'est la question qu'a dû se poser cet automobiliste en reprenant sa voiture. «Sierre, l'agréable», «Les bons achats au cœur de la ville» autant de slogans qui pour certains ont un goût acide. Heureusement, le soleil est encore gratuit!

REDACTION DE SIERRE
Antoine Gessler
Tél. : (027) 55 91 55

Jeudi 16 août
à 14 heures

RÉOUVERTURE

de la piscine couverte et chauffée du Résident-Parc à Châteauneuf-Conthey

36-5202

Brillant gala de patinage à Crans

CRANS-MONTANA (a). - Un gala international de patinage s'est tenu samedi soir à la patinoire d'Y-Coor. Cette fête de la glace a vu la participation d'un bon nombre de professionnels dont la championne de Hongrie Zsuzsi Alassi, Cathy Brunner, 3^e du championnat du monde des professionnels de 1975, l'inoubliable animateur de ce gala M. Peter Grütter, médaille d'or, Suisse. Un couple a recueilli un tonnerre d'applaudissements pour son exécution. Il s'agit de Penny Booth et Michael Nemeč, champions en couple d'Autriche et de Grande-Bretagne. Ce gala serait incomplet sans mentionner l'excellente Dana Vaucher, médaille d'or suisse et Kurt Soenning, le comique international.

Air-Zermatt au Weisshorn : toujours rien !

Depuis dimanche matin, on cherche un alpiniste allemand disparu dans la région du Weisshorn (voir NF du lundi 13 août, page 11). Hier matin, un hélicoptère d'Air-Zermatt survolait encore une fois la région. Puis, dans l'après-midi on envoya sur les lieux une colonne de secours composée de cinq guides et un chien d'avalanches. Malheureusement, les recherches sont demeurées vaines.

D'autre part, hier matin vers 6 heures, Air-Zermatt dépêchait un hélicoptère également dans la région du Weisshorn pour transporter à Zermatt un alpiniste décédé à la suite d'une chute de pierres.

Où en est la coordination scolaire intercantonale?

Un concordat intercantonal sur la coordination scolaire, mis sur pied le 29 octobre 1970, a été ratifié par tous les cantons suisses à l'exception d'Argovie, Bâle-Ville, Berne, Thurgovie et Tessin.

Les principaux objectifs poursuivis sont d'uniformiser :

1. à six ans l'âge d'entrée à l'école obligatoire ;
2. à neuf ans au moins la durée de la scolarité obligatoire ;
3. à douze ans au moins et treize ans au plus la durée normale de la scolarité, depuis l'entrée à l'école obligatoire jusqu'à l'examen de maturité ;
4. à une date comprise entre la mi-août et la mi-octobre le début de l'année scolaire.

Sans vouloir douter de la sincérité des signataires de ce document, on peut se demander si le véritable mobile de certains d'entre eux n'était pas la volonté de maintenir leur autonomie en matière scolaire. Cette réaction fédéraliste tendait à préparer l'échec de l'article constitutionnel sur l'éducation.

Dix ans après l'approbation pourtant unanime de ce concordat, le début de l'année scolaire n'est pas encore harmonisé, alors qu'il ne s'agit que d'une simple mesure administrative. La vo-

lonté d'aboutir va s'affaiblissant chez plusieurs de nos Confédérés d'outre-Sarine qui ne sont pas loin de brûler ce qu'ils adoraient il y a une décennie.

Il serait pourtant inexact de parler d'une divergence entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, car celle-ci est bien loin de constituer une unité. Elle se divise en effet en trois blocs empruntant des itinéraires qui leur sont propres. Les cantons romands font figure de progressistes parce qu'ils ont l'avantage de pouvoir s'appuyer sur « la base » et qu'ils peuvent compter sur l'appui du corps enseignant acquis à ces innovations depuis vingt ans déjà.

Ceux dont l'attitude se rapproche le plus de celle de la Romandie sont les petits cantons de Suisse centrale. Faibles numériquement et financièrement, ils sont conscients de la nécessité d'une collaboration avec leurs voisins pour être en mesure d'assumer les tâches qui leur incombent ; relevons que cette constatation ne se manifeste pas uniquement en matière d'éducation ; on constate fréquemment cette parenté lors de consultations populaires sur le plan fédéral.

Les réformes progressent plus lentement dans les régions qui comptent parmi leurs membres un grand can-

ton - grand par le nombre de ses habitants et par sa puissance financière - qui en impose inévitablement à ses satellites timorés.

Sans l'avouer explicitement, chacun se rend compte de la lenteur exagérée avec laquelle avance le convoi suisse sur les rails du concordat. Pour se donner bonne contenance et donner aux citoyens l'impression qu'il se passe tout de même quelque chose de positif, on a procédé à la création de groupes d'étude. Ils travaillent en collaboration avec les associations de personnel enseignant et élaborent des recommandations qui ne sont pas sans exercer une influence bénéfique sur les décisions prises sur le plan cantonal. La conférence des chefs de départements de l'instruction publique saisit chaque occasion qui se présente de faire avancer, dans l'ensemble de la Suisse, les réformes propres à favoriser la coopération et la coordination dans le domaine de l'enseignement, même si elles s'écartent parfois de la lettre du concordat, lorsqu'elles sont conformes à son esprit. Citons à titre d'exemple la réforme de l'enseignement mathématique et les essais d'introduction d'un enseignement précoce de la deuxième langue.

Sans entrer dans le détail

des obstacles que la coordination rencontre en Suisse alémanique - où les plus grands ne sont pas toujours les plus progressistes - bornons-nous à constater que la Suisse romande fait bonne figure à la fois sur le plan des intentions et sur celui des réalisations. Elle n'a pas la prétention de donner des leçons à quiconque, mais elle peut être fière de présenter aux Confédérés d'outre-Sarine un exemple de progrès dans la tolérance et la compréhension. Les chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande, du démocrate-chrétien Antoine Zufferey au socialiste André Chavanne, ne se targueront jamais d'avoir plusieurs longueurs d'avance sur des collègues de réputation progressiste ; ils font au contraire ce qui est en leur pouvoir pour ne pas mettre en danger la réalisation d'un programme qui, pour être vraiment réussie, doit couvrir l'ensemble du pays. Ils ont l'avantage de pouvoir compter sur un spécialiste de ces problèmes, M. Eugène Egger, directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation. Il sait mieux que personne que seule l'unité dans la diversité permettra à la Suisse de conserver son patrimoine culturel. C'est pourquoi il voue tous ses efforts à assurer une étroite collaboration entre les hommes de la politique scolaire, les responsables de l'administration et le corps enseignant tout entier.

C'est dans ce contexte que notre ministre cantonal de l'éducation a mis en place un dispositif pour l'étude des différents problèmes, notamment de ceux soulevés au sein du Grand Conseil au cours des derniers mois.

O. de Cry

De l'économie et des hommes par Edgar Bavarel

MOTIVATIONS

Les raisons que nous avons tous de lutter contre la guerre ?

Elles sont si nombreuses et si impérieuses qu'il serait bien présomptueux de prétendre les enfermer toutes dans le cadre d'une brève rencontre.

Il suffit heureusement de s'en tenir aux essentielles. Et, parmi celles-ci, à la plus évidente : notre qualité de chrétien.

Voilà certes une affirmation qui fait sourire, lancée comme cela, toute claire, au beau milieu d'un entretien d'économie politique.

Et pourtant...

Il s'agit de s'entendre.

Qu'est-ce donc que cette qualité de chrétien dont on veut bien dans les sourdes antichambres du soir, lorsque l'angoissante nuit s'apprête à empâter ses petites morts, ou lorsque les sombres mélancolies fondent sur vous comme oiseaux de proie, ou encore à l'heure des souffrances aiguës et des insupportables abandons ; mais que l'on rejette dès que l'on s'est engagé dans la fiévreuse activité du jour ; de l'interminable jour cru de la matière ?

D'accord pour l'assurance-salut, avec sa prime dominicale minimum.

Mais que Jésus-Christ et son Eglise nous fichent la paix dans l'exercice de notre métier !

Eh justement pas !

Ce métier d'homme que nous exerçons tous forcément, ni avant, ni après l'autre, mais en même temps que l'autre, exige, le mot est pesé, exige notre engagement permanent pour l'amour et pour la paix. Et l'acte premier de cet engagement permanent pour l'amour et pour la paix, c'est la lutte vécue, quotidienne, horaire, contre la guerre.

Dans un monde où la primauté de la matière et la recherche inconsciente du plaisir engendrent la violence et la tristesse - les statistiques relatives aux guerres, aux avortements, cinquante millions d'infanticides par an, aux hécatombes de la route, aux suicides, au stress et à la dépression, entre autres, en témoignent éloquemment, cette exigence revêt un caractère plus absolu et plus urgent que jamais.

Trois autres caractéristiques de notre époque viennent encore la renforcer.

Voici la première : c'est la première fois depuis que le monde est monde qu'a été extirpée dans d'immenses espaces de la terre l'une des raisons fondamentales des guerres : la faim et la misère. Même s'il était excessif d'affirmer que toute trace de pauvreté a disparu des pays industrialisés d'Occident, il n'en est pas moins certain que la très grande majorité des populations y vit dans

une abondance relative.

Et la même affirmation peut être formulée, bien qu'à un degré sensiblement moindre, pour les principaux pays de l'Est, URSS comprise.

Il est vrai que cette réalité ne se vérifie pas dans la plus grande partie de la planète, puisque les besoins de première nécessité eux-mêmes ne sont pas encore satisfaits dans la plupart des régions du tiers monde.

Et c'est là, la deuxième caractéristique annoncée : en dépit des énormes perspectives ouvertes à l'humanité par les nouvelles maîtrises de la nature découlant des prodigieux progrès des sciences et des techniques, il n'est plus possible de continuer à financer à la fois des dépenses d'armements sans cesse accrues et un sain et équilibré développement des pays pauvres. D'autant :

- que des pressions sociales de toutes sortes viennent constamment s'ajouter à ce facteur ;
- et que l'accroissement considérable et quasi-permanent du coût de l'énergie pétrolière entraîne déjà un dangereux et général regain d'inflation à travers le monde.

Dans le prolongement de cette réflexion, il faut ajouter ceci : les pays du tiers monde n'étant pas

encore libérés de la faim et de la misère, on pourrait en déduire que ce sont eux qui poussent à la guerre. Ce qui donnerait un semblant de bonne conscience aux autres nations qui s'arment. Or, l'on sait bien qu'il n'en est rien, les coûts extrêmement élevés des armements modernes, joints à leur obsolescence élevée (rapidité de leur mise hors service, découlant des rythmes incroyables des inventions et des perfectionnements), les mettent définitivement hors de portée des bourses dégarnies.

Voici enfin la troisième caractéristique, si effrayante qu'il suffit de la citer : il s'agit de la faculté détenue par l'homme de détruire la planète d'un seul coup par la bombe atomique.

Ainsi, contrairement à l'adage, il y a du nouveau sous le soleil, et quel nouveau, puisque pour la première fois dans l'Histoire, les moyens techniques du génocide existent. Ce qui signifie que, pour la première fois aussi, le défi est jeté, personnellement, à chacun d'entre les hommes de ce temps, de la perfection de l'amour ou du refus d'amour, tant il est vrai que la guerre est le véritable instrument de mesure de l'écart qui sépare l'un de l'autre.

RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

84 % des Suisses approuvent la politique du Conseil fédéral

ZURICH (ATS). - Plus de trois Suisses sur quatre approuvent expressément la politique suivie par le Conseil fédéral à propos du problème des réfugiés indochinois. C'est ce qui ressort d'un sondage d'opinion effectué par l'institut zurichois « Isopublic » durant la première quinzaine du mois de juillet. 1039 personnes âgées de plus de 15 ans ont été interrogées en Suisse romande et alémanique.

Si l'on excepte les 7 % de personnes qui n'ont pas donné de réponses, le pourcentage des Suisses approuvant la politique des autorités fédérales s'élève à 84 %. 16 % des gens interrogés se sont en revanche déclarés opposés même à l'accueil du premier contingent de 2000 réfugiés. Il

est par ailleurs à remarquer que tous les groupes démographiques, dans des proportions à peu près égales, apportent leur soutien à cette politique d'accueil.

Le bateau n'est pas plein

Deux personnes sur trois estiment par ailleurs que, le cas échéant, la Suisse pourrait fournir un effort supplémentaire en accueillant encore plus de réfugiés indochinois. Cette position est un peu plus nette en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Plus les personnes interrogées sont jeunes, plus elles se déclarent favorables à l'augmentation du nombre des réfugiés qui devraient être accueillis en Suisse.

†

La direction et le personnel du Consortium Ecole de commerce à Martigny Conforti Frères - Rémy Moulin S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Tony CONFORTI

leur cher patron et associé.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Les artilleurs de l'Amicale 122

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Antoine CONFORTI

dit Tony

leur camarade.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Les membres du Comité valaisan du pèlerinage d'été à Lourdes

vous invitent à vous souvenir dans vos prières de

François de ROVINELLI

membre du comité central du pèlerinage.

Notre-Dame de Lourdes, priez pour lui.

†

La direction et le personnel de la Caisse d'Epargne du Valais

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles CHATRON

père de leur fidèle collaborateur et collègue Charly.

L'ensevelissement a eu lieu à Martigny, le lundi 13 août 1979.

†

La famille de

Monsieur Charles FLOREY

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui, par leurs prières, leurs offrandes de messes, leur présence, leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier :

- à M. et M^{me} Docteur Wiget, Vissoie ;
- au révérend curé Emery à Vissoie ;
- au Chœur mixte de Vissoie ;
- à la Fanfare de Vissoie ;
- à la Société des patoisants, Vissoie ;
- à la direction de l'Alusuisse, Chippis ;
- à la commission d'entreprise de l'Alusuisse ;
- aux camarades de travail de l'Alusuisse ;
- au syndicat FTMH, Sierre ;
- à La Géronde de Sierre ;
- au parti socialiste ;
- aux vétérans de l'Alusuisse.

Vissoie, août 1979.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Germaine REMONDEULAZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, ont pris part à son épreuve, et les prie de trouver l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial au docteur Pasquier pour son dévouement et au personnel de l'hôpital de Sion.

Saint-Pierre-de-Clages, août 1979.

†

La classe 1920 de Martigny et environs

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Tony CONFORTI

leur contemporain et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La société de musique L'Echo du Mont-Noble à Nax

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gérard BILLIEUX

parrain de son drapeau.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La Société de tir militaire de Grône

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Gérard BILLIEUX

parrain de son drapeau.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Pauline MONNET-GILLIOZ, à Auddes-sur-Riddes ;
 Monsieur et Madame Jean-Pierre MONNET-PIERRE-HUMBERT et leurs enfants, à Vouvry ;
 Madame et Monsieur Fernand VOILLAMOZ-MONNET et leurs enfants, à Isérables ;
 Monsieur Robert MONNET, à Auddes-sur-Riddes ;
 Madame et Monsieur Roger ISOZ-MONNET et leur fils, à Chavannes-Renens ;
 Madame et Monsieur Gilbert DEGOUMOIS-MONNET et leurs enfants, à Sion ;
 Mesdemoiselles Henriette, Lina, Andrée, Ginette et Isabelle MONNET, à Auddes-sur-Riddes ;
 Famille de feu Jacques MONNET ;
 Famille de feu Théophile GILLIOZ ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Rémy MONNET

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, décédé accidentellement, dans sa 64^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Isérables, le mercredi 15 août 1979, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Mario CALPINI-COMBET, ses enfants et petits-enfants, à La Tour-de-Peilz et en Angleterre ;
 Madame et Monsieur Maurice ROCHAT-COMBET, leurs enfants et petits-enfants, à Lavey-Village ;
 Madame et Monsieur Henri JAYET-COMBET, à Lausanne, leurs enfants et petit-fils, à Romanel et Epalinges ;
 Monsieur Roger COMBET, à Lausanne ;
 Monsieur et Madame Henri CALPINI-MOSER, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Renens et Grimisuat ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Alice CALPINI-COMBET

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, cousine et parente, survenu après une longue et douloureuse maladie courageusement supportée, le 12 août 1979.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, le jeudi 16 courant.

Culte à 14 h. 30 en la chapelle mortuaire de Montoie, chapelle A.

Honneurs à 15 heures à la sortie du culte.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie, où les fleurs peuvent être déposées.

Domicile de la famille : avenue des Alpes 101, 1814 La Tour-de-Peilz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Jules RUDAZ, à Yverdon ;
 Famille de feu Camille RUDAZ-FAVRE, à Vex, Lausanne, Echallens ;
 Madame Louis RUDAZ-RUDAZ, ses enfants et petits-enfants, à Paris ;
 Famille de feu Jules VUISOZ-RUDAZ, à Vex, Ecublens ;
 Madame Léonie DRIAN-RUDAZ, ses enfants, à Paris ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules RUDAZ

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le 12 août 1979, dans sa 73^e année.

L'incinération aura lieu à Lausanne, chapelle A, le mercredi 15 août 1979, à 11 h. 30.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Pierre à Yverdon, à 9 h. 45.

Honneurs à 10 h. 30.

Domicile de la famille : Mont d'Or 6.

Prière de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visite.

*Il aimait la vie, il aimait les siens.
 Dieu l'a repris.
 Que sa volonté soit faite.*

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le comité de l'Association valaisanne de l'industrie de la pierre

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue et membre du comité

Monsieur Antoine CONFORTI

entrepreneur

Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 16 août 1979, à 10 heures.



Mademoiselle Rose BÉRARD, au Levron ;
 Monsieur Léonce BÉRARD, au Levron ;
 Madame et Monsieur Eloi RODUIT-BÉRARD, leurs enfants et petits-enfants, à Fully, Collonges, Evionnaz, Morgins et Sembrancher ;
 Monsieur et Madame Antoine BÉRARD-NICOLLIER, leurs enfants et petits-enfants, au Cotterg ;
 Monsieur et Madame Augustin BÉRARD-LUGON, leurs enfants et petits-enfants, au Levron et à Martigny ;
 Les familles parentes et alliées BÉRARD et PELLAUD, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marius BÉRARD

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé subitement au Levron, le lundi 13 août 1979, à l'âge de 58 ans.

La messe de sépulture sera célébrée au Levron, le jeudi 16 août 1979, à 10 heures.



La classe 1927 de Chamoson

a le regret de faire part du décès de son contemporain

Monsieur Serge SCHURMANN

dit Tiollu

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Marcelle BARILIROUILLER

prie toutes les personnes qui l'ont entourée durant sa pénible épreuve de trouver ici l'expression de sa plus vive reconnaissance.

Troistorrents, août 1979.



Profondément réconfortée par les nombreux témoignages de présence, de sympathie et d'amitié qui lui ont été adressés lors du deuil de leur chère maman, la famille de

Madame Rosalie BERCLAZ

née QUINODOZ

voudrait remercier chacune des personnes qui ont offert des condoléances, par leurs messages, dons de messes, couronnes et fleurs, leur participation à l'Eucharistie d'enterrement et tant d'autres expressions de sympathie.

Merci aussi au docteur Bernard Bruchez, au personnel soignant de l'hôpital de Martigny, à l'aumônier et aux prêtres de la paroisse Saint-Michel qui l'ont réconfortée durant sa maladie, ainsi qu'à tous les amis du quartier.

Martigny, août 1979.



Mademoiselle Florence CONFORTI, à Martigny ;
 Le Docteur et Madame Maurice LUGON-CONFORTI, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny et Genève ;
 Madame veuve Roland CONFORTI-JORIS, ses enfants et petits-enfants, à Martigny, à Couvet et au Népal ;
 Monsieur Roger CONFORTI, à Martigny ;
 Madame veuve Louise CLÉRET-CHAPPOT, ses enfants et petits-enfants, à Rouen ;
 Madame veuve Berthe TERRINI-CHAPPOT, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;
 Monsieur et Madame Marc CHAPPOT, à Martigny ;
 Madame Marinette JUILLAND, à Martigny ;
 Mademoiselle Rose FRANCESCHI, sa fidèle employée, à Martigny ;
 Les familles parentes et alliées LONFAT et GAY-DES-COMBES à Finhaut, MOSER et RABAGLIA à Martigny, CONFORTI, MALPELLI, TEBALDI, GALANTINI en Italie et PIZZI à Lausanne, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Tony CONFORTI

entrepreneur

leur très cher papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, filleul, parrain, cousin et ami, survenu subitement et enlevé à leur tendre affection le 13 août 1979, dans sa 60^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 16 août 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : avenue du Simplon 21, 1920 Martigny.

Visites de 18 heures à 20 heures aujourd'hui mardi 14 août 1979.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de l'Entreprise Conforti Frères, à Martigny

ont le pénible devoir de vous faire part du décès de

Monsieur Tony CONFORTI

leur patron et frère de Monsieur Roger.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La direction et le personnel de l'entreprise ERVAL S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Antoine CONFORTI

ancien administrateur et oncle de M. Alain Conforti.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le comité de l'Association valaisanne des entrepreneurs

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue

Monsieur Tony CONFORTI

entrepreneur

Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 16 août 1979, à 10 heures.



La Société des militaires de Finhaut

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Antoine CONFORTI

parrain du drapeau de Saint-Sébastien.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

DÉCOLLETAGE S.A. - SAINT-MAURICE

Changement de propriétaire

Vers un nouveau développement de l'entreprise

SAINT-MAURICE (cg). - Nous apprenons que tout le groupe « Gary » - groupe dont le propriétaire était M. Rudolf Koppel, un Autrichien qui a dû fuir son pays à l'époque de l'Anschluss et qui avait émigré aux USA - propriétaire de l'usine de « Décolletage S.A. » à Saint-Maurice, a passé au groupe américano-hollandais « Akrona ». L'effet de ce transfert aurait lieu au 16 août.

Le trust « Akrona » est également propriétaire de très importantes tréfileries, d'usines chimiques, d'entreprises électroniques, de fabriques de turbines de tapis et de moquettes sans compter d'importantes salines. Il occupe actuellement de par le monde environ 90 000 employés et son chiffre d'affaire atteindrait 1,25 milliard. Ses marchés se développent aussi bien en Amérique qu'en Australie, en Angleterre et en Europe occidentale, spécialement en Allemagne.

Actuellement, le principal client de Décolletage S.A. est représenté par l'industrie téléphonique des USA, la NASA et son nouveau propriétaire l'Akrona.

Relevons que Décolletage S.A. occupe quelque 65 employés à Isérables et environ 200 à Saint-Maurice. Ces deux industries travaillent environ 14 millions de pièces par semaine, y compris l'apport du personnel travaillant à domicile. A relever également que le nouveau propriétaire aurait assuré les cadres de l'entreprise qu'aucune place de travail ne serait supprimée, mais qu'au contraire l'usine de Saint-Maurice pourrait être agrandie pour permettre d'utiliser une centaine de places de travail supplémentaires.

D'autre part, direction et cadres seraient maintenus en place, ce qui est important à souligner. Reste à savoir évidemment si Saint-Maurice pourra offrir les possibilités d'un agrandissement de l'usine. Là aussi, il apparaît que l'entreprise dispose de l'emplacement nécessaire pour une telle extension.

On peut encore relever qu'en décembre dernier, les cadres de l'entreprise ont reçu des informations suffisantes pour leur permettre de comprendre que M. Rudolf Koppel avait des intentions très nettes de vendre son entreprise de Saint-Maurice.

L'autorité communale dans l'ignorance

Ces transactions n'ont pas encore été portées à la connaissance de l'autorité communale, nous a précisé le président de la ville, M. Roger Udriot. Ce dernier ne peut se prononcer sur la valeur de cette transaction qui permettrait d'augmenter d'une centaine de places de travail les possibilités offertes par l'artisanat et l'industrie agaonaise. Il est clair que l'autorité communale serait satisfaite pour le moins de nouvelles possibilités d'occupation à Saint-Maurice. D'autre part, l'autorité communale, dans la mesure des dispositions légales, dès l'instant où elle en recevra la demande, fera tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter Décolletage S.A. dans son extension.

Souhaitons que les propositions et les vues du nouveau propriétaire de Décolletage S.A. se réalisent dans l'intérêt de l'économie agaonaise et de son « no mans land ».

FRUITS ET LÉGUMES

Fonds d'entraide 1979: c'est parti!

SUITE DE LA PAGE 1

Une politique à long terme

Voici le texte approuvé en séance du comité de l'Union du mercredi 8 août 1979.

Les excédents structurels ne peuvent pas trouver une solu-

tion uniquement par les interventions du Fonds d'entraide.

Une politique à long terme doit s'instaurer. Les responsables de la production et du commerce de notre canton doivent rechercher les mesures qui permettent de construire l'avenir, par une organisation générale, selon l'article 3 du contrat d'adhésion et de l'annexe N° 2 du Règlement du Fonds d'entraide.

Les principes ci-dessous sont retenus :

1. - Renouveler les cultures vieillies de pommes et de poires, sans extension.

2. - Rechercher une meilleure diversification dans le secteur des pommes de garde et des poires.

Pour les points 1 et 2, l'aide de l'autorité sera requise.

3. - Appliquer strictement les prescriptions de qualité FUS, aussi bien à la cueillette qu'à l'expédition, pour autant qu'elles soient appliquées uniformément en Suisse et sous réserve de l'article 1^{er} du Règlement de la bourse.

4. - Ne coter les 2^e choix que de cas en cas, après examen, selon le volume des récoltes, les possibilités du marché, les conditions de l'utilisation industrielle.

5. - Assainir le marché, à la récolte, par le stockage de marchandises de qualité. La proportion de 3^e choix ne doit pas excéder le 10% au maximum, à l'encavage. Le contrôle pourra se faire à l'entrée ou à la sortie, selon entente entre producteurs et expéditeurs.

Les quantités de 3^e choix dé-

passant le 10% seront facturées à raison de 20 ct. par kilo.

6. - Livrer les choix non cotés à la récolte, à l'industrie. Les conditions de prix à la production et de marges commerciales seront débattues en temps utile.

7. - Veiller à ne pas encourager les cultures dans d'autres régions de Suisse, en relation avec l'article 9.

8. - Veiller à ne pas avantager les non-signataires en Valais, par une meilleure utilisation possible, en commun, des excédents et en relation avec l'article 9.

9. - Fixer les prix selon les possibilités du marché. La notion de prix plancher sera retenue.

Dans toutes fixations de prix, on prendra en considération le principe d'une concurrence efficace envers les autres régions.

10. - Intensifier la vente en Suisse et dans notre canton, en utilisant le tourisme au mieux, en collaboration avec l'OPAV.

11. - Rechercher activement les moyens d'atténuer les effets négatifs d'une concentration de l'achat.

★

En complément de ce texte, un protocole d'accord a été accepté par tous les signataires du Fonds et traite notamment de la juste rémunération des producteurs et des commerçants, de la forme des interventions, des paiements, de l'exportation et des utilisations industrielles, des actions de stockage et de blocage, ainsi que de Fonds de réserve pour les tomates.

H. Be

Accrochage à Sion

Deux blessés

Dimanche 12 août à 20 h. 30, M. Istvan Kovacs, 1958, domicilié à Vienne (Autriche), circulait de Sion en direction de Martigny au volant d'un bus. A la hauteur de la station Agip, il tourna à gauche malgré le signal et la ligne de sécurité. Lors de cette manœuvre, l'arrière de sa machine fut heurté par une automobile roulant dans le même sens conduite par M. Amédée Mariéthoz, 1938, domicilié à Martigny. Sous l'effet du choc, le véhicule autrichien se renversa sur la chaussée; les passagers, Helga Schlinger, 1959, et Norbert Mehlwald, 1960, tous deux domiciliés à Vienne, furent blessés et hospitalisés.

Sépey : tragique accident du travail

AIGLE. - Hier, à 13 heures, un tragique accident du travail devait avoir lieu sur le chantier situé sur la route de La Forclaz, au Sépey. M. Joseph-Rémy Monnet, âgé de 64 ans et domicilié à Auddes-sur-Isérables, devait en effet faire une chute d'environ six mètres alors qu'il se trouvait sur un échafaudage. Immédiatement secouru, M. Monnet fut transporté, par un hélicoptère d'Airs Glaciers, au centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne. Il devait malheureusement décéder peu de temps après.

Nous présentons à la famille si brutalement endeuillée, nos condoléances émues.

Avis aux producteurs

Poires précoces de Trévoux, Clapps, Morettini

Les producteurs de poires précoces de Trévoux, clapps et morettini sont invités à terminer la cueillette pour le jeudi soir 16 août 1979.

Les dernières réceptions auront lieu le 17 au matin.

Nous nous permettons de rappeler qu'une poire mûre au point de ne plus supporter le triage, le transport et les quelques jours nécessaires à la distribution, n'est plus du 1^{er} choix. Office central

RÉDACTION
CHABLAISIENNE I
MONTHEY

Pierre Chevalley
Tél. (025) 71 12 38
Av. du Crochetan 10
Privé tél. 025/71 25 46
1868 Collombey

ASSOMPTION

Messe au Mont-Noble

Depuis quelques années, tout particulièrement depuis que la Croix, la Vierge y dominent et que l'on y célèbre annuellement le 15 août la fête de l'Assomption, le Mont-Noble attire ce jour-là de nombreux amis de la

montagne. Cette année ne faillira pas à la règle et ce sera sans doute une imposante assistance qui participera demain à 11 heures à la messe qui y sera célébrée dans la ferveur.

Les élections fédérales en Valais depuis la guerre

SUITE DE LA PAGE 1

cale de M. Jules Luisier, on avait donc cinq candidats pour deux sièges. Au premier tour de scrutin, seul M. Troillet fut élu. Pour dénouer la crise, le parti conservateur fit appel à un homme nouveau, M. Alfred Clausen, juge cantonal, qui fut élu au second tour.

Au National, l'apparement radical-socialiste n'était pas admis par bien des militants de l'une et l'autre de ces deux familles politiques. Les défections jouèrent en faveur des radicaux qui obtinrent deux sièges allant à MM. Camille Crittin et Francis Germanier. M. Dellberg perdait donc son siège, la liste socialiste, avec 25 924 suffrages, n'arrivant pas à la moitié des 52 444 suffrages totalisés par les radicaux. L'entrée en lice, en cette année 1947, d'une liste POP, qui obtint 4786 suffrages, contribua certainement à cet affaiblissement socialiste. La liste conservatrice du Bas (91 902 suffrages) obtint trois sièges qui allèrent à MM. Antoine Favre, Joseph Moulin et Paul de Courten, ces deux derniers battant les sortants, MM. H. Carron et J. Kuntschen. La liste conservatrice du Haut (57 821 suffrages) eut deux élus, MM. Joseph Escher, futur conseiller fédéral et O. Schnyder, futur conseiller d'Etat.

1951 : apparition des chrétiens-sociaux

En 1951, les élections furent marquées par l'apparition du parti chrétien-social du Haut-Valais qui, avec 26 351 suffrages, obtint un siège qu'occupa M. Léo Guntern. La liste conservatrice du Haut obtint un siège (M. Maurice Kaempfen) avec un total de 41 968 suffrages. L'apparement radical-socialiste de 1947 ne fut pas reconduit et

chacun de ces deux partis obtint un siège. Celui revenant aux radicaux (48 671 suffrages) alla à M. Crittin et M. Dellberg retrouva le sien sur la liste socialiste (36 017 suffrages).

La liste conservatrice du Bas (79 625 suffrages) obtint trois sièges allant aux trois sortants, MM. Favre, Moulin et de Courten. Le POP, animé par M. Houriet, reconduisit sa liste comme en 1947. Celle-ci obtint 4941 suffrages mais n'eut aucun élu.

Par Gérald Rudaz

L'élection au Conseil des Etats fut très disputée en cette année 1951. MM. Troillet et Clausen, sortants, furent réélus avec respectivement 16 910 et 18 223 voix, mais le D^r Brocard, se présentant comme candidat « hors-partis », soutenu par toutes les forces d'opposition du Valais, s'était approché de très près avec 15 039 voix.

1955 : une année mémorable

En 1955, six listes étaient en présence pour le National. Le POP disparaissait de la scène mais le parti chrétien-social du Haut se maintenait et le parti social-paysan faisait son apparition. Avec 31 301 suffrages, le parti socialiste reconduisait à Berne M. Dellberg, élu d'une liste à six noms. Les sociaux-paysans (liste de trois noms chacun cumulé) obtenaient 13 441 suffrages. Chez les conservateurs du Bas (84 536 suffrages), M. Roger Bonvin renait en tête de liste devant M. René Jacquod et M. Joseph Moulin, M. de Courten, sortant, n'étant pas réélu. M. Kaempfen fut réélu sur la liste conservatrice du Haut (42 768 suffrages) et M.

Léo Stoffel remplaça M. Guntern sur le siège du parti chrétien-social qui avait obtenu 29 096 suffrages.

Chez les radicaux, on notait le retrait de M. Camille Crittin. Leur liste (48 833 suffrages) obtint un siège qu'occupa M. Francis Germanier.

Aux Etats, le retrait des deux sortants, MM. Troillet et Clausen, créa une situation difficile. Les deux candidats conservateurs étaient MM. Marius Lampert, conseiller d'Etat et Anton Imsand. M. Lampert fut élu au premier tour de scrutin avec 30 423 voix mais M. Imsand (15 936 voix) n'obtint pas la majorité absolue, pas plus que M. Schnyder, troisième candidat, qui obtint 10 188 voix. Le Haut-Valais ne pouvant s'entendre sur un candidat capable d'affronter victorieusement le corps électoral lors du second tour, le parti conservateur décida de présenter la candidature de M. Joseph Moulin, déjà élu au Conseil national. Celui-ci l'emporta sur M. Jules Luisier, candidat radical. MM. Karl Schmid, Léo Guntern et Antoine Imsand, dont les noms avaient été déposés, ont décliné toute candidature. Après sa double élection au Conseil national et au Conseil des Etats, M. Moulin opta pour ce dernier mandat et laissa ainsi son siège du National à M. de Courten, premier des viennent ensuite de la liste conservatrice.

Cette année 1955 est à marquer d'une croix sur la cheminée dans l'histoire politique du Valais. Tout d'abord par le retrait de M. Camille Crittin, de M. Antoine Favre (juge fédéral) et de M. Maurice Troillet, trois « locomotives » du parti radical et du parti conservateur. Ensuite par le retour de M. Dellberg et de M. Germanier et l'arrivée de M. Roger Bonvin, futur conseil-

fédéral. Marquante aussi, cette année 1955, par la confirmation du parti chrétien-social du Haut, la fin du POP et l'entrée en lice du groupement social-paysan. Année exceptionnelle aussi par le résultat de l'élection du Conseil aux Etats qui priva, pendant quatre ans le Haut-Valais de son siège puisque MM. Lampert et Moulin, députés du Valais, étaient tous deux Romands.

1959 : début du « tournus » de huit ans pour le Conseil des Etats

Six listes étaient en présence en 1959 pour le National. La liste radicale (49 459 suffrages) eut un élu, M. Germanier, sortant. La liste conservatrice du Bas (84 670 suffrages) obtint ses trois sièges qui allèrent aux trois sortants, MM. Bonvin, de Courten et Jacquod. Le parti socialiste (32 311 suffrages) enregistra la réélection de M. Dellberg. Dans le Haut-Valais, les conservateurs (45 189 suffrages) virent confirmer l'élection de leur conseiller national sortant M. Kaempfen tout comme les chrétiens-sociaux (27 671 suffrages) celle de M. Léo Stoffel. La liste sociale-paysanne, avec 14 520 suffrages, n'eut aucun élu.

Aux Etats, le Haut-Valais retrouva son siège grâce à l'adoption d'un « tournus » de huit ans entre les « noirs » et les « jaunes ». Au tirage au sort, c'est aux « jaunes » qu'échut d'inaugurer ce « tournus » et leur candidat, M. Léo Guntern, fut élu avec M. Lampert, sortant. La contestation portée par M. de Stockalper n'a abouti qu'à un succès personnel de celui-ci (12 821 voix), l'unité retrouvée dans le Haut-Valais ayant empêché le ballottage.

(A suivre)

Gérald Rudaz

NOUVEAU COLLÈGE UN OUBLI D'IMPORTANCE...

SION (bl). - Comme annoncé hier dans ce même journal, la construction du nouveau collège a connu quelques modifications par rapport aux plans initiaux. C'est ainsi que les issues de secours, supprimées dans un premier temps par souci d'économie, furent exigées dans un second par les législateurs en vertu de la nouvelle loi sur le feu. Et ce n'est pas la halle polyvalente qui en fit les frais, mais bien le bâtiment du collège lui-même. Autre chose maintenant. Il y a quatre ans, l'Etat mettait au concours le projet du futur collège. Or, il se trouve que c'est le bureau de l'architecte M. Henri de Kalbermatten, en collaboration avec celui de M. Gilles Favre qui obtint les meilleures notes. 8000 heures ont été consacrées à ces plans par cette équipe. L'Etat du Valais a par conséquent adjugé ces travaux à ce bureau qui fut associé à celui de M. Jean Cagna et ses collaborateurs.

Suisse

PDC tessinois Candidats aux Chambres désignés

BELLINZONE (ATS). - La direction du parti démocrate-chrétien tessinois, réunie samedi à Tenero, a procédé à la désignation de cinq candidats au Conseil national. Il s'agit de MM. Camillo Jelmini de Lugano, Giovan Battista Pedraz-

zini de Locarno (sortants), Marco Lombardi de Airolo, Pier Luigi Rossi et Alfonso Pezzati de Mendrisio (nouveaux). Trois autres candidats devront être choisis prochainement dans trois districts du canton. La direction a désigné aussi M. Alberto Stefani comme candidat au Conseil des Etats.

2 attaques à main armée en 7 mois

BRÛTISELLEN (ATS). - Pour la deuxième fois cette année, une attaque à main armée a été commise au bureau de poste de Brütisellen, localité du canton de Zurich. L'agresseur, un jeune homme de 16 à 20 ans s'est fait remettre, sous la menace d'un revolver, une somme de 800 francs et a pris la fuite sur une motocyclette. Le 6 avril dernier déjà, deux bandits qui, entretemps, ont été arrêtés à Bangkok, avaient attaqué ce même bureau de poste, le dévalisant d'une somme de plus de 20 000 francs.

Onze blessés dans un accident

WARTAU (SG) (ATS). - 11 personnes ont été blessées dimanche soir lors d'une collision frontale survenue dans la localité saint-galloise de Wartau. Une voiture roulant dans une colonne en direction de Sargans a soudain bifurqué sur l'autre voie. Elle est entrée en collision frontale avec un autre véhicule roulant correctement en sens inverse. Les 11 occupants des deux voitures ont dû être hospitalisés à Grabs et à Walenstadt. Quatre personnes grièvement blessées ont ensuite été transportées par hélicoptère à l'hôpital de Saint-Gall.

Rien de nouveau depuis Morgarten...



NIEDERRICKENBACH (NW) (ATS). - Le titre de champion suisse de scieur de bois a été décerné cette année à M. Franz Schmid de Flühli (LU) et le titre par équipe a été attribué à MM. Albin et Hermann Epp de Silenen (UR). 250 scieurs ont pris part en fin de semaine au 4^e championnat suisse de scieurs de bois organisé dans le canton de Nidwald. Les concurrents individuels devaient scier une bille de sapin d'une épaisseur de 20 centimètres, et les équipes une bille d'un diamètre de 33 centimètres environ.

Pour aider les réfugiés au Mozambique 500 000 francs sont nécessaires

BERNE (ATS). - Au Mozambique, la situation des réfugiés africains du Zimbabwe (Rhodésie) est très préoccupante. Ils sont 150 000, répartis principalement dans 5 camps, et l'aide financière que leur accorde la communauté internationale ne dépasse pas 20 dollars par année, et par personne, alors que le minimum est évalué à 200 dollars. Aussi, Terre des Hommes (Bâle) et le Mouvement chrétien pour la paix (Berne) lancent-ils un appel à la population suisse pour une collecte de fonds qui devait permettre de recueillir 500 000 francs. Cet argent sera destiné à l'achat et à l'envoi dans les cinq camps de réfugiés de matériel de première nécessité, et notamment d'ustensiles de cuisine, d'outils agricoles, de matériel scolaire, etc., ont révélé hier à Berne au cours d'une conférence de presse les responsables des deux organisations qui lancent la présente campagne.

de quoi améliorer eux-mêmes leur situation.

L'état sanitaire n'est pas bon non plus et là aussi une aide est indispensable. Pourtant, ont souligné les deux organisations, le Mozambique déploie un énorme effort en faveur des réfugiés, effort qui est méconnu de la presse internationale et même des organisations spécialisées de l'ONU. Le gouvernement de Maputo pratique en effet une politique des réfugiés dont la générosité n'a pas son pareil.

Pour la famille Fonjallaz d'Epesses Les deux tiers restent à faire!

LAUSANNE (ATS). - M^{me} Barbara Fonjallaz, veuve d'un vigneron d'Epesses (Lavaux), et ses enfants pourrissent-ils rester sur le domaine paternel? A fin juin, cela semblait pouvoir être le cas. Une solution avait été trouvée après dix mois de négociations avec le grand-père, domicilié en France, qui voulait vendre la ferme et les vignes et en chasser sa bru et ses petits-enfants. L'exploitation serait vendue aux trois petits-enfants, pour 450 000 francs, compromis entre la valeur de rendement et la valeur vénale. Un grand mouvement de solidarité, sans précédent en Suisse romande, avait aussitôt été déclenché pour permettre de réunir 200 000 francs jusqu'au 31 août, échéance du délai légal: une souscription, sous forme de vente de 2000 bouteilles de « Calamin 1978 », produit dans le domaine familial, au prix de 100 francs la bouteille numérotée, fut ouverte le 26 juin. C'était hélas la veille des vacances puis sont venus l'appel de la Chaîne du Bonheur pour les réfugiés vietnamiens et nous voici au creux de l'échéance. Or, jusqu'à présent, 72 000 francs « seulement » ont été réunis, devait annoncer hier soir à Lausanne M. Paul Girardet, vigneron et député au Grand Conseil vaudois, président du comité de soutien à la famille, au cours d'une conférence de presse.

Les 200 000 francs auraient ramené l'hypothèque à 250 000 francs. Mais on n'en est qu'au tiers... Le comité de soutien, la Chambre vaudoise d'agriculture, le Groupement vaudois des vignerons-fâcherons et l'Association vaudoise pour les droits de la femme appuient chaleureusement la campagne (et la solution qui avait pu être trouvée avec le grand-père et qui prévoyait que les 200 000 francs de la souscription seraient remis au curateur des enfants Fonjallaz, à titre de prêt sans intérêt qui serait abandonné à ces enfants s'ils restent vignerons mais devrait être remboursé s'ils venaient à remettre l'exploitation plus tard (la Chambre vaudoise d'agriculture en ferait alors don à une œuvre).

L'on espère, sans y croire beau-

Deux noyés retirés du lac de Sils

MALOJA (ATS). - Les deux jeunes gens de 15 et 19 ans qui se sont noyés dans le lac de Sils il y a une semaine ont pu être retrouvés et leurs corps extraits du lac. Jusqu'aujourd'hui, la profondeur - entre 40 et 75 mètres - et le manque de visibilité avaient rendu impossible la découverte des deux noyés. Samedi, des plongeurs de la police cantonale grisonne ont entrepris une vaste opération de recherche. Le lac étant tranquille, la recherche a été couronnée de succès et les deux corps ont été retrouvés à 250 mètres de la rive et par environ 50 mètres de fond.

Les réfugiés oubliés

Les 150 000 réfugiés - chiffre qui viennent grossir quotidiennement 1000 à 2000 personnes - sont les grands oubliés de l'aide internationale, actuellement engagée principalement dans les programmes en faveur des réfugiés d'Indochine. Or, depuis 1975, les Africains qui fuient la guerre du Zimbabwe sont dans une situation extrêmement précaire, d'autant que les camps du Mozambique ont fait l'objet d'attaques aériennes de l'armée rhodésienne. La Suisse - par le truchement de petites organisations principalement - a fourni jusqu'à présent une aide de 400 000 francs - y compris une contribution fédérale.

Aide internationale insuffisante

Le haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés fait ce qu'il peut, mais ses moyens sont limités, estiment les organisateurs de la conférence de presse. Les 3,5 millions de dollars qu'il attribue aux réfugiés des camps mozambicains pour 1979 représentent une diminution de 50 % si l'on considère que le nombre des réfugiés a doublé pendant les 18 derniers mois. Il est grand temps de sensibiliser la communauté internationale et l'opinion publique suisse au grave problème que posent les réfugiés au Mozambique, dont beaucoup ont été victimes d'opérations militaires. Que dirait-on si les réfugiés d'Indochine étaient bombardés par des avions vietnamiens? Or, c'est ce qui est arrivé aux camps mozambicains et on ne s'en est guère ému en Occident.

Manque de nourriture et de médicaments

L'alimentation est le plus grave problème que doivent résoudre les responsables des camps. Les réfugiés n'ont qu'un repas par jour, composé essentiellement de maïs et de riz (très peu de légumes, encore moins de viande ou de poisson). On essaie, dans les camps, d'améliorer l'ordinaire par la culture et l'élevage, mais les semences et le matériel nécessaires manquent. C'est à cet égard que la campagne lancée actuellement par les deux organisations suisses rendra le meilleur service possible: fournir aux réfugiés

SCHAFFHOUSE (ATS). - A la suite d'un décès dans une prison du canton, le Grand Conseil de Schaffhouse a consacré l'essentiel de sa séance d'hier au problème de la drogue. Schaffhouse envisage de créer, avec les autres cantons de Suisse orientale, un établissement fermé pour les consommateurs de stupéfiants condamnés.

Dans le cadre de l'affaire de Chiasso

« Un élégant accord extrajudiciaire »

ZURICH (ATS). - Un accord extrajudiciaire est intervenu entre l'avocat zurichois et actionnaire du Crédit Suisse (CS) Jürg Meister et l'ancien président du conseil d'administration du « CS » Felix W. Schulthess à propos d'une plainte en responsabilité déposée dans le cadre de l'affaire de Chiasso. Conformément à l'accord intervenu le 5 juillet dernier, il a été demandé au tribunal de district de Zurich de tirer un trait sur ce procès.

M. Meister, en tant qu'actionnaire du Crédit Suisse, avait, lors de l'assemblée générale 1978 de la banque, refusé avec d'autres actionnaires de donner décharge aux responsables de la banque pour l'année 1977; et ceci à cause de l'affaire de la filiale

de Chiasso. En automne 1978 une plainte avait été déposée contre M. Schulthess, en tant que représentant du conseil d'administration. L'ancien président du conseil d'administration aurait dû verser 10 millions de francs au Crédit Suisse pour n'avoir pas traité avec suffisamment de sérieux l'affaire de la succursale de Chiasso.

Selon le texte de l'accord la question de la responsabilité soulevée par le plaignant et combattue par l'accusé a été résolue grâce à la coopération des deux parties. Ces dernières s'engagent à ne plus faire de déclarations ou de commentaires, qui iraient plus loin que le texte de l'accord. Les frais de la cause sont assumés à parts égales par les deux parties.

Réactions mitigées de la presse zurichoise

Des commentaires plus ou moins critiques ont accueilli l'annonce de cet accord dans la presse zurichoise. Selon la *Neue Zürcher Zeitung* cette disponibilité de M. Meister à accepter un accord comporte des traits surprenants. On peut estimer que le déroulement du procès de Chiasso lui a fait comprendre le caractère vain de sa démarche. La solution est élégante pour M. Felix W. Schulthess, estime pour sa part le *Tages-Anzeiger*. Il peut ainsi avoir l'illusion qu'il n'y a pas dans cette affaire d'état de fait qui puisse faire l'objet d'une plainte ayant une chance de succès. Les questions de droit civil du procès de Chiasso restent ainsi sans réponses. Ceci est inacceptable, estime notre confrère zurichois, vu que l'impression subsiste que des aspects importants de cette affaire sont laissés dans l'ombre.

« Cadres de toutes les couleurs: nous ferons des flûtes avec vos os »

C'est avec ces mots, écrits en langue allemande et en lettres géantes, que des inconnus ont choqué la population lucernoise. Au cours de la nuit les barbouilleurs, pots de peinture jaune sous le bras, s'en sont pris à l'ancienne caserne de Lucerne. Sur les murs extérieurs les inconnus se sont servis de lettres géantes pour attirer l'attention des passants. Une enquête a été ouverte, mais pour l'instant on ignore l'identité des barbouilleurs. Rappelons que de nombreux slogans avaient déjà été dessinés sur des bâtiments publics il y a deux mois: les auteurs sont toujours en liberté.

(e.e.)

Le congrès des communautés ethniques commencera-t-il par un incident?

Le 26 août au 2 septembre, le 5^e Congrès des communautés ethniques de langue française se déroulera dans le Jura. Si la plupart des manifestations auront effectivement lieu dans le canton du Jura, les participants seront hébergés dans l'ensemble du Jura, districts demeurés bernois compris. C'est pour cette raison que le Rassemblement jurassien, organisateur de la manifestation, a eu l'idée d'organiser une première manifestation à La Neuveville, dans le Jura bernois, en guise d'ouverture du congrès. L'annonce de ce projet a immédiatement suscité une levée de boucliers de la part des organisations antiséparatistes qui y voient une provocation et une remise en cause des « scrutins plébiscitaires démocratiques » au terme desquels les trois districts précités ont décidé de rester attachés au canton de Berne.

Si les 200 000 francs ne sont pas trouvés, M^{me} Fonjallaz et ses enfants seront chassés et le domaine morcelé ou loué à des tiers. Le comité de

soutien lance donc un appel pour que cette famille puisse rester sur la terre qu'elle travaille (Comité de soutien à Barbara Fonjallaz, 1003 Lausanne, CCP 10-15725). Ceux qui ne veulent pas acheter de vin peuvent acquérir, pour le même prix de 100 francs, le livre *Merveilleux Lavaux* auprès de ce comité.

Le congrès des communautés ethniques commencera-t-il par un incident?

entre deux feux et risquent de s'y brûler autant à l'un qu'à l'autre. Berne cherchera certes à entraîner le Gouvernement jurassien dans l'affaire, mais en quoi peut-il être concerné par des faits se produisant sur sol bernois? A une dizaine de jours du 26 août, il est malaisé de s'apercevoir ce qu'il adviendra. Mais les risques que se produisent des événements mettant crûment en lumière la situation paradoxale régnant présentement dans le Jura bernois sont grands. C'est une autre histoire de savoir à qui cela profitera en fin de compte, à court ou à long terme...

Victor Giordano

Un pyromane à Fribourg?

VILLARS-SUR-GLANE (FR). - Un incendie a entièrement détruit, dans la nuit de dimanche à lundi, une chapelle en bois située à Villars-sur-Glane, commune jouxtant celle de Fribourg. Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, un tiers du bâtiment était déjà anéanti. Il semble que cet incendie soit d'origine criminelle. En effet, la porte de la chapelle a été fracturée. Les dégâts sont estimés à plus de 100 000 francs.

Un peu plus tard dans la nuit, le feu s'est déclaré dans les dépendances du château sis au centre de Villars-sur-Glane. Selon la préfecture, une allumette aurait été lancée dans le bûcher. Les pompiers ayant pu intervenir rapidement, les dégâts sont minimes.

Rappelons que dans la nuit de vendredi à samedi déjà, un incendie, dont les causes ne sont pas encore éclaircies, a détruit une fabrique de panneaux de bois, à Fribourg. On craint dès lors qu'un pyromane ne sévisse à Fribourg.

● **LAUSANNE (ATS).** - Hier vers 16 h. 50, une explosion s'est produite dans un local annexe de l'usine ITA, route d'Yverdon, à Vernand-Dessous, commune de Lausanne. Le local contenait de l'acide sulfurique et de la soude caustique. L'explosion a provoqué d'importantes émanations de gaz. Pendant l'intervention du poste permanent de Lausanne, trois nouvelles explosions se sont succédées. Le local a été détruit. Les causes ne sont pas établies et personne n'a été blessé.

Fatale promenade

AGNO (TI) (ATS). - Un homme de 60 ans, M. Beda Huzwiler, de Wängi (TG), est décédé dimanche matin pendant qu'il circulait avec sa bicyclette près de Agno (TI). Il a été pris d'un malaise. Transporté à l'hôpital de Lugano, les médecins n'ont pu que constater son décès.

Retrouvé mort au fond d'un ravin

SELZACH (SO) (ATS). - Des promeneurs ont découvert dimanche après-midi dans un ravin près de Selzach (SO) la carcasse d'une voiture ainsi que le corps d'un homme. Selon les indications de la police l'accident serait survenu jeudi. La voiture serait sortie de la route et aurait fait une chute de quelque 150 mètres. Le conducteur de la voiture, M. Albert Reichen, 31 ans, de Soleure, était porté disparu depuis jeudi soir.

Tragique accident en Sardaigne

MADDALENA/LUGANO (ATS). - Un jeune Tessinois de 18 ans est mort tragiquement à l'île de la Maddalena (près de la Sardaigne). Il a été écrasé par une auto qui circulait derrière lui. L'accident s'est produit vendredi matin lorsque le jeune homme, Tiziano Riva, de Montagnola (TI), marchait avec ses amis sur une route de l'île. Sa tête a frappé le trottoir et il est décédé durant son transport à l'hôpital.

Il meurt en sciant un arbre

CAMORINO (TI) (ATS). - Un homme, âgé de 67 ans, Heinrich Roffler, domicilié à Klosters (GR), est décédé lundi à Camorino (TI), dans le jardin de sa maison de vacances, d'une hémorragie provoquée par une scie circulaire dont il se servait pour scier les branches d'un cerisier. Frappé à la jambe par l'une de ces branches, il est tombé sur la scie. On n'a rien pu faire pour arrêter l'hémorragie. Le malheureux est mort dix minutes après l'accident.

Brûlée vive dans son appartement

BELLINZONE (ATS). - Une femme âgée de 60 ans a perdu la vie dimanche après-midi à Giubiasco (près de Bellinzone) dans l'incendie de son appartement.

La femme, M^{me} Maria Foresti, vivait seule au quatrième étage d'un immeuble. Selon la police, elle ne s'était pas aperçue du feu parce qu'elle s'était endormie. Elle a été trouvée carbonisée sur un divan. L'alerte a été donnée lorsque les voisins ont vu sortir de la fumée par les volets. Une enquête a été ouverte pour établir les causes de l'accident.

De gros dégâts mais pas de victime

BERNE (ATS). - Contrairement à ce que l'on craignait, l'incendie qui a détruit dimanche un restaurant de Wabern, près de Berne, n'a pas fait de victime: le jeune homme qui avait passé la nuit de l'incendie dans l'établissement, et dont on était sans nouvelles depuis lors, a finalement reparu. Quant aux causes du sinistre, qui a fait pour plus d'un million de francs de dégâts, elles ne sont pas encore connues avec certitude. On suppose toutefois que le feu a pu prendre dans un sac d'ordures déposé à la cave.

Tessin: du cannabis à tous vents

LUGANO (ATS). - La police de Lugano a retrouvé et détruit des cultures de cannabis dans cinq localités du district de Lugano.

Dans certains cas, les responsables ont été identifiés et dénoncés à l'autorité compétente.

Publicité dans les quotidiens suisses en juillet

Une progression de 2,2%

BERNE (ATS). - La publicité commerciale dans les principaux quotidiens suisses a progressé durant le mois de juillet par rapport au mois correspondant de 1978, indique l'Association d'agences suisses de publicité (AASP) dans un communiqué. Les offres d'emplois en Suisse romande accusent cependant une légère régression, alors qu'elles ont augmenté en Suisse alémanique et au Tessin.

Le total des pages publicitaires diffusées en juillet par un choix représentatif de quotidiens suisses s'élève à 11 108, soit une progression de 2,2 % par rapport à juillet 1978. En Suisse romande, 16 quotidiens ont publié 3186 pages publicitaires, soit 0,4 % de plus qu'en juillet 1978. La progression est plus importante en Suisse alémanique - 30 quotidiens - (+ 2,9 %) et au Tessin - 3 journaux - (+ 2,4 %). Toutefois, sans les offres d'emploi, l'évolution pour l'ensemble de la Suisse n'est que de 0,9 % sur un total de 8717 pages publicitaires.

IRAN

La presse internationale (aussi) sous la coupe des ayatollahs

TÉHÉRAN (ATS/AFP/Reuter). - Alors que le Ministère de l'orientation nationale publiait hier en Iran une stricte réglementation sur le séjour des journalistes étrangers, le journal de l'ayatollah Khomeiny dénonçait les « démocrates » qui ont manifesté après la fermeture d'un quotidien de Téhéran, « provoquant des heurts et violant les libertés publiques ». Mais on attache dans les pays occidentaux plus d'importance, en ce début de semaine, aux résultats d'une analyse de la CIA (Centrale de renseignements américaine) qui affirme que la production de pétrole va aller en diminuant. La délégation iranienne, conduite par le ministre de l'économie, qui a renoué les contacts à Bruxelles avec la commission européenne, a peut-être fourni des détails à ce sujet à ses interlocuteurs européens.

L'activité des journalistes étrangers séjournant en Iran vient d'être strictement réglementée par le Ministère de l'orientation nationale qui a publié hier un fascicule en quatorze articles ayant force de loi.

Les correspondants permanents des journaux ou des agences de presse devront, avant de pouvoir s'établir en Iran, faire une demande de séjour auprès de l'ambassade d'Iran, deux mois avant la date prévue de leur entrée dans le pays.

Ils pourront exercer leurs activités en Iran après avoir reçu en outre, du Ministère de l'orientation nationale, une carte de presse dont la validité ne dépassera pas trois mois, mais qui sera renouvelable.

Les envoyés spéciaux de courte durée (moins de quinze jours) pourront obtenir l'autorisation d'exercer leur métier directement auprès du Ministère de l'orientation dès leur arrivée en Iran et pourront demander une prolongation de leur séjour.

Le règlement précise aussi que chaque journaliste « doit s'engager par serment à écrire la vérité sans l'altérer, (...) ne pas reprendre à son compte des rumeurs infondées, (...) et s'interdire toute activité pouvant semer discorde et désunion ».

Les journalistes qui ne respectent pas ces conditions seront poursuivis devant les « instances iraniennes et internationales ». L'expulsion d'un journaliste sera prononcée automatiquement après un premier avertissement des autorités, ajoute le ministère.

Autodafés...

De nouveaux affrontements se sont produits hier à Téhéran où un groupe d'intégristes, armés de gourdin, a attaqué le local des militants étudiants laïcs à l'intérieur de l'université.

Plusieurs étudiants ont été blessés, dont certains « grièvement », selon l'agence officielle « Pars ».

L'agence signale par ailleurs que « les agresseurs ont transporté tous les livres et documents entreposés dans le local des étudiants pour les brûler ou les disperser dans la rue ».

Plusieurs librairies proches de l'université, ajoute « Pars », ont été attaquées par des partisans de l'ayatollah Khomeiny et leurs livres brûlés. Enfin, ces mêmes intégristes n'ont pu mener à bien l'assaut des locaux de la section étudiante des « Fedayine e Khalq » (marxistes-léninistes) installés dans l'université, du fait de la résistance qu'ils ont rencontrée.

Dans la matinée, le quartier général des « Fedayine e Khalq » avait été mis à sac et occupé « par des inconnus ».

Manifestations interdites

Conséquence des affrontements de dimanche, toute manifestation sur la voie publique en Iran devra

désormais être autorisée par le Ministère de l'intérieur.

Le ministre iranien de l'intérieur, M. Hachem Sabbaghian, a déclaré, en commentant les incidents qui se sont déroulés dimanche dans la capitale et qui ont fait, selon un dernier bilan, 150 blessés, que « dorénavant, les organisateurs de manifestations devront en informer, au préalable, le Ministère de l'intérieur ».

Pétrole : laisser-aller

D'autre part, la production de pétrole de l'Iran sera limitée de façon permanente à son niveau actuel de 4 millions de barils par jour, a indiqué hier le *New York Times*.

Selon le quotidien américain, qui a cité des analystes de la CIA (agence centrale de renseignement), la production iranienne risque même de tomber à 2,9 millions de barils par jour si l'entretien des puits pétroliers iraniens continue à être négligé dans les prochains mois.

La fermeture de nombreux puits pétroliers résulterait de la réduction considérable de cet entretien depuis la chute du shah, a précisé le quotidien new-yorkais.

De plus, la décision du Gouvernement iranien de réduire les investissements dans les champs pétrolifères désertés par les techniciens étrangers interdit tout développement futur de la production iranienne, a ajouté le *New York Times*.

Clin d'œil à la CEE

Pour la première fois depuis le renversement de la monarchie iranienne, au mois de février dernier, une rencontre de haut niveau a réuni hier, au siège de la CEE, à Bruxelles, représentants du Gouvernement iranien et de la Commission européenne.

● ANKARA (ATS/AFP). - Six mineurs ont été tués et cinq autres ont été blessés par un coup de grisou survenu en Turquie dans la nuit de dimanche à lundi à Karadon, dans les mines de charbon d'Eregli, sur le littoral de la mer Noire.

Une enquête a été ouverte en vue d'établir la cause de la catastrophe, qui s'est produite à une profondeur de 260 mètres au-dessous du niveau de la mer.

● ROME (KIPA). - Un groupe de Polonais habitant les Etats-Unis a fait cadeau au pape d'une montre suisse. Cette montre a cette particularité que les douze chiffres sont remplacés par les lettres formant le nom de Karol Wityla. Il s'agit de fidèles de la paroisse polonaise Saint-Stanislas à Utica (New York).

● PARIS (ATS/Reuter). - Un violent incendie a éclaté hier matin dans un des entrepôts du fret à l'aéroport d'Orly.

Le sinistre, dont on ignore la cause, a été circonscrit à bout d'une heure et demie. Les dégâts sont importants mais il n'y a pas eu de victimes.

L'Iran était représenté par M. Ali Ardalan, ministre de l'économie et des finances, et par M. Ali Mowlavi, gouverneur de la Banque centrale iranienne, la Commission européenne par M. Etienne Davignon, commissaire à l'industrie.

La rencontre avait été organisée à la demande du Gouvernement iranien.

Pendant soixante-quinze minutes, les deux délégations ont discuté du désir iranien de reprendre les négociations sur un accord de coopération commerciale avec les Neuf, a indiqué un porte-parole de la CEE. Les problèmes économiques, commerciaux, industriels et énergétiques ont également été abordés.

A l'issue de la réunion, un nouveau rendez-vous a été fixé au mois d'octobre à Téhéran. Des délégations de haut niveau étudieront en détail la réduction des barrières commerciales entre l'Iran et la CEE.

La Communauté européenne est le premier partenaire commercial de l'Iran.

PORTUGAL: LE PROGRAMME DE M^{me} PINTASILGO

« Et s'il le faut, nous serons impopulaires ! »

LISBONNE (ATS/AFP). - M^{me} Maria de Lurdes Pintasilgo, premier ministre portugais, a présenté hier au Parlement le programme de son gouvernement qu'elle a qualifié « de transitoire et constitutionnel ». Ce gouvernement, a-t-elle dit, est chargé de préparer des « élections libres » anticipées, mais il prendra aussi les mesures économiques nécessaires à la situation « même si elles doivent être impopulaires ».

Pendant un peu moins d'une heure, devant une assemblée froide sinon hostile, le premier ministre a présenté son programme dont le texte ne comporte que 40 pages, subdivisées en cinq chapitres.

Après la rupture d'un barrage en Inde 5000 à 10 000 victimes ?

NEW DELHI (ATS/Reuter). - Pataugeant dans la boue, les équipes de secours s'efforçaient, hier, de retrouver les corps des victimes de la rupture d'un barrage dans l'Etat oriental de Gujara (voir NF de lundi). Il pourrait y avoir de 5000 à 10 000 morts. En effet, un énorme flux a en quelques minutes enseveli samedi, sous 4 m 50 d'eau, la plus grande partie de la ville de Morvi, submergeant des familles entières, des usines, des habitations et des ponts.

Selon les responsables, il y aurait au moins un millier de victimes. Pourtant, une personnalité locale, M. Ramnikbhai Ehami, a avancé le chiffre de trois mille, tandis que l'agence « Presse Trust of India » (PTI), mentionnant des informations non confirmées, envisageait que le nombre total des victimes puisse se situer entre 5000 et 10 000.

De son côté, le premier ministre indien a dit être « profondément ému » par la catastrophe, et a donné des ordres pour que 93 000 dollars soient immédiatement octroyés pour financer les secours. Il a également déclaré que le gouvernement de New Delhi était prêt à envoyer une aide multiforme à la région sinistrée. Il a prié le ministre de l'agriculture, M. Brahm Prakash, d'en accélérer la procédure.

D'horribles situations

L'armée a notamment porté secours aux personnes qui s'étaient réfugiées sur les toits ou sur les hauteurs situées aux alentours de Morvi en allant les chercher par bateau, tandis que des équipes médicales arri-

vaient, porteuses de stocks de vaccins pour éviter tout risque d'infection.

Des provisions de vivres et d'eau viennent d'être envoyées d'urgence par le gouvernement et les organismes de secours.

Plusieurs personnes ont rapporté avoir vu leurs enfants emportés sous leurs yeux par les flots bouillonnants. Une petite fille a dit rechercher ses trois frères happés par le flux alors qu'ils s'étaient réfugiés sur un toit.

Des usines entières ont été détruites et les dégâts causés à l'industrie dans la région sont estimés à 10 millions de dollars.

Pas d'appel à l'aide internationale

Selon un téléphone de l'ATS à la Ligue des Croix-Rouges et à la division de l'aide humanitaire du DFAE, l'Inde n'a pas fait appel à une aide internationale. Les organisations d'aide nationale, la Croix-Rouge indienne notamment, devraient être en mesure de faire face à la situation.

Provence: la fin d'un cauchemar

TOULON (ATS/AFP). - Pompiers et militaires se sont rendus maîtres, hier en fin de matinée, des incendies qui ravageaient depuis vendredi le département du Var, l'une des régions les plus touristiques de France, dans le sud-est du pays.

En trois jours, 9000 hectares ont été totalement brûlés. Dans le seul massif des Maures, le feu a détruit 5000 hectares. En outre, 22 personnes ont été blessées et des dizaines de petites résidences secondaires détruites. 4000 hommes, dont 1700 militaires et des renforts de pompiers

venus de sept départements voisins ont été engagés dans la lutte contre l'incendie.

Hier, des vents plus modérés (le vent du sud-ouest ne soufflait qu'à 15 km/h) autorisaient un optimisme prudent après une nuit durant laquelle la situation s'était déjà améliorée. Il restait cependant des foyers de résistance sur les pics rocheux inaccessibles des Maures. Dans ce secteur, d'immenses tapis de braise tissés par la végétation calcinée pourraient faire renaître l'incendie à la moindre brise.

MOSCOU OUTRÉ

« Des bases militaires, nous ??? »

MOSCOU (ATS/AFP). - L'agence Tass a démenti hier l'existence de bases militaires soviétiques en Indochine et a affirmé que l'URSS n'avait pas l'intention d'en créer dans cette région, « tout comme, d'ailleurs, dans aucune autre région du globe ».

Réfutant la thèse d'une « menace soviétique », l'agence accuse au contraire les Etats-Unis et la Chine de constituer un danger pour la paix en Asie du Sud-Est, les premiers par leur présence militaire, la seconde,

par les « ambitions hégémonistes de ses dirigeants ».

L'agence dénonce d'autre part la formation en cours, selon elle, d'un « triple bloc militaire » Etats-Unis -

Japon - Chine, ainsi que la politique de « chantage et de pression » dont elle accuse Pékin, notamment à l'égard du Vietnam, du Cambodge et du Laos.

Sept morts sous ces décombres

CHICAGO (ATS/Reuter). - Le toit d'un stade couvert en construction dans la banlieue de Chicago s'est effondré hier. Le premier bilan fait état d'au moins sept morts parmi les ouvriers, de dix blessés et de trois disparus sous les décombres.

« Le toit tout entier a commencé à trembler puis s'est plié. Nous ne savons pas ce qui s'est passé », a déclaré un

survivant.

Le stade aurait dû être achevé au mois de décembre. D'une capacité de 20 000 places, il aurait dû abriter dès le début de l'année prochaine des matches de football et des tournois de tennis.

Le budget de construction était de 8,5 millions de dollars. (Bélino UPI)

BRUTALE OU TROP RAPIDE ?

La police de Philadelphie... en justice

PHILADELPHIE (Pennsylvanie) (ATS/AFP). - Le Département américain de la justice a annoncé, hier, qu'il déposait une plainte contre la police de Philadelphie qu'il accuse de brutalités et de non respect des libertés constitutionnelles.

Cette action, sans précédent dans l'histoire américaine, est le résultat de huit mois d'enquête dans la quatrième ville des Etats-Unis et pourrait, si elle devait aboutir, entraîner la suppression de l'aide fédérale à la police de Philadelphie.

Qualifiant cette action d'« unique », l'attorney général adjoint (ministre adjoint de la justice), M. Drew Days, a indiqué que d'autres villes pourraient prochainement tomber sous la même accusation. Il a ainsi cité Houston (Texas), Memphis (Tennessee) et Mobile (Alabama).

La police de Philadelphie, a-t-il ajouté, ne respecte pas les droits fédéraux particulièrement des Noirs et la population hispanique. Nous pensons, a précisé M. Days, que nous avons assez de preuves pour démontrer que les 8000 policiers de la ville font « un usage inutile de la force et de mesures d'intimidation et que leurs supérieurs couvrent ces actes ». La justice fédérale, a-t-il poursuivi, reçoit depuis quelques années

une moyenne annuelle de 1100 plaintes pour brutalités contre la police de Philadelphie.

Interrogé hier matin, le maire de Philadelphie, M. Frank Rizzo, a affirmé que sa police était sans taches et qu'il n'avait jamais vu de brutalités policières. Il a annoncé l'intention de la ville de se battre pour faire reconnaître son droit.

M. Rizzo, qui fut chargé de la police dans une précédente municipalité, a toutefois reconnu que les policiers « pouvaient réagir parfois trop rapidement ». « Mais la presse, a-t-il ajouté, le président et même le Département de la justice font de même. » « J'espère que nous ne sommes pas sur la même voie que l'Iran, a-t-il souligné, et que nos policiers, seulement en raison de leur uniforme, ne vont pas être sommairement arrêtés et exécutés. »

M. Rizzo est connu pour avoir souvent souligné que sa police était « dure » pour les contrevenants. Lors d'une visite à Rome en 1977, peu de temps après l'enlèvement du chef de la démocratie chrétienne Aldo Moro, il avait également fait parler de lui en affirmant : « Les kidnappeurs italiens ne s'en tirent pas à bon compte dans ma ville, nous les écraserions. »

